



Direction des politiques et de l'évaluation patrimoniale

Québec, le 31 octobre 2023

  
Comité de la Fête nationale du Québec à Montréal  


Madame,

La *Loi sur le patrimoine culturel* permet au ministre de la Culture et des Communications de désigner tout élément du patrimoine culturel, dont un élément du patrimoine immatériel, un personnage, un événement ou un lieu historique pour reconnaître formellement son intérêt patrimonial.

Le ministre détermine si l'élément présente un intérêt public en s'appuyant notamment sur l'évaluation de son intérêt patrimonial, mais également sur les lignes directrices pour la désignation des éléments du patrimoine immatériel. La méthode d'évaluation du Ministère est disponible sur le site officiel du gouvernement du Québec.

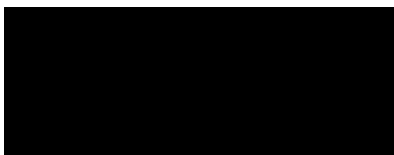
Par la présente, je vous informe que la proposition de désignation du défilé de la Fête nationale du Québec à Montréal n'a pas été retenue par le ministre, sur la recommandation du Ministère. Le Ministère ne remet pas en cause l'importance pour les Québécois et les Québécoises du défilé de la Saint-Jean-Baptiste à Montréal. Toutefois, l'analyse a révélé que le défilé de la Saint-Jean-Baptiste à Montréal ne répond pas à la définition du patrimoine immatériel de la LPC. Dans ce contexte, le défilé ne peut pas être désigné comme un élément du patrimoine immatériel.

...2

Si vous souhaitez obtenir des renseignements supplémentaires, je vous invite à communiquer avec M. Jonathan Guénette, directeur des services à la clientèle de l'Île de Montréal, par courriel à l'adresse suivante : [jonathan.guenette@mcc.gouv.qc.ca](mailto:jonathan.guenette@mcc.gouv.qc.ca).

Veuillez accepter, Madame, mes salutations distinguées.

Le directeur,



Bruno Boisvert

c. c. M. Jonathan Guénette, Direction des services à la clientèle de l'Île de Montréal

N/Réf : 49081

| <b>DÉFILÉ DE LA FÊTE DE LA SAINT-JEAN-BAPTISTE À MONTRÉAL</b>   |
|---|
|   |
| <b>Proposeur (appuis) :</b> [REDACTED] pour le Comité de la Fête nationale du Québec à Montréal (CFN)<br>Appui de la Société historique de Montréal, de la Société québécoise d'ethnologie, etc.  |
| <b>Date de réception de la proposition :</b> 25 octobre 2022  |
| <p><b>Contexte de la proposition :</b><br/>Le 25 octobre 2022, le Comité de la Fête nationale du Québec à Montréal transmet au Ministère trois propositions de désignations visant les éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Ludger Duvernay, personnage historique;</li> <li>• Le banquet de la Saint-Jean-Baptiste de 1834, fondation de la fête nationale, événement historique;</li> <li>• Le défilé de la Saint-Jean-Baptiste de Montréal, patrimoine immatériel.</li> </ul> <p>Les propositions sont accompagnées d'un nombre important de lettres d'appui visant surtout les deux éléments historiques.</p>   |
| <p><b>Contexte actuel :</b><br/>Le Ministère est d'avis que Ludger Duvernay et le banquet de 1834 présentent un intérêt suffisant pour une désignation à titre de personnage historique et d'événement historique.</p> <p>Le proposeur a joint à sa proposition de désignation du défilé de Montréal une étude qui retrace l'histoire de cette manifestation. Le proposeur ne fait toutefois pas la démonstration qu'il s'agit d'un élément du patrimoine immatériel en vertu des lignes directrices ou de la définition en vertu de la LPC.</p> <p><i>Contexte légal municipal (inventaire, identification, réglementation particulière) : s.o.</i></p>  |
| <b>Enjeu(x) :</b> [REDACTED]  |
| <p><b>Conformité aux cinq conditions de la définition du patrimoine immatériel en vertu de la LPC :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La proposition de désignation du défilé de la Saint-Jean-Baptiste ne fait pas la démonstration qu'il s'agit d'un élément du patrimoine immatériel tel que défini en vertu de la LPC.</li> <li>• Le défilé de la Saint-Jean-Baptiste est une manifestation plutôt qu'une connaissance, un savoir-faire, une pratique, une expression ou une représentation. Il ne s'agit pas d'un élément transmis, mais plutôt d'une fête patronale réinvestie d'un nouveau sens national.</li> <li>• Le défilé de la Saint-Jean-Baptiste n'est pas reconnu par la communauté comme étant un élément de son patrimoine.</li> </ul> |
| <p><b>CONSIDÉRANT QUE :</b></p> <p><b>Intérêt patrimonial :</b> Le défilé de la Saint-Jean-Baptiste à Montréal ne répond pas aux conditions de la définition du patrimoine immatériel en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel (LPC). Son intérêt patrimonial n'a pas été évalué.</p> <p>[REDACTED]</p>  |
| <b>Scénario recommandé :</b> Refuser la proposition de désignation d'un élément du patrimoine immatériel.   |

**PAR COURRIEL**

Québec, le 21 octobre 2020

Monsieur Sol Zanetti  
Député de Jean-Lesage  
1750, avenue de Vitré  
Bureau 303  
Québec (Québec) G1J 1Z6

Sol.Zanetti.JELE@assnat.qc.ca

Monsieur le Député,

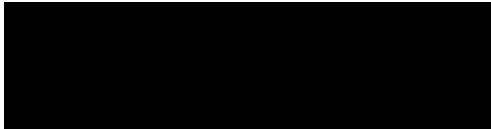
Nous avons pris connaissance de votre lettre du 5 octobre 2020 adressée à la ministre de la Culture et des Communications, Mme Nathalie Roy, concernant l'église Saint-Charles-de-Limoilou, située dans l'arrondissement municipal La Cité-Limoilou de la ville de Québec. Nous prenons acte de votre appui à la proposition de classement transmise par la Société historique de Limoilou.

Le Ministère procédera à l'analyse de l'intérêt patrimonial de l'église de Saint-Charles-de-Limoilou. Soyez assuré que nous vous tiendrons informé du suivi qui sera donné à cette proposition de classement.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à communiquer avec M. Claude Rodrigue, directeur de la Direction de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches, par courriel à [claudio.rodrigue@mcc.gouv.qc.ca](mailto:claudio.rodrigue@mcc.gouv.qc.ca).

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Député, mes salutations distinguées.

Le directeur de cabinet,



Sandy Boutin

c. c. M. Claude Rodrigue, directeur, Direction de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches

N/Réf. : 38725



Direction générale du patrimoine

**PAR COURRIEL**

Québec, le 3 novembre 2020

Monsieur Clément Locat  
Président  
Comité du patrimoine  
Fédération Histoire Québec  
fshq@histoirequebec.qc.ca

Monsieur Jean-Louis Vallée  
Comité du patrimoine  
Fédération Histoire Québec

[REDACTED]

Messieurs,

Nous avons pris connaissance de votre lettre du 27 octobre 2020 adressée à la ministre de la Culture et des Communications, M<sup>me</sup> Nathalie Roy, concernant l'église Saint-Charles-de-Limoilou, située dans l'arrondissement municipal La Cité-Limoilou de la ville de Québec. Nous prenons acte de votre appui à la proposition de classement transmise par la Société historique de Limoilou.

Le Ministère procédera à l'analyse de l'intérêt patrimonial de l'église de Saint-Charles-de-Limoilou. Soyez assurés que nous vous tiendrons informés du suivi qui sera donné à cette proposition de classement.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à communiquer avec M. Claude Rodrigue, directeur de la Direction de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches, par courriel à [clauderodrigue@mcc.gouv.qc.ca](mailto:clauderodrigue@mcc.gouv.qc.ca).

Je vous prie d'agréer, Messieurs, mes salutations distinguées.

La directrice générale par intérim,

[REDACTED]

M<sup>me</sup> Annie Goudreault

c. c. M. Claude Rodrigue, directeur, Direction de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches

Direction des politiques et de l'évaluation patrimoniale

Québec, le 31 octobre 2023

Madame Diane Dupuis  
Directrice générale  
Fabrique de la paroisse Saint-François-de-Laval  
3055, 2<sup>e</sup> Avenue  
Québec (Québec) G12L 3G1

Madame la Directrice générale,

La *Loi sur le patrimoine culturel* permet au ministre de la Culture et des Communications de classer tout bien patrimonial dont la connaissance, la protection, la mise en valeur ou la transmission présente un intérêt public.

Le ministre détermine si le bien présente un intérêt public en s'appuyant notamment sur l'évaluation de son intérêt patrimonial, mais également sur l'analyse de son état physique et de son contexte de conservation actuel. La méthode d'évaluation du Ministère est disponible sur le site officiel du gouvernement du Québec.

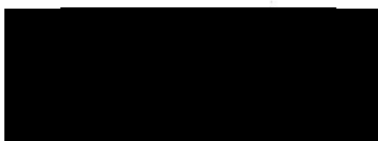
Je vous informe que la proposition de classement de l'église Saint-Charles-de-Limoilou, dont vous êtes propriétaire, n'a pas été retenue par le ministre, sur la recommandation du Ministère. L'église Saint-Charles-de-Limoilou est un exemple de grand lieu de culte catholique urbain du tournant du XX<sup>e</sup> siècle. Néanmoins, parmi ce corpus, elle ne se démarque pas significativement pour son intérêt architectural, artistique ou historique. D'autres lieux de culte comparables de la ville de Québec sont classés, dont l'église de Saint-Jean-Baptiste. Le Ministère continuera néanmoins d'œuvrer en faveur de la préservation de ce lieu dans le cadre de la mesure d'aide pour les églises de valeur patrimoniale exceptionnelle de l'Entente de développement culturel.

...2

Si vous souhaitez obtenir des renseignements supplémentaires, je vous invite à communiquer avec M. Claude Rodrigue, directeur de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches, par courriel à l'adresse suivante : [clauderodrigue@mcc.gouv.qc.ca](mailto:clauderodrigue@mcc.gouv.qc.ca).

Veuillez accepter, Madame la Directrice générale, mes salutations distinguées.

Le directeur,



Bruno Boisvert

c. c. M. Claude Rodrigue, Direction de la Capitale-Nationale et de la  
Chaudière-Appalaches

N/Réf : 49081

## ÉGLISE SAINT-CHARLES-DE-LIMOILOU



**Adresse (localisation) :** 500, 8e Avenue

**Municipalité (région) :** Québec (03-Capitale-Nationale)

**Propriétaire(s) :** Fabrique de la paroisse François-de-Laval

**Proposeur (appuis) :** Gilles Gallichan, pour la Société historique de Limoilou (proposateur), M. Sol Zanetti, député de Jean-Lesage, Fédération Histoire Québec (FHQ), Action Patrimoine, Société d'histoire de Charlesbourg, Société d'histoire de Sillery, Société d'histoire de Saint-Augustin-de-Desmaures (appuis)

**Date de réception de la proposition :** 2020-10-05

**Contexte de la proposition :** Le 16 septembre 2020, le Conseil de quartier du Vieux-Limoilou adopte une résolution visant la protection et la préservation de l'église. À l'époque, l'église est fermée et inutilisée depuis plusieurs années et les citoyens craignent les effets d'une longue inoccupation (dégradation, achat par un promoteur immobilier, démolition, etc.)

### Contexte actuel :

*Contexte légal municipal (citation, réglementation particulière, zonage, secteur de densification, etc.) :*

- L'Église Saint-Charles-de-Limoilou ne possède pas de statut en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel (LPC).
- L'église figure parmi les 8 églises identifiées par la Ville de Québec pour en assurer la sauvegarde. Une enveloppe de 3 millions par année est réservée par le Ministère et la Ville dans le cadre de l'Entente de développement culturel (EDC) pour ces 8 églises.
- L'église a reçu la cote B « exceptionnelle » dans la hiérarchisation régionale faite dans le cadre de l'Inventaire des lieux de culte du Québec (ILCQ).

**Occupation actuelle et future :** L'église est fermée au culte depuis 2012. L'immeuble est occupé par l'organisme Machine de cirque qui a réaménagé les lieux.

**Enjeu(x) :** [REDACTED]

**État :** La maçonnerie de la façade et la ferblanterie des clochers ont été refaites en 2022-2023 au coût de 2,2 millions de dollars. Une nouvelle phase de travaux visant les toitures est à prévoir à l'été et à l'automne 2023.

Il n'y a pas d'enjeu financier particulier. [REDACTED]

### CONSIDÉRANT QUE :

**Intérêt patrimonial :** Le bien présente un intérêt patrimonial, mais il ne se démarque pas parmi les biens qui lui sont similaires.

- L'église présente une valeur architecturale puisqu'elle est représentative des grandes églises urbaines construites au tournant du XX<sup>e</sup> siècle par sa monumentalité, ses

matériaux et l'emploi de formes inspirées de styles historiques, sans se démarquer particulièrement dans ce corpus, notamment en comparaison des églises Saint-Jean-Baptiste et Très-Saint-Sacrement, classées.

- Le lieu de culte présente une valeur artistique en raison de la présence d'un ensemble de vitraux presque tous issus de l'atelier Leonard & Fischer de Québec, ainsi que de fresques de Guido Nincheri. Ces œuvres ne se distinguent toutefois pas particulièrement dans l'œuvre de cet atelier et de cet artiste.
- Le bien présente une valeur historique reposant sur son association avec les Capucins, mais ceux-ci ne font pas partie des groupes religieux les plus nombreux ou ayant joué un rôle particulièrement important dans l'histoire du Québec.
- L'église présente une valeur paysagère en raison de ses flèches qui constituent un point de repère dans le quartier, mais qui n'est pas reconnu au-delà des limites de ce dernier.

**Scénario recommandé :** Refus de la proposition de classement d'un immeuble patrimonial.

**Evaluation Only. Created with Aspose.Words. Copyright 2003-2017 Aspose Pty Ltd.**

**From:** France.Cliche@mcc.gouv.qc.ca  
**Sent:** 2020-10-08 10:23:42  
**To:** Marie-Eve.Bonenfant@mcc.gouv.qc.ca  
**Subject:** Tr : RE: Église Saint-Charles-de-Limoilou(Aspose.Email Evaluation)

This is an evaluation copy of Aspose.Email for Java.

[View EULA Online](#)

---

Allô Marie-Ève,

Je te fais suivre la réponse de [REDACTED], si nécessaire.

Je ne vois pas pourquoi mon nom apparaît même si j'envoie par courrier DGP!! On dirait qu'ils reçoivent tout de même mon courriel. En tout cas, pas bien grave. ;-)

## France Cliche

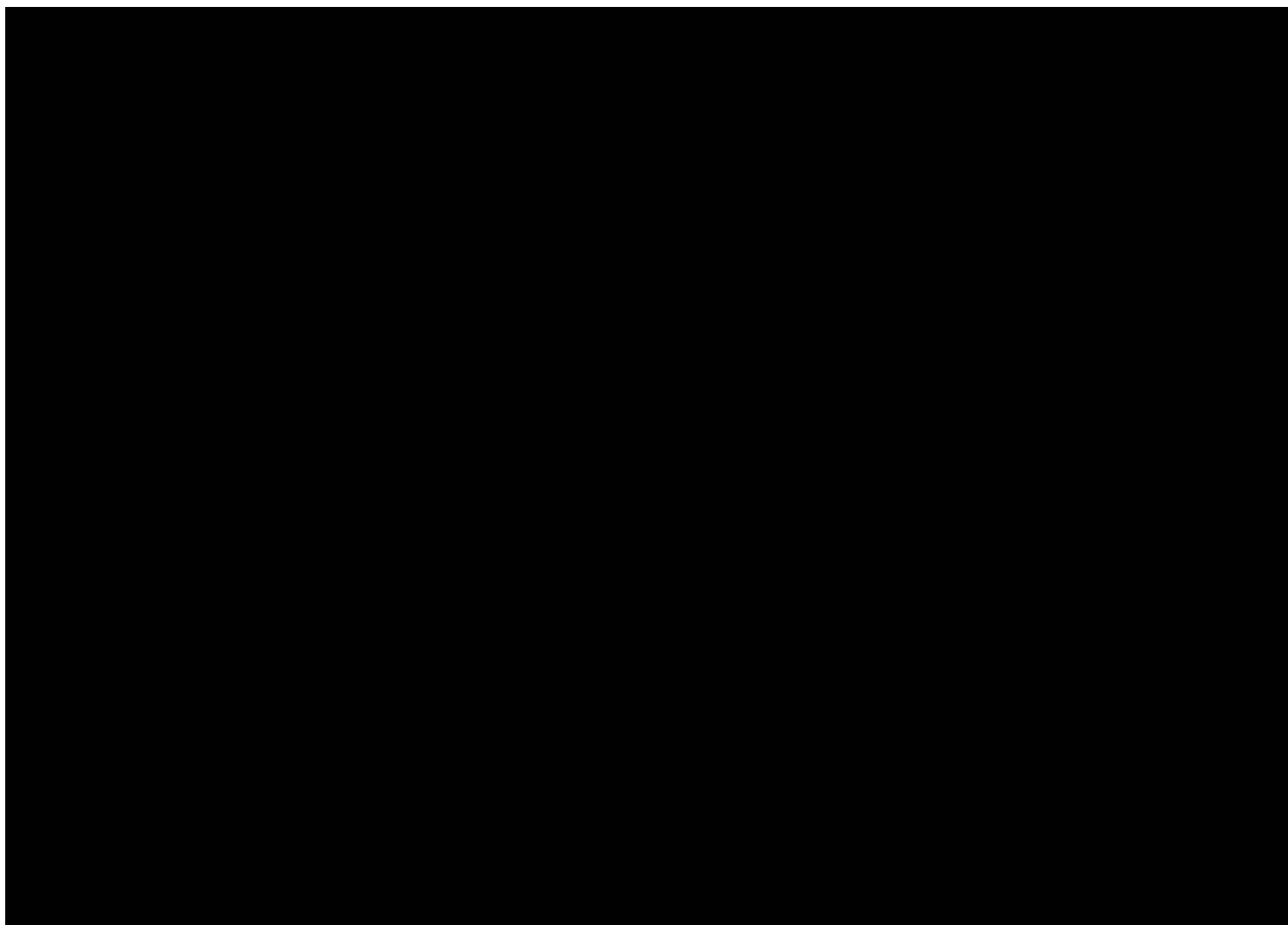
Secrétaire au Registrariat du patrimoine culturel  
Direction générale du patrimoine  
Ministère de la Culture et des Communications  
225, Grande Allée Est, bloc C, R.-C.  
Québec (Québec) G1R 5G5

Téléphone : 418 380-2352, poste 7088  
Courriel : [france.cliche@mcc.gouv.qc.ca](mailto:france.cliche@mcc.gouv.qc.ca)  
Site Web : [www.mcc.gouv.qc.ca](http://www.mcc.gouv.qc.ca)

Suivez-nous   



----- Transféré par France Cliche/225/QC/MCC le 2020-10-08 10:21 -----



**De :** France.Cliche@mcc.gouv.qc.ca <France.Cliche@mcc.gouv.qc.ca>

**Envoyé :** 8 octobre 2020 10:07

**À :** [REDACTED]

**Objet :** Église Saint-Charles-de-Limoilou



- Avis: Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'aux destinataires. Si vous le recevez par erreur, veuillez le supprimer et nous en aviser.

Bonjour,

Veuillez prendre connaissance de la lettre, ci-jointe, accusant réception de votre proposition de classement de l'église Saint-Charles-de-Limoilou.

Nos plus cordiales salutations!

*(Voir fichier joint : AccuseReceptio [REDACTED] Signe\_.pdf)*

## **Direction générale du patrimoine**

Ministère de la Culture et des Communications

225, Grande Allée Est, bloc C, R.-C.

Québec (Québec) G1R 5G5

Téléphone : 418 380-2352, poste 6352

Courriel : [dgpatrimoine@mcc.gouv.qc.ca](mailto:dgpatrimoine@mcc.gouv.qc.ca)

Site Web : [www.mcc.gouv.qc.ca](http://www.mcc.gouv.qc.ca)



Suivez-nous





Direction générale du patrimoine

**PAR COURRIEL**

Québec, le 10 novembre 2020

Monsieur Claude Poulin  
Président  
Société d'histoire de Charlesbourg  
Maison Éphraïm-Bédard  
7655, chemin Samuel  
Québec (Québec) G1H 7H4  
shdc@live.ca

Monsieur le Président,

Nous avons pris connaissance de votre lettre du 24 octobre 2020 adressée à la ministre de la Culture et des Communications, M<sup>me</sup> Nathalie Roy, concernant l'église Saint-Charles-de-Limoilou, située dans l'arrondissement municipal La Cité-Limoilou de la ville de Québec. Nous prenons acte de votre appui à la proposition de classement transmise par la Société historique de Limoilou.

Le Ministère procédera à l'analyse de l'intérêt patrimonial de l'église de Saint-Charles-de-Limoilou. Soyez assuré que nous vous tiendrons informé du suivi qui sera donné à cette proposition de classement.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à communiquer avec M. Claude Rodrigue, directeur de la Direction de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches, par courriel à [clauderodrigue@mcc.gouv.qc.ca](mailto:clauderodrigue@mcc.gouv.qc.ca).

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, mes salutations distinguées.

La directrice générale par intérim,

  
M<sup>me</sup> Annie Goudreault

c. c. M. Claude Rodrigue, directeur, Direction de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches

N/Réf. : 39269

**Evaluation Only. Created with Aspose.Words. Copyright 2003-2017 Aspose Pty Ltd.**

**From:** France.Cliche@mcc.gouv.qc.ca  
**Sent:** 2020-11-03 11:48:26  
**To:** [REDACTED];fshq@histoirequebec.qc.ca  
**Cc:** Claude.Rodrigue@mcc.gouv.qc.ca  
**Subject:** Église Saint-Charles-de-Limoilou(Aspose.Email Evaluation)  
**Attachments:** AccuseReception\_FHQ.pdf

This is an evaluation copy of Aspose.Email for Java.

[View EULA Online](#)

---

Bonjour,

Veillez prendre connaissance de la lettre, ci-jointe, en réponse à la vôtre mentionnant votre appui concernant la proposition de classement de l'église Saint-Charles-de-Limoilou.

Nous vous souhaitons une excellente journée!

*HTTP: Missing resource stringAccuseReception\_FHQ.pdfHTTP: Missing resource string*

## **Direction générale du patrimoine**

Ministère de la Culture et des Communications

225, Grande Allée Est, bloc C, R.-C.

Québec (Québec) G1R 5G5

Téléphone : 418 380-2352, poste 6352

Courriel : [dgpatrimoine@mcc.gouv.qc.ca](mailto:dgpatrimoine@mcc.gouv.qc.ca)

Site Web : [www.mcc.gouv.qc.ca](http://www.mcc.gouv.qc.ca)



Direction générale du patrimoine

**PAR COURRIEL**

Québec, le 3 novembre 2020

Monsieur J.-Louis Vallée  
Président  
Société d'histoire de Sillery  
Centre communautaire Noël-Brulart  
1229, avenue du Chanoine-Morel  
Québec (Québec) G1S 4B1



Monsieur le Président,

Nous avons pris connaissance de votre lettre du 20 octobre 2020 adressée à la ministre de la Culture et des Communications, M<sup>me</sup> Nathalie Roy, concernant l'église Saint-Charles-de-Limoilou, située dans l'arrondissement municipal La Cité-Limoilou de la ville de Québec. Nous prenons acte de votre appui à la proposition de classement transmise par la Société historique de Limoilou.

Le Ministère procédera à l'analyse de l'intérêt patrimonial de l'église de Saint-Charles-de-Limoilou. Soyez assuré que nous vous tiendrons informé du suivi qui sera donné à cette proposition de classement.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à communiquer avec M. Claude Rodrigue, directeur de la Direction de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches, par courriel à [claudio.rodrigue@mcc.gouv.qc.ca](mailto:claudio.rodrigue@mcc.gouv.qc.ca).

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, mes salutations distinguées.

La directrice générale par intérim,



M<sup>me</sup> Annie Goudreault

c. c. M. Claude Rodrigue, directeur, Direction de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches

Québec  
Édifice Guy-Frégault  
225, Grande Allée Est, RC-C  
Québec (Québec) G1R 5G5  
Téléphone : 418 380-2352  
Télécopieur : 418 380-2336  
[www.mcc.gouv.qc.ca](http://www.mcc.gouv.qc.ca)

Montréal  
Édifice Le Wilder  
1435, rue de Bleury, 8<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec) H3A 2H7  
Téléphone : 514 873-0011  
Télécopieur : 514 864-2448



Direction générale du patrimoine

**PAR COURRIEL**

Québec, le 8 octobre 2020

Monsieur Gilles Gallichan  
Société historique de Limoilou



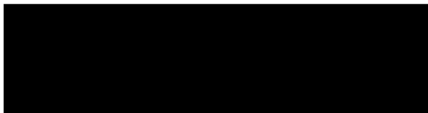
Monsieur,

Par la présente, nous accusons réception de votre proposition concernant le classement de l'église Saint-Charles-de-Limoilou située dans l'arrondissement municipal de La Cité-Limoilou de la ville de Québec.

Soyez assuré que votre proposition sera analysée avec intérêt et que nous vous tiendrons informé du suivi qui y sera donné.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à communiquer avec M. Raphaël St-Gelais de la Direction de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches par courriel à [raphael.st-gelais@mcc.gouv.qc.ca](mailto:raphael.st-gelais@mcc.gouv.qc.ca).

Je vous prie d'accepter, Monsieur, mes meilleures salutations.




Marie-Ève Bonenfant  
Conseillère en patrimoine

c. c. M. Raphaël St-Gelais, Direction de la Capitale-Nationale et de la  
Chaudière-Appalaches

Direction des politiques et de l'évaluation patrimoniale

## PAR COURRIEL

Québec, le 31 octobre 2023

Monsieur Gilles Gallichan  
Société historique de Limoilou  


Monsieur,

La *Loi sur le patrimoine culturel* permet au ministre de la Culture et des Communications de classer tout bien patrimonial dont la connaissance, la protection, la mise en valeur ou la transmission présente un intérêt public.

Le ministre détermine si le bien présente un intérêt public en s'appuyant notamment sur l'évaluation de son intérêt patrimonial, mais également sur l'analyse de son état physique et de son contexte de conservation actuel. La méthode d'évaluation du Ministère est disponible sur le site officiel du gouvernement du Québec.

Par la présente, je vous informe que la proposition de classement de l'église Saint-Charles-de-Limoilou n'a pas été retenue par le ministre, sur la recommandation du Ministère. En effet, l'analyse a révélé que ce bien ne possède pas un intérêt patrimonial suffisant pour justifier son classement. L'église Saint-Charles-de-Limoilou est un exemple de grand lieu de culte catholique urbain du tournant du XX<sup>e</sup> siècle. Néanmoins, parmi ce corpus, elle ne se démarque pas significativement pour son intérêt architectural, artistique ou historique. D'autres lieux de culte comparables de la ville de Québec sont classés, dont l'église de Saint-Jean-Baptiste. Le Ministère continuera néanmoins d'œuvrer en faveur de la préservation de ce lieu dans le cadre de la mesure d'aide pour les églises de valeur patrimoniale exceptionnelle de l'Entente de développement culturel.

...2

Si vous souhaitez obtenir des renseignements supplémentaires, je vous invite à communiquer avec M. Claude Rodrigue, directeur de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches, par courriel à l'adresse suivante : [clauderodrigue@mcc.gouv.qc.ca](mailto:clauderodrigue@mcc.gouv.qc.ca).

Veuillez accepter, Monsieur, mes salutations distinguées.

Le directeur,



Bruno Boisvert

c. c. M. Claude Rodrigue, Direction de la Capitale-Nationale et de la  
Chaudière-Appalaches

N/Réf : 49081

Direction des politiques et de l'évaluation patrimoniale

## PAR COURRIEL

Québec, le 31 octobre 2023

Monsieur Luc Monty  
Directeur général  
Ville de Québec  
luc.monty@ville.quebec.qc.ca

Monsieur le Directeur général,

Je vous informe que le ministère de la Culture et des Communications a procédé à l'analyse de la proposition de classement de l'église Saint-Charles-de-Limoilou et que celle-ci n'a pas été retenue par le ministre, sur la recommandation du Ministère.

L'église Saint-Charles-de-Limoilou est un exemple de grand lieu de culte catholique urbain du tournant du XX<sup>e</sup> siècle. Néanmoins, parmi ce corpus, elle ne se démarque pas significativement pour son intérêt architectural, artistique ou historique. D'autres lieux de culte comparables de la ville de Québec sont classés, dont l'église de Saint-Jean-Baptiste. Le Ministère souhaite par ailleurs poursuivre le travail avec la ville de Québec dans le cadre de la mesure d'aide pour les églises de valeur patrimoniale exceptionnelle de l'Entente de développement culturel.

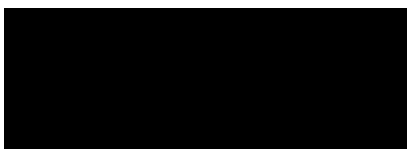
L'article 36.1 de la *Loi sur le patrimoine culturel* prévoit que la municipalité doit être informée lorsqu'une proposition de classement n'est pas retenue afin que celle-ci puisse déterminer s'il y a lieu de citer l'immeuble en vertu des pouvoirs qui sont conférés aux municipalités par la Loi. Nous vous encourageons donc à évaluer les options qui s'offrent à vous pour protéger et mettre en valeur le patrimoine culturel.

...2

Si vous souhaitez obtenir des renseignements supplémentaires, je vous invite à communiquer avec monsieur Claude Rodrigue, directeur de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches, par courriel à l'adresse suivante : [clauderodrigue@mcc.gouv.qc.ca](mailto:clauderodrigue@mcc.gouv.qc.ca).

Veuillez accepter, Monsieur le Directeur général, mes meilleures salutations.

Le directeur,



Bruno Boisvert

c. c. M. Claude Rodrigue, Direction de la Capitale-Nationale et de la  
Chaudière-Appalaches

N/Réf : 49081



## RÉSUMÉ DE L'ÉVALUATION PATRIMONIALE (IMMEUBLE OU SITE PATRIMONIAL)

### INFORMATION SUR LE BIEN

|                              |                                  |
|------------------------------|----------------------------------|
| <b>Dossier</b>               | Église Saint-Charles de Limoilou |
| <b>Région administrative</b> | 03-Capitale-Nationale            |
| <b>Adresse</b>               | 500, 8e Avenue, Québec, G1J 3L7  |
| <b>Chargée d'analyse</b>     | Andréane Beloin (DPEP)           |

### DESCRIPTION SOMMAIRE

L'église Saint-Charles de Limoilou est un lieu de culte catholique d'inspiration néo-romane construit de 1917 à 1920. Le bâtiment en pierre présente un plan composé d'une nef rectangulaire et d'un chœur plus étroit terminé par une abside à pans coupés. La façade est composée d'une partie centrale terminée par un pignon et flanquée de deux tours-clochers symétriques couronnées de flèches élancées. Cette façade est percée d'un portail triple et de fenêtres cintrées, de même que d'une rose. L'ensemble est surmonté d'un toit à versants droits couvert de cuivre. L'église, implantée en léger recul de la voie publique, forme l'aile nord-ouest du monastère des Capucins. Elle s'élève sur un terrain plat dont la partie arrière est gazonnée et plantée d'arbres. Le lieu de culte est situé dans l'arrondissement municipal de La Cité – Limoilou de la ville de Québec.

### SYNTHÈSE HISTORIQUE

L'église Saint-Charles de Limoilou a été construite pour une paroisse détachée de celle de Saint-Roch au début de 1896. Les Augustines de l'Hôtel-Dieu cèdent un terrain à l'archevêché pour la construction d'une église et d'une école dans Limoilou. Pendant la construction du lieu de culte, une salle d'une corderie se trouvant à proximité est utilisée comme lieu de culte.

La première église Saint-Charles est conçue à l'été 1896 par l'architecte David Ouellet (1844-1915). L'église est bénie et ouverte au culte le 14 novembre 1897. Elle est alors dotée d'une seule tour centrale massive.

Le 3 décembre 1899, le lieu de culte est ravagé par un incendie, dont il ne reste que les murs de pierre. Ceux-ci sont utilisés pour la reconstruction, faite selon de nouveaux plans de David Ouellet. L'église est utilisée pour Noël, en 1900.

En mai 1902, la paroisse est confiée à l'Ordre des frères mineurs capucins. Les travaux pour finir l'intérieur avancent lentement. En 1909, un nouveau chœur de plan octogonal est construit selon les plans de Joseph-Pierre Ouellet (1871-1959), agrandissant ainsi l'église. Des tribunes latérales sont ajoutées en 1910 et, en 1913, c'est une nouvelle sacristie ainsi que le chœur des religieux qui sont érigés. En 1914, deux chapelles latérales formant de petites saillies en hémicycle sont construites.

Le 24 novembre 1916, un incendie ravage à nouveau le lieu de culte. Cette fois encore, il ne reste de l'église que les murs de pierre. Une chapelle temporaire est ouverte en janvier 1917, mais est à son tour détruite par les flammes le 2 janvier 1918 et doit être reconstruite.

La reconstruction de l'église à partir des murs existants est confiée à Joseph-Pierre Ouellet. Les autorités de la paroisse acceptent les plans proposés qui prévoient la reconstruction de la façade de manière à l'encadrer de deux tours-clochers. Le clocher du Sanctus, placé au-dessus du chœur, est aussi ajouté à ce moment. La bénédiction officielle de l'église a lieu le 25 avril 1920. Elle peut accueillir environ 2000 personnes assises.

Un nouvel incendie se déclare dans l'église le 7 septembre 1920, mais les dégâts sont limités à la voûte.



La conception du programme iconographique est l'œuvre commune de l'architecte, du père Maurice de Buzan et des artistes qui ont travaillé à ce décor, dont Guido Nincheri (1885-1973) pour les fresques et l'atelier Leonard et Fischer pour la majorité des vitraux.

En 1940, les deux chapelles latérales sont sacrifiées pour aménager des sorties de secours.

En 1945, d'importants travaux sont réalisés en prévision du cinquantenaire de la paroisse. Le chantier est dirigé par l'architecte Henri Tremblay. Entre autres, la tribune arrière supérieure est retirée, deux roses de blocs de verre blanc translucide sont percées de chaque côté du chœur pour qu'il soit mieux éclairé, et les murs sont repeints. Le baptistère adjacent à l'église est construit par l'entreprise F.-X. Lamontagne, selon les plans de Henri Tremblay.

Dans les années 1990, le baptistère sera transformé en chapelle mariale, puis, en 1998, il est transformé en secrétariat paroissial.

En 1982, les Capucins remettent l'administration de la paroisse à l'autorité diocésaine, et le premier conseil de fabrique est élu.

En 2012, l'église est fermée au culte. L'orgue Casavant est vendu en 2014.

En 2022-2023, d'importants travaux permettent la restauration de la maçonnerie et des ouvertures en façade, de même que la ferblanterie des clochers.

## SYNTHÈSE DE L'ÉVALUATION PATRIMONIALE

| Valeurs                       | Étape 1<br>Identifier les valeurs patrimoniales   |  |  | Étape 2<br>Qualifier les valeurs patrimoniales   | Étape 3<br>Déterminer l'importance du bien à l'échelle du Québec  |  |   |
|-------------------------------|---|--|--|--|---|--|---|
| <b>RÉSUMÉ DE L'ÉVALUATION</b> | <input checked="" type="checkbox"/> Le bien répond à l'ensemble des conditions d'identification et présente au moins une valeur : l'évaluation se poursuit à l'étape 2.<br>ou<br><input type="checkbox"/> Le bien ne répond pas à une ou plusieurs conditions d'identification : l'évaluation prend fin |  |  | <input checked="" type="checkbox"/> Le bien répond à au moins un critère d'intérêt d'une valeur identifiée à l'étape 1 : l'évaluation se poursuit à l'étape 3.<br>ou<br><input type="checkbox"/> Le bien ne répond à aucun critère d'intérêt de l'une des valeurs identifiées à l'étape 1 : l'évaluation prend fin | <input type="checkbox"/> Le bien se démarque par rapport à des biens qui lui sont similaires, soit par sa rareté, soit par sa représentativité. Son importance patrimoniale est établie à l'échelle du Québec.<br>ou<br><input checked="" type="checkbox"/> Le bien présente un intérêt patrimonial, mais il ne se démarque pas parmi les biens qui lui sont similaires.<br>Le bien présente un intérêt patrimonial en raison de sa valeur architecturale, artistique, historique et paysagère, mais ne se distingue pas significativement dans l'ensemble des lieux de culte du Québec, notamment en comparaison d'églises classées dans la ville de Québec, en particulier l'église de Saint-Jean-Baptiste et l'église du Très-Saint-Sacrement. |  |   |
|                               | Le bien présente la valeur patrimoniale   | Le lien entre la valeur et le bien est évident | Le bien présente des caractéristiques matérielles supportant la valeur | Justification  | Critères d'intérêt  | Justification  | Analyse comparative   |
| <b>Archéologique</b>          |   |  |  |  | <b>Le bien comporte des vestiges immobiliers révélateurs d'une occupation humaine passée significative</b><br><b>Le bien a livré des témoins archéologiques permettant d'accroître les connaissances sur une occupation humaine passée significative</b>  |  |   |
| <b>Architecturale</b>         | X   | X  | X  | - Grandes dimensions<br>- Formes d'inspiration romane (roses, arcs cintrés, colonnes courtes et trapues, etc.)<br>- Façade à deux clochers surmontés de flèches élancées   | <b>Le bien témoigne de la maîtrise d'un concept esthétique reconnu</b>  | L'église Saint-Charles de Limoilou est représentative de l'esthétique des églises catholiques construites au début du XX <sup>e</sup> siècle au Québec : le vocabulaire architectural employé est éclectique mais emprunte davantage à certains styles historiques – dans ce cas-ci, à l'architecture médiévale, surtout romane – tout en cherchant des effets de monumentalité. | L'aménagement intérieur de l'église Saint-Charles ressemble en de nombreux points à celui de l'église Saint-Jean-Baptiste (Québec, classée). Par ailleurs, d'autres églises de Québec construites à la même époque puisent aussi leurs formes dans l'architecture médiévale, notamment romane, dont l'église du Très-Saint-Sacrement (classée), qui en constitue un exemple abouti avec ses portails à voussures et la mosaïque du tympan central.  |
|                               |   |  |  |  | <b>Le bien constitue une réponse architecturale éloquente à des besoins à une période donnée</b>  | L'église Saint-Charles est typique des grandes églises urbaines construites au début du XX <sup>e</sup> siècle pour accueillir les fidèles des   | Cette église ne se distingue pas particulièrement parmi les nombreuses autres églises urbaines construites à cette époque. Son aménagement intérieur rappelle fortement celui de l'église de Saint-Jean-Baptiste (Québec, classée) construite plus de 30 ans avant le lieu de culte actuel à Limoilou, tandis que son volume général s'apparente à celui de l'église du Très-Saint-Sacrement (Québec, classée) ou l'église de Saint-Roch (Québec), à l'exception des flèches absentes sur |

|                     |   |   |   |  |  |  |  |
|---------------------|---|---|---|--|--|--|--|
|                     |   |   |   |  | paroisses de plus en plus peuplées.  | les clochers de ces deux lieux de culte. Certaines églises en milieu plus rural prennent d'ailleurs aussi des formes semblables à cette époque, comme l'église Notre-Dame-de-l'Annonciation, construite à L'Ancienne-Lorette en 1907-1908.   |  |
| <b>Artistique</b>   | X | X | X | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Présence d'une cinquantaine de vitraux de l'atelier Leonard &amp; Fischer</li> <li>- Présence de deux vitraux de G. Nincheri</li> <li>- Fresques de Nincheri</li> </ul> | <b>Le bien possède un caractère original ou avant-gardiste</b>   |  |  |
|                     |   |   |   |  | <b>Le bien possède des qualités esthétiques reconnues</b>  | L'église Saint-Charles présente une valeur artistique reposant notamment sur la présence d'un ensemble d'une cinquantaine de vitraux (en grande majorité fabriqués dans l'atelier Leonard et Fischer de Québec) et de plusieurs scènes et symboles peints par Guido Nincheri, qui a aussi réalisé deux vitraux.  | Ensemble de vitraux de Leonard & Fischer intéressant, mais plusieurs autres ensembles sont classés et ont aussi été sélectionnés pour la collection de référence (contrairement à ceux de l'église saint-Charles), dont les vitraux de l'église Saint-Charles-Borromée et ceux de l'église de Saint-Jean-Baptiste, deux lieux de culte aussi situés à Québec.<br><br>Les œuvres de Nincheri à l'église Saint-Charles ne comptent pas parmi ses réalisations les plus importantes, dont les fresques de l'église Sainte-Amélie (Baie-Comeau) et celles du château Dufresne (Montréal), protégées par un classement. |
|                     |   |   |   |  | <b>Le bien possède un caractère original ou avant-gardiste</b>   | Le décor de l'église Saint-Charles s'inscrit dans la foulée des décors intérieurs peints populaires dans le dernier quart du XIX <sup>e</sup> siècle et dans les premières décennies du siècle suivant.<br><br>Toutefois, Nincheri se distingue en introduisant la technique de la vraie fresque en Amérique du Nord. Bien que cette technique est alors utilisée depuis des siècles en Europe, les décors peints des églises québécoises sont jusque là faits surtout de toile marouflée. Le décor de l'église Saint-Charles compte parmi ses premiers décors peints au Québec, ce qui confère donc à cette œuvre une certaine originalité, à tout le moins pour la technique employée.   | Un des ensembles les plus anciens peints par Nincheri au Québec, et donc un de premiers exemples d'introduction de la technique de la fresque sur le territoire québécois, bien que cette technique soit très ancienne.  |
| <b>Emblématique</b> |   |   |   |  | <b>Le bien, ou son image, est associé spontanément à un lieu, une idée, un concept ou une période historique qui s'inscrit dans l'histoire du territoire québécois</b> |  |  |
| <b>Ethnologique</b> |   |   |   |  | <b>Le bien possède des caractéristiques révélatrices d'un aspect du mode de vie d'un groupe à une période donnée</b>   |  |  |
|                     |   |   |   |  | <b>Le bien est le résultat d'un travail manuel, exercé par des personnes qui maîtrisent un savoir-faire transmis de génération en génération</b>                       |  |  |
| <b>Historique</b>   | X | X | X | <ul style="list-style-type: none"> <li>- dimensions imposantes</li> <li>- implantation dans un secteur ancien du quartier</li> <li>- présence des anciennes armoiries de Limoilou</li> </ul>                     | <b>Le bien représente un témoin significatif de l'histoire du territoire québécois</b>   | L'église Saint-Charles de Limoilou témoigne du développement de Limoilou, de l'urbanisation des environs de la Ville de Québec et de l'industrialisation des abords de la rivière Saint-Charles.<br><br>S'il s'agit d'un témoin important pour cette période de l'histoire de la ville de Québec, il est moins significatif à l'échelle du Québec. De très nombreuses autres églises construites au tournant du XX <sup>e</sup> siècle en milieu urbain représentent l'équivalent pour leur ville respective.<br><br>Peu d'églises urbaines de cette période sont classées. Toutefois, parmi ce petit nombre, on compte l'église du Très-Saint-Sacrement (construite de 1920 à 1924), aussi située à Québec, qui témoigne également du développement des quartiers périphériques de Québec au début du XX <sup>e</sup> siècle. |  |

|                      |   |   |   |  |  |   |   |
|----------------------|---|---|---|--|--|---|---|
|                      |   |   |   | - présence forte du blason dit « des Conformités »<br>- thèmes choisis pour les vitraux et les fresques en lien avec l'histoire franciscaine ou les dévotions privilégiées par cette communauté. | <b>Le bien rappelle une personne ou un groupe ayant contribué à une facette de l'histoire du territoire québécois</b>  | L'église Saint-Charles de Limoilou est associée aux Capucins.   | L'église Saint-Charles est un des lieux de culte les plus significatifs en lien avec les Capucins, puisqu'il s'agit de la première paroisse qu'ils ont desservi au Québec. L'ensemble, incluant l'ancien couvent (qui servait aussi de noviciat), est toutefois plus significatif que l'église considérée seule.<br><br>Les Capucins font partie des nombreuses communautés qui s'établissent au Québec au tournant du XX <sup>e</sup> siècle. Ils ne font pas partie des groupes religieux les plus nombreux ou ayant joué un rôle particulièrement important dans l'histoire du Québec. |
| <b>Identitaire</b>   |   |   |   |  | <b>Le site est reconnu comme représentant un symbole de la société québécoise</b>  |   |   |
| <b>Paysagère</b>     | x | x | x | Flèches élancées   | <b>Le bien constitue une expression éloquente d'un concept paysager reconnu</b>  |   |   |
|                      |   |   |   |  | <b>Le bien comprend des éléments composant un effet paysager apprécié depuis de nombreuses années</b>  |   |   |
|                      |   |   |   |  | <b>Le bien constitue un repère géographique reconnu dans la population</b>   | Les flèches de l'églises sont un point de repère dans le quartier, mais il ne s'agit pas d'un point de repère largement reconnu au-delà de ce quartier. |   |
| <b>Scientifique</b>  |   |   |   |  | <b>Le bien possède la capacité de contribuer à l'amélioration des connaissances</b>  |   |   |
| <b>Sociale</b>       |   |   |   |  | <b>Le bien fait l'objet d'un attachement manifeste et significatif par une communauté</b>  |   |   |
|                      |   |   |   |  | <b>Le bien figure dans le récit collectif, depuis de nombreuses années, et il contribue au sentiment d'identité d'une communauté</b>                                 |   |   |
| <b>Technologique</b> |   |   |   |  | <b>Le bien témoigne d'une avancée technologique ou d'ingéniosité</b>   |   |   |
| <b>Urbanistique</b>  |   |   |   | L'église considérée seule ne présente pas de valeur urbanistique.  | <b>Le bien résulte d'une intervention urbanistique planifiée</b>   |   |   |
|                      |   |   |   |  | <b>Le bien présente des qualités morphologiques et formelles qui expriment de manière éloquente un mode d'aménagement traditionnel ou vernaculaire du territoire</b> |   |   |
|                      |   |   |   |  | <b>Le bien témoigne du processus dynamique d'urbanisation d'un milieu</b>  |   |   |

**Evaluation Only. Created with Aspose.Words. Copyright 2003-2017 Aspose Pty Ltd.**

**From:** France.Cliche@mcc.gouv.qc.ca  
**Sent:** 2020-11-12 12:57:32  
**To:** [REDACTED]  
**Cc:** Claude.Rodrigue@mcc.gouv.qc.ca  
**Subject:** Église Saint-Charles-de-Limoilou(Aspose.Email Evaluation)  
**Attachments:** AccuseReception\_SHSAD\_Signe.pdf

This is an evaluation copy of Aspose.Email for Java.

[View EULA Online](#)

---

Bonjour,

Veillez trouver, ci-joint, copie de la lettre en réponse à la vôtre concernant le dossier mentionné en objet.

Nos plus cordiales salutations!

*HTTP: Missing resource stringAccuseReception\_SHSAD\_Signe.pdfHTTP: Missing resource string*

## Direction générale du patrimoine

Ministère de la Culture et des Communications

225, Grande Allée Est, bloc C, R.-C.

Québec (Québec) G1R 5G5

Téléphone : 418 380-2352, poste 6352

Courriel : [dgpatrimoine@mcc.gouv.qc.ca](mailto:dgpatrimoine@mcc.gouv.qc.ca)

Site Web : [www.mcc.gouv.qc.ca](http://www.mcc.gouv.qc.ca)



Direction générale du patrimoine

**PAR COURRIEL**

Québec, le 12 novembre 2020

Monsieur Bertrand Juneau  
Président  
Société d'histoire de Saint-Augustin-de-Desmaures  
Maison Thibault-Soulard  
297, route 138  
Saint-Augustin-de-Desmaures (Québec) G3A 2C6



Monsieur le Président,

Nous avons pris connaissance de votre lettre du 5 novembre 2020 adressée à la ministre de la Culture et des Communications, M<sup>me</sup> Nathalie Roy, concernant l'église Saint-Charles-de-Limoilou, située dans l'arrondissement municipal La Cité-Limoilou de la ville de Québec. Nous prenons acte de votre appui à la proposition de classement transmise par la Société historique de Limoilou.

Le Ministère procédera à l'analyse de l'intérêt patrimonial de l'église de Saint-Charles-de-Limoilou. Soyez assuré que nous vous tiendrons informé du suivi qui sera donné à cette proposition de classement.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à communiquer avec M. Claude Rodrigue, directeur de la Direction de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches, par courriel à [claudio.rodrigue@mcc.gouv.qc.ca](mailto:claudio.rodrigue@mcc.gouv.qc.ca).

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, mes salutations distinguées.

La directrice générale par intérim,



M<sup>me</sup> Annie Goudreault

c. c. M. Claude Rodrigue, directeur, Direction de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches

N/Réf. : 39330

Québec  
Édifice Guy-Frégault  
225, Grande Allée Est, RC-C  
Québec (Québec) G1R 5G5  
Téléphone : 418 380-2352  
Télécopieur : 418 380-2336  
[www.mcc.gouv.qc.ca](http://www.mcc.gouv.qc.ca)

Montréal  
Édifice Le Wilder  
1435, rue de Bleury, 8<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec) H3A 2H7  
Téléphone : 514 873-0011  
Télécopieur : 514 864-2448



Direction générale du patrimoine

**PAR COURRIEL**

Québec, le 28 octobre 2020

Madame Renée Genest  
Directrice générale  
Action Patrimoine  
82, Grande Allée Ouest  
Québec (Québec) G1R 2G6  
[direction@actionpatrimoine.ca](mailto:direction@actionpatrimoine.ca)

Madame la Directrice générale,

Nous avons pris connaissance de votre lettre du 5 octobre 2020 adressée à la ministre de la Culture et des Communications, M<sup>me</sup> Nathalie Roy, concernant l'église Saint-Charles-de-Limoilou, située dans l'arrondissement municipal La Cité-Limoilou de la ville de Québec. Nous prenons acte de votre appui à la proposition de classement transmise par la Société historique de Limoilou.

Le Ministère procédera à l'analyse de l'intérêt patrimonial de l'église de Saint-Charles-de-Limoilou. Soyez assurée que nous vous tiendrons informée du suivi qui sera donné à cette proposition de classement.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à communiquer avec M. Claude Rodrigue, directeur de la Direction de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches, par courriel à [claudio.rodrigue@mcc.gouv.qc.ca](mailto:claudio.rodrigue@mcc.gouv.qc.ca).

Je vous prie d'agréer, Madame la Directrice générale, mes salutations distinguées.

La directrice générale par intérim,



M<sup>me</sup> Annie Goudreault

c. c. M. Claude Rodrigue, directeur, Direction de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches

N/Réf. : 39019

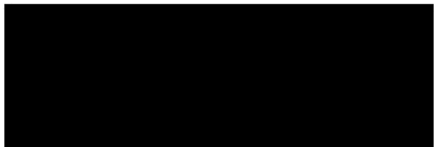
Québec  
Édifice Guy-Frégault  
225, Grande Allée Est, RC-C  
Québec (Québec) G1R 5G5  
Téléphone : 418 380-2352  
Télécopieur : 418 380-2336  
[www.mcc.gouv.qc.ca](http://www.mcc.gouv.qc.ca)

Montréal  
Édifice Le Wilder  
1435, rue de Bleury, 8<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec) H3A 2H7  
Téléphone : 514 873-0011  
Télécopieur : 514 864-2448





Québec, le 17 août 2015



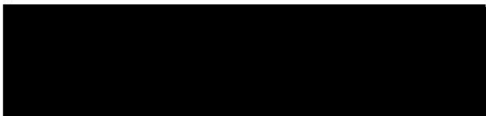
Monsieur,

Par la présente, nous accusons réception de vos propositions concernant la désignation de Louis-Joseph Papineau et des patriotes de 1837 et 1838 à titre de personnages historiques, et de l'adoption du drapeau patriote lors des comités régionaux de 1832 à titre d'événement historique par la ministre de la Culture et des Communications.

Vos suggestions seront analysées avec intérêt et soyez assuré que nous vous tiendrons informé du suivi qui y sera donné. Nous vous invitons à nous transmettre toute étude, analyse patrimoniale ou autre documentation pertinente qui pourrait contribuer à la connaissance des éléments et à leur analyse par le Ministère.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à communiquer avec M. Mathieu Payette-Hamelin, de la Direction de Montréal par téléphone au (514) 873-0325 ou par courriel à [mathieu.payette-hamelin@mcc.gouv.qc.ca](mailto:mathieu.payette-hamelin@mcc.gouv.qc.ca).

Je vous remercie de l'intérêt que vous portez au patrimoine québécois et vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.



Marie-Ève Bonenfant  
Conseillère en patrimoine

c. c. M. Mathieu Payette-Hamelin, Direction de Montréal

Direction des politiques et de l'évaluation patrimoniale

**PAR COURRIEL**

Québec, le 31 octobre 2023



Monsieur,

La *Loi sur le patrimoine culturel* permet au ministre de la Culture et des Communications de désigner tout élément du patrimoine culturel, dont un personnage, un événement ou un lieu historique pour reconnaître formellement son intérêt patrimonial.

Le ministre détermine si l'élément présente un intérêt public en s'appuyant notamment sur l'évaluation de son intérêt patrimonial, mais également sur sa place dans la mémoire collective. La méthode d'évaluation du Ministère est disponible sur le site officiel du gouvernement du Québec.

Par la présente, je vous informe que la proposition de désignation de l'adoption du drapeau des Patriotes n'a pas été retenue par le ministre, sur la recommandation du Ministère. En effet, l'analyse a révélé que l'adoption du drapeau des Patriotes (1832) est un événement historique moins significatif que d'autres événements qui ont ponctué les luttes politiques de la décennie de 1830. Des éléments en lien avec l'histoire des Patriotes ont déjà été désignés et le Ministère entend poursuivre en ce sens au cours des prochaines années.

Si vous souhaitez obtenir des renseignements supplémentaires, je vous invite à communiquer avec M. Jonathan Guénette, directeur des services à la clientèle de l'Île de Montréal, par courriel à l'adresse : [jonathan.guenette@mcc.gouv.qc.ca](mailto:jonathan.guenette@mcc.gouv.qc.ca)

Veuillez accepter, Monsieur, mes salutations distinguées.

Le directeur,



Bruno Boisvert

c. c. M. Jonathan Guénette, Direction des services à la clientèle de l'Île de Montréal

N/Réf : 49081

Québec  
Édifice Guy-Frégault  
225, Grande Allée Est, RC-C  
Québec (Québec) G1R 5G5  
Téléphone : 418 380-2337  
Télécopieur : 418 380-2336  
[www.mcc.gouv.qc.ca](http://www.mcc.gouv.qc.ca)

Montréal  
Édifice Le Wilder  
1435, rue de Bleury, 8<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec) H3A 2H7  
Téléphone : 514 873-0011  
Télécopieur : 514 864-2448

## ADOPTION DU DRAPEAU DES PATRIOTES (1832)

### Description :

Le drapeau des Patriotes est adopté en 1832. Inspiré du tricolore français issu lui-même de la Révolution française, le drapeau patriote représente trois bandes horizontales, soit verte, blanche et rouge. Le vert représentait les Irlandais, le blanc les Canadiens d'expression française et le rouge, les Canadiens d'expression anglaise qui s'étaient joints au mouvement. Le drapeau a été employé pendant les manifestations et les conflits de la décennie de 1830.

### Proposeur (appuis) :

Date de réception de la proposition : 14 août 2015

### Contexte de la proposition :

La proposition de désignation de l'adoption du drapeau des patriotes (1832) a été reçue

Le Ministère a considéré que l'adoption du drapeau des patriotes en 1832 ne constituait pas un événement historique suffisamment important en vue d'une désignation, comparativement à d'autres événements qui ont ponctué les luttes politiques de la décennie de 1830.

Le 20 mai 2021, Louis-Joseph Papineau est désigné comme personnage historique.

Contexte actuel : Inchangé

### Contexte légal municipal (Identification, citation) :

L'adoption du drapeau des patriotes (1832) n'a pas été identifié par une municipalité en vertu de la LPC.

### Enjeu(x) :

Avis du CPCQ : Le CPCQ n'a pas formulé d'avis sur la proposition

### Sommaire intérêt patrimonial :

**L'adoption du drapeau des patriotes ne remplit aucun des critères de la méthode d'évaluation des événements historiques.**

### Sommaire de l'intérêt public :

**L'adoption du drapeau des patriotes est conforme aux Lignes directrices concernant la désignation d'un personnage, d'un événement ou d'un lieu historique. Cependant, puisqu'il ne présente pas d'intérêt patrimonial selon la méthode d'évaluation des événements historiques, la ligne directrice suivante pourrait ne pas être respectée :**

- les personnages, les événements ou les lieux historiques dont la connaissance, la transmission ou la mise en valeur présente un intérêt public.

Scénario recommandé : Refus de la proposition de désignation.

Direction des politiques et de l'évaluation patrimoniale

## RÉSUMÉ DE L'ANALYSE DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL

### ÉVÉNEMENT HISTORIQUE

#### INFORMATION

**Nom** Adoption du Drapeau des patriotes (1832)

**Région administrative (si applicable)**

**Chargé d'analyse** René Laliberté

### SYNTHÈSE HISTORIQUE

Les patriotes sont les héritiers idéologiques du Parti canadien, créé vers 1806. Le groupe se désigne sous le nom de Parti patriote à compter de 1826 pour afficher son ouverture aux partisans de langue anglaise. Majoritaires en Chambre à partir des élections de 1827, les patriotes sont dirigés principalement par des membres provenant de la petite bourgeoisie professionnelle, dont les principaux porte-paroles sont Louis-Joseph Papineau, Wolfred Nelson, Denis-Benjamin Viger et Elzéar Bédard. En 1834, les patriotes se dotent d'un Comité central permanent, qui structure leur mouvement et permet de coordonner l'action parlementaire des élus et celle extraparlémentaire des comités de paroisses et de comtés. L'organisation patriote comprend également des associations de dames patriotiques, notamment dans Deux-Montagnes, Verchères et Richelieu. Afin de diffuser leurs idées, les patriotes bénéficient du soutien de journaux, au nombre desquels figurent *La Minerve*, *The Vindicator*, *Le Canadien* et *L'Écho du pays*. Les adhérents aux idées du Parti sont des membres de professions libérales, de petits marchands francophones et de simples habitants.

À partir de 1832, les comités deviennent des comités patriotes, les assemblées des assemblées patriotes, les députés des députés patriotes. On adopte des signes de ralliement et un drapeau. Historiquement, le drapeau dit « de Saint-Charles » serait la première bannière patriote et aurait été brandi à de nombreux rassemblements, dont l'Assemblée des Six-Comtés.

**Québec**  
Édifice Guy-Frégault  
225, Grande Allée Est, RC-C  
Québec (Québec) G1R 5G5  
Téléphone : 418 380-2337  
Télécopieur : 418 380-2336  
[www.mcc.gouv.qc.ca](http://www.mcc.gouv.qc.ca)

**Montréal**  
Édifice Le Wilder  
1435, rue de Bleury, 8<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec) H3A 2H7  
Téléphone : 514 873-0011  
Télécopieur : 514 864-2448

On reconnaît trois étendards qui furent brandis lors de manifestations patriotiques. Le premier, dit drapeau de Saint-Charles, consiste en trois bandes horizontales de couleurs verte, blanche et rouge, rappelant probablement la contribution des Irlandais, français et anglais à l'avancement de la démocratie au Bas-Canada. Le deuxième, dit « drapeau de Saint-Eustache », parce qu'il avait été brandi par les patriotes lors de la bataille du 14 décembre 1837, représente une branche d'érable surmontée d'un brochet maskinongé serti de cônes de sapin et des lettres C et JB (Jean Baptiste). Le dernier est dit « drapeau des Frères chasseurs ». Il s'inspire du drapeau américain. Deux étoiles bleues sur fond argenté y représentent les Haut et Bas Canada unis au sein d'une république confédérée.

## ANALYSE PATRIMONIALE

L'événement ne se qualifie pour aucun des critères de la méthode d'évaluation des événements historiques.

|           | Critères  | Justification |
|-----------|---|---------------|
| ÉVÉNEMENT | <input type="checkbox"/> Envergure  |               |
|           | <input type="checkbox"/> L'événement est largement reconnu comme ayant été marquant dans l'histoire au Québec.<br>+ |               |
|           | <input type="checkbox"/> L'événement a eu des répercussions durables dans le temps.<br>+                            |               |
|           | <input type="checkbox"/> L'événement est documenté ou fait l'objet de gestes de reconnaissance.                     |               |
|           | <input type="checkbox"/> Évocation  |               |

|  |  |  |
|--|--|--|
|  | L'événement est reconnu pour sa capacité à évoquer une idée, une cause, un mouvement, une tradition, un phénomène, une période ou un contexte significatif dans l'histoire au Québec.<br><br>+ |  |
|  | L'événement évoque de façon remarquable cette idée, cette cause, ce mouvement, cette tradition, ce phénomène, cette période ou ce contexte significatif  |  |

## BIBLIOGRAPHIE

- BERNARD, Jean-Paul. *Les rébellions de 1837 et de 1838 dans le Bas-Canada*, Ottawa, La Société historique du Canada, brochure historique no.55, 1996, 41 p.
- FILTEAU, Gérard. *Histoire des patriotes*, Québec, Septentrion, 2003, 628 p.
- LAPORTE, Gilles. *Brève histoire des patriotes*, Québec, Septentrion, 2015, 361 p.
- MESSIER, Alain, *Dictionnaire encyclopédique et historique des Patriotes, 1837-1838*, Montréal, Guérin, 2002. 597 p.
- SENIOR, Elinor Kyte. *Les habits rouges et les patriotes*. Montréal, VLB Éditeur, 1997, Édition originale parue en 1985 sous le titre Redcoats and Patriots. 313 p.
- Les patriotes de 1837 à 1838 au Bas-Canada, <http://www.1837.qc.ca/index.shtml>, consulté le 5 février 2015

| LES PATRIOTES DE 1837-1838  |
|---|
| <b>Proposeur (appuis) :</b> [REDACTED]  |
| <b>Date de réception de la proposition :</b> 14 août 2015   |
| <b>Description :</b><br>Les patriotes est le nom donné aux membres du Parti patriote, à ses sympathisants et à ceux qui se sont portés à la défense de leurs idées lors des rébellions de 1837 et 1838 au Bas-Canada et des événements qui y ont mené.  |
| <b>Contexte de la proposition :</b><br>La proposition de désignation des Patriotes de 1837-1837 comme personnages historiques a été reçu en même temps que celles visant l'adoption du drapeau des patriotes en 1832 comme événement historique et de Louis-Joseph Papineau comme personnage historique.<br><br>L'évaluation des Patriotes de 1837-1838 comme personnage historique par le Ministère s'est conclue par une recommandation de refuser la proposition en raison de la difficulté à circonscrire les personnes qui pourraient partie de ce groupe assez vaste. [REDACTED]<br>[REDACTED]<br><br>Le 20 mai 2021, Louis-Joseph Papineau est désigné comme personnage historique.  |
| <b>Contexte actuel :</b> Inchangé   |
| <b>Contexte légal municipal (Identification, citation) :</b><br>Les Patriotes de 1837-1838 n'ont pas fait l'objet d'une identification par une municipalité en vertu de la LPC.   |
| <b>Enjeu(x) :</b><br>[REDACTED]<br>[REDACTED] Le Ministère a d'ailleurs depuis procédé à la désignation de Louis-Joseph Papineau comme personnage historique. [REDACTED]<br>[REDACTED]  |
| <b>Avis du CPCQ :</b> Le CPCQ n'a pas formulé d'avis sur la proposition.  |
| <b>Sommaire intérêt patrimonial :</b><br><br><b>Les patriotes de 1837-1838 ne se qualifient pas pour l'ensemble des conditions du critère d'envergue de la méthode d'évaluation des personnages historiques.</b><br><br>1) <i>Les activités et les réalisations du personnage sont largement reconnues comme ayant été marquantes dans l'histoire au Québec.</i><br>Les activités du groupe ont marqué le XIX <sup>e</sup> siècle québécois et occupent une place centrale dans l'histoire nationale québécoise.<br><br>2) <i>Les activités et les réalisations du personnage ont entraîné des répercussions durables dans le temps.</i><br>Les Patriotes sont un groupe vaste et difficile à circonscrire. D'abord actifs sur la scène politique et parlementaire, ils sont ensuite un groupe armé. La défaite militaire des patriotes a occasionné une prise de conscience de l'administration britannique sur des enjeux de gouvernance au Bas-Canada. On peut lier la création du Canada-Uni aux Rébellions, car elle suit le Rapport Durham qui est commandé dans le sillage du conflit.<br><br>Le conflit introduit des éléments dans l'espace public sur la longue durée, notamment les revendications démocratiques, le gouvernement responsable, les aspirations nationales, etc.<br><br>3) <i>Le personnage et ses réalisations sont documentés ou ont fait l'objet de gestes de reconnaissance depuis son décès.</i><br>L'histoire des patriotes est très bien documentée. Les représentations des patriotes et des événements auxquels ils participent ont été grandement influencées par les différents contextes idéologiques et politiques. Les patriotes occupent une place importante dans la mémoire collective québécoise et font l'objet d'une journée nationale célébrée annuellement au Québec, soit le lundi qui précède le 25 mai. Cependant, le groupe n'est pas suffisamment circonscrit, |

allant des sympathisants aux idées du parti à ceux qui ont pris les armes. Il a muté au gré des événements et des scissions internes. De ce fait, il devient compliqué de bien identifier le groupe et d'y rattacher ses réalisations, dans la mesure où la définition de patriote évolue de façon importante du moment où un parti se nomme ainsi jusqu'à la dispersion des derniers patriotes en 1838. Entre ces deux bornes temporelles se situent plusieurs nuances de postures et de moyens d'actions qui sont mal représentées par le statut de personnage historique.

**Sommaire intérêt public :**

**Les Patriotes de 1837-1838 sont conformes aux Lignes directrices concernant la désignation d'un personnage, d'un événement ou d'un lieu historique. Cependant, puisqu'ils ne présentent pas d'intérêt patrimonial selon la méthode d'évaluation des événements historiques, la ligne directrice suivante pourrait ne pas être respectée :**

- les personnages, les événements ou les lieux historiques dont la connaissance, la transmission ou la mise en valeur présente un intérêt public.

**Scénario recommandé :** Refus de la proposition des Patriotes de 1837-1838 comme personnage historique [REDACTED]



Direction des politiques et de l'évaluation patrimoniale

**PAR COURRIEL**

Québec, le 31 octobre 2023

[REDACTED]  
[REDACTED]

Monsieur,

La *Loi sur le patrimoine culturel* (LPC) permet au ministre de la Culture et des Communications de désigner tout élément du patrimoine culturel, dont un personnage, un événement ou un lieu historique pour reconnaître formellement son intérêt patrimonial.

Le ministre détermine si l'élément présente un intérêt public en s'appuyant notamment sur l'évaluation de son intérêt patrimonial, mais également sur sa place dans la mémoire collective. La méthode d'évaluation du Ministère est disponible sur le site officiel du gouvernement du Québec.

Par la présente, je vous informe que la proposition de désignation des patriotes n'a pas été retenue par le ministre, sur la recommandation du Ministère. En effet, l'analyse a révélé que les patriotes est le nom donné aux membres du Parti patriote, à ses sympathisants et à ceux qui se sont portés à la défense de leurs idées lors des rébellions de 1837 et 1838 au Bas-Canada. Il peut être difficile et hasardeux d'identifier toutes les personnes qui pourraient faire partie de ce groupe. De plus, le seul fait d'avoir été identifié comme un patriote ne permettrait pas nécessairement à un personnage de se qualifier pour une désignation en vertu de la LPC. Des éléments en lien avec l'histoire des patriotes ont déjà été désignés et le Ministère entend poursuivre en ce sens au cours des prochaines années.

Si vous souhaitez obtenir des renseignements supplémentaires, je vous invite à communiquer avec M. Jonathan Guénette, directeur des services à la clientèle de l'Île de Montréal, par courriel à l'adresse : [jonathan.guenette@mcc.gouv.qc.ca](mailto:jonathan.guenette@mcc.gouv.qc.ca)

Veuillez accepter, Monsieur, mes salutations distinguées.

Le directeur,

[REDACTED]

Bruno Boisvert

c. c. M. Jonathan Guénette, Direction des services à la clientèle de l'Île de Montréal

N/Réf : 49081

Québec  
Édifice Guy-Frégault  
225, Grande Allée Est, RC-C  
Québec (Québec) G1R 5G5  
Téléphone : 418 380-2337  
Télécopieur : 418 380-2336  
[www.mcc.gouv.qc.ca](http://www.mcc.gouv.qc.ca)

Montréal  
Édifice Le Wilder  
1435, rue de Bleury, 8<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec) H3A 2H7  
Téléphone : 514 873-0011  
Télécopieur : 514 864-2448

Direction des politiques et de l'évaluation patrimoniale

## RÉSUMÉ DE L'ANALYSE DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL

### PERSONNAGE HISTORIQUE

#### INFORMATION

**Nom** Les Patriotes de 1837-1838

**Chargé d'analyse** René Laliberté

#### SYNTHÈSE HISTORIQUE

Les patriotes est le nom donné aux membres du Parti patriote, à ses sympathisants et à ceux qui se sont portés à la défense de leurs idées lors des rébellions de 1837 et 1838 au Bas-Canada.

Les patriotes sont les héritiers idéologiques du Parti canadien, créé vers 1806 et mené par Louis-Joseph Papineau à partir de 1815. Le groupe se désigne sous le nom de Parti patriote à compter de 1826 pour afficher son ouverture aux partisans de langue anglaise. Majoritaires en Chambre à partir des élections de 1827, les patriotes sont dirigés principalement par des membres provenant de la petite bourgeoisie professionnelle, dont les principaux porte-paroles sont Louis-Joseph Papineau, Wolfred Nelson, Denis-Benjamin Viger et Elzéar Bédard. L'organisation patriote comprend également des associations de dames patriotiques, notamment dans Deux-Montagnes, Verchères et Richelieu. Les adhérents aux idées du Parti sont des membres de professions libérales, de petits marchands francophones et de simples habitants.

Les patriotes revendiquent le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et désirent faire respecter les intérêts de la population canadienne par l'administration coloniale. Ils réclament une réforme démocratique des institutions politiques du Bas-Canada, qui sont contrôlées par l'oligarchie coloniale et les marchands britanniques. Ils désirent concrètement un Conseil législatif électif, un

**Québec**  
Édifice Guy-Frégault  
225, Grande Allée Est, RC-C  
Québec (Québec) G1R 5G5  
Téléphone : 418 380-2337  
Télécopieur : 418 380-2336  
[www.mcc.gouv.qc.ca](http://www.mcc.gouv.qc.ca)

**Montréal**  
Édifice Le Wilder  
1435, rue de Bleury, 8<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec) H3A 2H7  
Téléphone : 514 873-0011  
Télécopieur : 514 864-2448

Conseil exécutif responsable devant les élus, ainsi que le contrôle des subsides et de la liste civile par la Chambre d'assemblée. Craignant l'assimilation, les patriotes s'opposent à l'immigration massive de Britanniques dans la colonie, ainsi qu'au projet d'union entre le Haut et le Bas-Canada, qui traîne dans le paysage politique depuis 1810.

Après une échauffourée entre les Fils de la Liberté et le Doric Club, une association loyaliste, en novembre 1837, des mandats d'arrestation sont lancés contre 26 chefs patriotes. La tension monte et une insurrection armée se prépare. Des confrontations ont lieu en 1837 et 1838 entre les patriotes et l'armée britannique, renforcée par des volontaires loyaux. En février 1838, plusieurs figures patriotes exilés aux États-Unis dont Robert Nelson proclament la république du Bas-Canada à Caldwell's Manor et recrutent des combattants qui se nomment les Frères chasseurs. L'offensive menée par Nelson en novembre 1838 est rapidement démantelée.

## ANALYSE PATRIMONIALE

|            | Critères  | Justification  |
|------------|---|--|
| PERSONNAGE | <input type="checkbox"/> Envergure  |  |
|            | <input checked="" type="checkbox"/> Les activités et les réalisations du personnage sont largement reconnues comme ayant été marquantes dans l'histoire au Québec.<br>+ | Les activités du groupe ont marqué le XIX <sup>e</sup> siècle québécois et occupent une place centrale dans l'histoire nationale québécoise.   |
|            | <input checked="" type="checkbox"/> Les activités et les réalisations du personnage ont entraîné des répercussions durables dans le temps.<br>+                         | Les Patriotes sont un groupe vaste et difficile à circonscrire. D'abord actifs sur la scène politique et parlementaires, ils sont ensuite un groupe armé. La défaite militaire des patriotes a occasionné une prise de conscience de l'administration britannique sur des enjeux de gouvernance au Bas-Canada. On peut lier la création du Canada-Uni aux Rébellions, car elle suit le Rapport Durham qui est commandé dans le sillage du conflit. |

|   |  |   |
|---|--|---|
|   |  | Le conflit introduit des éléments dans l'espace public sur la longue durée, notamment les revendications démocratiques, le gouvernement responsable, les aspirations nationales, etc.   |
|   | <input type="checkbox"/> Le personnage et ses réalisations sont documentés ou ont fait l'objet de gestes de reconnaissance depuis son décès.   | <p>L'histoire des patriotes est très bien documentée. Les représentations des patriotes et des événements auxquels ils participent ont été grandement influencées par les différents contextes idéologiques et politiques. Les patriotes occupent une place importante dans la mémoire collective québécoise et font l'objet d'une journée nationale, célébrée annuellement au Québec le lundi qui précède le 25 mai.</p> <p>Cependant, le groupe n'est pas suffisamment circonscrit, allant des sympathisants aux idées du parti à ceux qui ont pris les armes. Il a muté au gré des événements et des scissions internes. De ce fait, il devient compliqué de bien identifier le groupe et d'y rattacher ses réalisations, dans la mesure où la définition de patriote évolue de façon importante du moment où un parti se nomme ainsi jusqu'à la dispersion des derniers patriotes en 1838. Entre ces deux bornes temporelles se situent plusieurs nuances de postures et de moyens d'actions qui sont mal représentés par le statut de personnage historique.</p> |
| <b><input type="checkbox"/> Évocation</b> |  |   |
|   | <input type="checkbox"/> Les connaissances existantes sur le personnage démontrent sa capacité à évoquer une idée, une cause, un mouvement, une tradition, un phénomène, une période ou un contexte significatif dans l'histoire au Québec.<br><br>+ |   |
|   | <input type="checkbox"/> Le personnage évoque de façon remarquable cette idée, cette cause, ce mouvement, cette tradition, ce phénomène, cette période ou ce contexte significatif.  |   |

## BIBLIOGRAPHIE

- ▯ BERNARD, Jean-Paul. *Les rébellions de 1837 et de 1838 dans le Bas-Canada*, Ottawa, La Société historique du Canada, brochure historique no.55, 1996, 41 p.
- ▯ FILTEAU, Gérard. *Histoire des patriotes*, Québec, Septentrion, 2003, 628 p.
- ▯ LAPORTE, Gilles. *Brève histoire des patriotes*, Québec, Septentrion, 2015, 361 p.
- ▯ MESSIER, Alain, *Dictionnaire encyclopédique et historique des Patriotes, 1837-1838*, Montréal, Guérin, 2002. 597 p.
- ▯ SENIOR, Elinor Kyte. *Les habits rouges et les patriotes*. Montréal, VLB Éditeur, 1997, Édition originale parue en 1985 sous le titre *Redcoats and Patriots*. 313 p.
- ▯ Les patriotes de 1837 à 1838 au Bas-Canada, <http://www.1837.qc.ca/index.shtml>, consulté le 5 février 2015

Direction des politiques et de l'évaluation patrimoniale

**PAR COURRIEL**

Québec, le 31 octobre 2023

[REDACTED]  
[REDACTED]  
[REDACTED]  
[REDACTED]

Messieurs,

La *Loi sur le patrimoine culturel* (LPC) permet au ministre de la Culture et des Communications de désigner tout élément du patrimoine culturel, dont un élément du patrimoine immatériel, un personnage, un événement ou un lieu historique pour reconnaître formellement son intérêt patrimonial.

Le ministre détermine si l'élément présente un intérêt public en s'appuyant notamment sur l'évaluation de son intérêt patrimonial, mais également sur les lignes directrices pour la désignation des éléments du patrimoine immatériel. La méthode d'évaluation du Ministère est disponible sur le site officiel du gouvernement du Québec.

Par la présente, je vous informe que la proposition de désignation des utilisations du cheval en ville au Québec n'a pas été retenue par le ministre, sur la recommandation du Ministère. En effet, l'analyse du Ministère a montré que durant la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle, les usages du cheval en ville au Québec ont cessé. Ils ont uniquement survécu à des fins touristiques dans les villes de Québec et de Montréal. Les usages du cheval en ville au Québec ne répondent pas à la définition du patrimoine immatériel de la LPC. Dans ce contexte, ils ne peuvent pas être désignés comme un élément du patrimoine immatériel.

Si vous souhaitez obtenir des renseignements supplémentaires, je vous invite à communiquer avec moi, par courriel à l'adresse suivante : [bruno.boisvert@mcc.gouv.qc.ca](mailto:bruno.boisvert@mcc.gouv.qc.ca).

Veuillez accepter, Messieurs, mes salutations distinguées.

Le directeur,

[REDACTED]

Bruno Boisvert

N/Réf : 49081

| LES USAGES DU CHEVAL EN VILLE AU QUÉBEC   |
|---|
| <b>Proposeur (appuis) :</b> [REDACTED]  |
| <b>Date de réception de la proposition :</b> 25 août 2020   |
| <b>Contexte de la proposition :</b><br>[REDACTED]<br>Le 25 août 2020, [REDACTED] transmis une proposition de désignation intitulée « Les utilisations du cheval en ville au Québec » comme élément du patrimoine immatériel en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel (LPC). [REDACTED]<br>[REDACTED].  |
| <b>Contexte actuel :</b><br>La dernière demande de suivi auprès du Ministère remonte au 12 juillet 2022.<br>Aucun élément contextuel nouveau n'a été porté à l'attention du Ministère.<br><br><i>Contexte légal municipal (inventaire, identification, réglementation particulière) :</i> Le 31 décembre 2019, le Règlement interdisant les calèches sur le territoire de la Ville de Montréal est entré en vigueur.  |
| <b>Enjeu(x)</b> s.o.  |
| <b>Conformité aux cinq conditions de la définition du patrimoine immatériel en vertu de la LPC :</b><br>Bien qu'elles comprennent des savoir-faire relatifs à l'attelage et à la conduite des chevaux, les « utilisations du cheval » ne correspondent pas à un élément du patrimoine immatériel comme cela est défini dans la Loi. En effet, la définition comporte les notions de « transmission de génération en génération » et de « récréation en permanence » de pratiques ou de savoir-faire qui se rattachent à des coutumes anciennes. Dans le cas du cheval en ville au Québec, il est plutôt « utilisé » dans l'espace urbain – ou réintroduit après avoir été délaissé ou abandonné – comme un moyen de transport à des fins touristiques, de spectacle ou, plus récemment, de sécurité publique. De plus, le Ministère n'a pas été en mesure d'identifier et de consulter une communauté ou un groupe qui reconnaît les utilisations du cheval en ville au Québec comme faisant partie de son patrimoine culturel. |
| <b>CONSIDÉRANT QUE :</b><br><br>Les usages du cheval en ville ne répondent pas à la définition du patrimoine immatériel en vertu de la LPC.   |
| <b>Scénario recommandé :</b> Refus de la proposition de désignation.  |

PAR COURRIEL

Québec, le 27 août 2020

[REDACTED]

Messieurs,

Par la présente, nous accusons réception de votre proposition concernant la désignation des utilisations du cheval en ville au Québec à titre d'élément du patrimoine immatériel par la ministre de la Culture et des Communications, M<sup>me</sup> Nathalie Roy.

Votre suggestion sera analysée avec intérêt et soyez assurés que nous vous tiendrons informés du suivi qui y sera donné.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à communiquer avec M<sup>me</sup> Julie Fournier, de la Direction des Services à la clientèle de l'île de Montréal par courriel à l'adresse suivante : [julie.fournier@mcc.gouv.qc.ca](mailto:julie.fournier@mcc.gouv.qc.ca).

Je vous remercie de l'intérêt que vous portez au patrimoine québécois et vous prie d'agréer, Messieurs, mes salutations distinguées.

[REDACTED]

Marie-Ève Bonenfant  
Conseillère en patrimoine

c. c. M<sup>me</sup> Maryse Filion, de la Direction des services à la clientèle de l'île de Montréal



**La pratique de la sculpture figurative sur bois à Saint-Jean-Port-Joli**  
**Étude complémentaire en vue de sa désignation comme élément du patrimoine**  
**immatériel québécois**

Rapport d'expertise ethnologique

Direction générale du patrimoine

Préparé par  
Mathieu Perron, ethnologue

Linda Tremblay, directrice générale du patrimoine  
Karine Laviolette, coordonnatrice

Saint-Pascal  
Version initiale : 30 avril 2020

Dernière version (version actuelle) présentée le 21 septembre 2020

## Table des matières

|  |    |
|--|----|
| Présentation de la démarche .....  | 3  |
| Contexte ethno-historique de la pratique de la sculpture à Saint-Jean-Port-Joli .....                                      | 7  |
| Terminologie utilisée .....  | 17 |
| (Re)définir la pratique à l'étude : enjeux théoriques .....  | 20 |
| Description de la pratique de la sculpture sur bois en taille directe à Saint-Jean-Port-Joli.....                          | 23 |
| Valeur patrimoniale de la pratique .....   | 33 |
| Conclusion .....   | 34 |
| Sources bibliographiques .....   | 35 |
| Annexe 1. Visites d'atelier : connaissances et savoir-faire à explorer .....   | 40 |
| Annexe 2. Formulaire de consentement .....   | 41 |
| Annexe 3. Liste des personnes interrogées.....   | 43 |
| Annexe 4. Repères chronologiques sur le développement de la pratique de la sculpture sur bois à Saint-Jean-Port-Joli ..... | 45 |

## Présentation de la démarche

### Contexte de l'étude

En 2015, la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli a proposé à la ministre de la Culture et des Communications de désigner la pratique de la sculpture figurative sur bois à Saint-Jean-Port-Joli comme élément du patrimoine immatériel québécois. La Direction générale du patrimoine, appuyée par le Conseil du patrimoine culturel du Québec, a étudié la proposition de la municipalité et a reconnu l'intérêt patrimonial de cette pratique, qui pourra être inscrite au Répertoire du patrimoine culturel du Québec. Le présent mandat doit permettre d'étayer l'argumentaire quant aux motifs de désignation de la pratique de la sculpture figurative sur bois à Saint-Jean-Port-Joli en tant qu'élément du patrimoine immatériel québécois et dégager des recommandations liées à cette désignation<sup>1</sup>.

La désignation des éléments du patrimoine immatériel par la Direction générale du patrimoine s'appuie sur la définition du patrimoine immatériel retenue dans la Loi sur le patrimoine culturel (2012), qui procède par énumération de ses composantes, soit:

Les savoir-faire, les connaissances, les expressions, les pratiques et les représentations transmis de génération en génération et recréés en permanence, en conjonction, le cas échéant, avec les objets et les espaces culturels qui leur sont associés, qu'une communauté ou un groupe reconnaît comme faisant partie de son patrimoine culturel et dont la connaissance, la sauvegarde, la transmission ou la mise en valeur présente un intérêt public<sup>2</sup>.

Nous avons donc étudié la pratique de la sculpture figurative sur bois à Saint-Jean-Port-Joli sous cet angle. Nous avons aussi porté une attention particulière aux questions suivantes :

- La pratique de la sculpture figurative sur bois à Saint-Jean-Port-Joli est-elle une « pratique culturelle traditionnelle »? Quels sont les connaissances et savoir-faire qui lui confèrent un statut particulier?
- Quel est le contexte de production de cette pratique, d'un point de vue historique et d'un point de vue actuel (actualisation de la pratique, i.e. adaptation à la culture et à l'environnement changeants)?
- Quels sont les mécanismes d'apprentissage et de transmission de la pratique? Peut-on parler sans équivoque d'un « patrimoine vivant »?
- La communauté reconnaît-elle des « porteurs de tradition »? Reconnaît-elle la pratique de la sculpture sur bois comme un patrimoine au statut particulier, d'intérêt public?
- Quelles sont les pistes d'action qui pourraient améliorer les connaissances sur la pratique, favoriser sa sauvegarde et son développement (mesures de protection et de promotion)?

---

<sup>1</sup> Deux statuts légaux peuvent être attribués à un élément du patrimoine immatériel québécois en guise de gestes de valorisation : la **désignation** par le ministre de la Culture et des Communications ou l'**identification légale** pour une municipalité. Dans les deux cas de figure, l'élément reconnu est inscrit au Répertoire du patrimoine culturel du Québec, qui peut être consulté à l'adresse suivante : <http://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca>.

Le statut légal constitue un geste de valorisation de cet élément du patrimoine immatériel, mais il n'est pas contraignant pour les porteurs de tradition et n'entraîne pas d'obligation de financement, de protection ou de promotion de cet élément par le gouvernement du Québec.

<sup>2</sup> *Loi sur le patrimoine culturel*, chapitre 1, article 2. Le texte de la loi peut être consulté à l'adresse suivante : <http://legisquebec.gouv.qc.ca/fr/ShowDoc/cs/P-9.002>.

Au cours de nos recherches, nous avons finalement cherché à savoir si la pratique pouvait être considérée, dans une certaine mesure, comme représentation ou comme performance qui implique à la fois le sculpteur et son public.

Notre méthode de travail s'inspire davantage de la méthode inductive et de la théorisation ancrée que de la méthode hypothético-déductive (approche du terrain réalisée dans l'objectif de valider des hypothèses) : nous avons moins une hypothèse à valider qu'un terrain à explorer<sup>3</sup>.

### **Présentation des sources et des outils d'enquête**

La recherche a débuté par une recension des écrits au sujet de la sculpture sur bois à Saint-Jean-Port-Joli, de même que sur la pratique de la sculpture dans les domaines de l'art populaire et des métiers d'art. Plusieurs entrevues réalisées avec des sculpteurs de Saint-Jean-Port-Joli ont été consultées, qu'elles aient été diffusées sur le site Internet de la Société québécoise d'ethnologie, sur la chaîne YouTube du projet IREPI<sup>4</sup> ou ailleurs. Par la suite, l'avis d'ethnologues, de collectionneurs, de conservateurs de musée et d'intervenants culturels a été sollicité : les échanges ont eu lieu soit par courriel, soit par la réalisation d'entrevues téléphoniques. Quelques sculpteurs et sculptrices de Saint-Jean-Port-Joli devaient aussi être interrogés (entrevues enregistrées, documentation photographique), mais ce volet du mandat a dû être revu en cours de route étant donné le contexte social et la brièveté du mandat.

Pour faciliter la compréhension de la dynamique de la pratique actuelle de la sculpture à Saint-Jean-Port-Joli, nous avons recensé la plupart des ateliers encore en activité sur le territoire de Saint-Jean-Port-Joli, en ajoutant quelques ateliers à Saint-Roch-des-Aulnaies, quelques centaines de mètres à l'est de Saint-Jean-Port-Joli. Ce document de travail, qui devait être le point de départ pour la réalisation des entrevues, est disponible sur demande. Un guide d'entrevue et un formulaire de consentement ont aussi été rédigés à cet effet.

Disposant d'un peu moins de cinq semaines pour réaliser une étude ethnologique comprenant la recherche, l'analyse des données et la rédaction d'un rapport, nous avons surtout cherché à documenter les volets moins explorés jusqu'ici, soit la transmission de la pratique de la sculpture sur bois, son actualisation, son éclatement et son importance pour la communauté (place de la pratique dans la dynamique culturelle, appropriation des enjeux de mise en valeur par la communauté). En tout, une vingtaine d'intervenants de divers horizons ont été consultés. Les personnes interrogées ont été choisies de manière à recueillir une diversité appréciable de points de vue, offrant diverses perspectives, régionale et nationale, critique et/ou ancré dans la pratique<sup>5</sup>. Il nous est apparu, au fil du temps, qu'un certain consensus se dégagait, ce dont témoigne la présentation des résultats.

---

<sup>3</sup> La théorisation ancrée est une méthode d'analyse des données qualitatives développée par Pierre Paillé, par laquelle les explications théoriques sont développées à partir de l'analyse des données empiriques.

<sup>4</sup> IREPI : Inventaire des ressources ethnologiques du patrimoine immatériel, réalisé par la Chaire de recherche du Canada en patrimoine ethnologique (Université Laval), <http://www.irepi.ulaval.ca>.

<sup>5</sup> Pour plus de détails, consulter la liste des personnes consultées présentée dans l'Annexe 3.

## Traitement et analyse des données

Il est apparu assez rapidement que certaines questions méritaient un approfondissement *avant* la phase de réalisation des entrevues, d'une part pour mieux saisir les bases sur lesquelles la pratique pouvait être considérée comme patrimoine immatériel, mais aussi pour mieux comprendre l'évolution de la pratique dans le temps. Il nous semblait essentiel de partager avec les personnes interrogées un bagage de références communes, évitant ainsi l'énonciation de lieux communs en cours d'entrevue et favorisant par le fait même le développement de liens de confiance et de respect mutuel entre interviewé et intervieweur. Le travail nécessaire pour compléter la revue de littérature s'est donc révélé plus long que prévu.

La revue de littérature et les premières visites de repérage sur le terrain nous ont permis de construire le guide d'entretien auprès des acteurs du milieu, adapté en fonction du profil de chaque personne interrogée et nous a permis d'approfondir certaines questions parmi les suivantes :

- Quels aspects de la pratique actuelle – assez éclatée - devons-nous documenter?
- Les sculpteurs dont les sujets et les motifs sont très éloignés de la production des « maîtres » devaient-ils être considérés dans l'étude?
- Les sculpteurs qui maîtrisent la sculpture sur bois en taille directe et qui privilégient actuellement d'autres matériaux comme le bronze ou l'hydrostone (ciment) sont-ils des « porteurs de traditions » actifs?
- Comment considérer les sculpteurs qui ont une démarche associée à l'art conceptuel et qui mettent à profit leurs connaissances en sculpture sur bois en taille directe acquises à Saint-Jean-Port-Joli?

La planification des travaux prévoyait un échéancier où les entrevues devaient être réalisées principalement au cours des deux premières semaines de mars, le mandat se terminant en théorie le 31 mars 2020. La dynamique du terrain – nous étions en basse saison touristique, la majorité des ateliers étaient fermés et nos appels restaient longtemps sans retour - de même que l'état d'urgence sanitaire déclaré par le gouvernement québécois le 13 mars 2020 ont bouleversé l'échéancier<sup>6</sup>. Les mesures de confinement et de distanciation sociale nous ont poussé à revoir notre démarche, alors que les canevas d'entrevues étaient prêts et que nous allions débiter les visites d'ateliers pour documenter la pratique des sculpteurs ciblés et la visite des institutions qui détiennent des archives au sujet de la pratique (ex. : Archives de la Côte-du-Sud, Musée de la mémoire vivante) ou qui mettent en valeur la sculpture sur bois de Saint-Port-Joli (Maison-musée Médard-Bourgault, Musée de la sculpture sur bois des Anciens canadiens, boutique-atelier Le Vivoir). Après avoir constaté que les mesures de protection sanitaire perduraient et devenaient de plus en plus contraignantes, nous avons dû nous résoudre à travailler sans effectuer ces visites. Nous avons alors opté pour la formule des entretiens téléphoniques avec les intervenants disponibles, sans enregistrements.

---

<sup>6</sup> Notre mandat a débuté le 20 février 2020 et le premier cas de contagion à la COVID 19 a été recensé le 27 février. Les premières annonces de mesures exceptionnelles de prévention de la COVID ont été faites le 12 mars, alors qu'elles étaient attendues depuis quelques jours. Planifier des entrevues et des rencontres en atelier nous semblait déjà téméraire. La situation nous a d'ailleurs empêché de consulter les précieuses entrevues de sculpteurs et sculptrices conservées au Musée de la mémoire vivante (voir le document sous-titré « Recommandations » pour connaître les principales entrevues ciblées).

### *Limites de l'étude*

L'attente d'une fenêtre qui aurait permis de réaliser les visites d'atelier, puis l'abandon de ce projet, ont orienté le choix des personnes interrogées : les échanges par courriel entraînent, par effet boule de neige, des échanges avec d'autres intervenants qui utilisent le courriel au quotidien, ce qui n'était pas le cas nécessairement de tous les intervenants; ceux qui nous ont répondu le plus spontanément et avec le plus d'entrain avaient davantage un profil intellectuel, de même qu'un enthousiasme évident pour les questions de nature plus théorique ou pour les questions liées à l'identité et au développement régional.

Il est important de souligner que nous avons appris en cours de route que plusieurs sculpteurs avaient déjà été interrogés par des ethnologues, notamment Jean-François Blanchette. Avant de réaliser de nouvelles entrevues pour documenter la pratique sous l'angle du patrimoine immatériel, une analyse des contenus déjà disponibles aurait dû être complétée, sans quoi les chercheurs risquent de « brûler le terrain »<sup>7</sup>. La démarche d'enquête n'en demeure pas moins essentielle dans un processus de désignation, pour s'assurer de l'adhésion de la communauté (sculpteurs, intervenants culturels, citoyens) non seulement à la démarche, mais aux arguments avancés pour justifier la désignation. La démarche auprès des sculpteurs n'a pu être menée à bien dans le cadre de cette recherche, bien que certains d'entre eux ont été interrogés de manière informelle<sup>8</sup>.

Pour évaluer l'importance de la contribution des sculpteurs sur bois de Saint-Jean-Port-Joli à l'histoire de l'art et des métiers d'art québécois, la contribution d'autres chercheurs associés au Musée national des beaux-arts du Québec comme Mario Béland (conservateur à la retraite), John R Porter (ancien directeur et auteur d'un ouvrage sur l'histoire de la sculpture au Québec<sup>9</sup>) et [REDACTED] ) auraient certainement pu apporter une contribution intéressante. Le temps nous a manqué pour les contacter. C'est sans compter la contribution que nous attendions du Musée des maîtres et artisans du Québec, qui n'a pas relancé nos appels, ni nos courriels.

Finalement, comme la revue de littérature a dû être achevée à l'aide d'informations disponibles en ligne - les bibliothèques et centres d'archives n'étaient pas accessibles durant une partie importante de la rédaction de l'étude -, les données recueillies grâce aux entretiens téléphoniques et aux échanges de courriels nous ont été particulièrement utiles pour répondre aux questions de départ.

---

<sup>7</sup> Des extraits d'entrevues peuvent être écoutés en ligne sur le site Internet de la Société québécoise d'ethnologie, tel qu'indiqué plus haut. Plusieurs de ces entrevues ont été déposées au Musée de la mémoire vivante et peuvent être consultées en intégralité sur place, comme de nombreux enregistrements supplémentaires portant sur le même sujet.

<sup>8</sup> Allusion à des échanges avec [REDACTED] (sans enregistrement).

<sup>9</sup> John R Porter et Jean Belisle, *La sculpture ancienne au Québec. Trois siècles d'art religieux et profane*, Les Éditions de l'Homme, Montréal, 1986, 513 p.

## Contexte ethno-historique de la pratique de la sculpture à Saint-Jean-Port-Joli

Le contexte ethno-historique dans lequel s'inscrit la pratique de la sculpture sur bois à Saint-Jean-Port-Joli doit être reconstitué à partir de plusieurs sources orales et écrites, certains aspects n'ayant pas fait encore l'objet de publications<sup>10</sup>. Les informations communiquées ici doivent être perçues comme des balises qui pourront être complétées, précisées et nuancées à la lecture de l'ouvrage à paraître de Jean-François Blanchette sur la sculpture sur bois à Saint-Jean-Port-Joli, par l'écoute et l'analyse des entrevues évoquées précédemment de même que par la consultation des nombreuses références bibliographiques présentées à la fin de cette étude.

La profondeur de la pratique actuelle de la sculpture à Saint-Jean-Port-Joli, son importance pour le milieu, ne peuvent être mesurés sans une compréhension minimale du contexte qui en a permis l'émergence et le développement, des années 1920 jusqu'aux années 1980, c'est-à-dire des premières œuvres de Médard Bourgault jusqu'à la fin de l'enseignement de la sculpture sous forme d'atelier-école. Plusieurs dizaines de sculpteurs (au-delà d'une centaine certainement) ont été formés dans cette localité, d'abord par les trois frères Bourgault (Médard, André et Jean-Julien), surnommés les « trois bérets », puis par une deuxième génération de sculpteurs formée par ces derniers<sup>11</sup>. Nous présentons ici quelques informations sur la sculpture qui a pu servir d'inspiration aux Bourgault, informations qui permettent de comprendre pourquoi on a si souvent souligné que les Bourgault avaient été à la source d'une « renaissance » de la sculpture sur bois au Québec. Nous ajoutons quelques notes sur le contexte socio-politique de cette époque, dans la mesure où elles permettent de comprendre plusieurs traits de la production des Bourgault et de celle des deux générations de sculpteurs qui ont développé leurs carrières à leur suite.

### 1. La pratique de la sculpture au Québec : quelques précurseurs des Bourgault

#### Sculpteurs sur bois : un métier transmis sans interruption, de maîtres à apprentis, depuis la fin du 17<sup>e</sup> siècle jusqu'à l'aube du 20<sup>e</sup> siècle

Dès l'époque de la Nouvelle-France, des sculpteurs sur bois ont été engagés pour réaliser des sculptures religieuses pour orner les églises, chapelles, couvents, monastères, calvaires et

---

<sup>10</sup> Certains sujets de nature historique restent effectivement à documenter pour bien établir les zones de continuité et de rupture entre la pratique ancienne et la pratique contemporaine, que l'on pense au *cursus* et au contexte de l'enseignement de la sculpture sur bois dans les ateliers-écoles des années 1930 jusqu'aux années 1980, par exemple. Il serait aussi intéressant d'avoir une idée plus précise du nombre d'élèves ayant fréquenté ces ateliers et, parmi ceux-ci, la proportion ayant persisté dans la pratique de la sculpture, et la nature de cette production, son évolution au fil du temps, son rayonnement à l'échelle régionale et nationale.

<sup>11</sup> L'importance de ces personnages a été reconnue localement de différentes façons, notamment en donnant au plus important espace public de Saint-Jean-Port-Joli le nom de « Parc des Trois-Bérets » (2002) et en citant le domaine Médard-Bourgault aux termes de la Loi sur le patrimoine culturel du Québec (2017). En janvier 2020, la Société québécoise d'ethnologie a déposé auprès de la municipalité une demande d'identification des trois frères Bourgault comme personnages historiques (étude en cours).

croix de chemin de la colonie<sup>12</sup>. Plusieurs d'entre eux se sont illustrés au fil du temps, que l'on pense, entre autres, à Noël Levasseur (1680-1740) et ses descendants, Louis Quévillon (1749-1823), François Baillairgé (1759-1830), Louis-Xavier Leprohon (1795-1876), François-Xavier Berlinguet (1830-1916) et David Ouellet (1844-1915). Plusieurs sont à la fois sculpteurs et architectes, les deux disciplines étant vues comme interdépendantes. L'essentiel de leur apprentissage se fait en atelier, dans une relation de maître à apprentis. On y transmet des savoirs techniques, mais aussi différentes valeurs ou conceptions de la sculpture qui se manifestent dans la signature distincte des « écoles » de Montréal et de Québec.

Les sculpteurs sur bois formés dans ces ateliers travaillaient, sur commande, à des sujets très variés : on a fait appel à leurs services pour la réalisation de statues et d'ornements de nature religieuse, pour la confection d'affiches commerciales, de même que pour la confection des figures de proue dans les chantiers navals de Québec, par exemple<sup>13</sup>. Durant la seconde moitié du 19<sup>e</sup> siècle, l'abandon du bois dans la construction des navires (les voiliers à coque de bois étant remplacés par des bateaux à vapeur à coque de métal), de même que l'apparition sur le marché des statues en plâtre fabriquées en série et vendues à bon marché, explique le déclin de la sculpture sur bois traditionnelle, devenu évident au tournant du 20<sup>e</sup> siècle. Les derniers ateliers se consacrent principalement à la sculpture de pièces de mobilier, religieux ou profane. La transmission de la pratique de maître à apprentis devient alors l'exception plutôt que la règle. Dans l'est du Québec, Louis Jobin (1845-1928) est considéré comme l'un des derniers représentants de cette lignée ininterrompue de sculpteurs sur bois formés en atelier.

#### La sculpture et les beaux-arts : un intérêt pour le terroir canadien-français

À la fin du 19<sup>e</sup> siècle et au début du 20<sup>e</sup> siècle, quelques sculpteurs canadiens-français sont formés dans les écoles des beaux-arts européennes, que l'on pense à Louis-Philippe Hébert, son fils Henri Hébert, à Alfred Laliberté ou encore au peintre et sculpteur Marc-Aurèle de Foy Suzor-Côté : ces derniers ne travaillent pas (ou peu) le bois, préférant généralement le bronze; ils sont surtout appelés à réaliser sur commande des œuvres commémoratives plutôt que des statues destinées à orner des églises. Toutefois, certains d'entre eux cherchent à immortaliser les traditions populaires et le mode de vie canadien français, thèmes qui seront chers à plusieurs sculpteurs de Saint-Jean-Port-Joli. On peut penser à Alfred Laliberté, qui réalise, entre 1917 et 1932, une série de bronzes intitulée « Légendes, métiers et coutumes de la Nouvelle-France » dont les thèmes étaient suggérés par Édouard-Zotique Massicotte; à la même époque, son ami Marc-Aurèle de Foy Suzor-Côté façonne quelques sculptures en bronze et en plâtre représentant le défricheur, le coureur des bois, le trappeur, etc. Dans un domaine connexe, Rodolphe Duguay est reconnu pour la qualité de ses gravures représentant des scènes rurales.

---

<sup>12</sup> François-Marc Gagnon et Joyce Millar font remonter au dernier quart du 17<sup>e</sup> siècle l'arrivée des premiers sculpteurs sur bois qui auront des ateliers et des apprentis en Nouvelle-France. Voir à ce sujet leur article « Sculpture » dans *l'Encyclopédie canadienne* : <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/sculpture>.

<sup>13</sup> La carrière de Jean-Baptiste Côté (1832-1907) illustre bien cette polyvalence attendue des sculpteurs sur bois, lui qui réalise à la fois des enseignes et des figures de proue, des gravures, puis de la sculpture religieuse, animalière, de même que des sculptures décoratives illustrant des « types populaires » comme l'habitant, le raquetteur, le chasseur et le bûcheron.



On peut s'interroger à savoir dans quelle mesure ces artistes ont influencé la production des Bourgault et leurs émules, directement ou indirectement, par le biais de reproductions publiées dans des revues, par exemple. La question mériterait d'être creusée<sup>14</sup>.

### La sculpture d'art populaire

De nombreux ouvrages ont été publiés sur le sujet et nous y référons les lecteurs pour connaître les différentes composantes de la production, les principaux artisans et familles d'artisans reconnus par les collectionneurs et les conservateurs du Québec. Il s'agit d'un champ d'étude qui suscite encore de grands questionnements, au sujet de la définition même de la sculpture d'art populaire. Pour la présente étude, il apparaît pertinent de retenir que de manière générale, l'art populaire au Québec se décline en plusieurs axes :

- **l'art populaire ancré dans la tradition** (sources d'inspiration dans le quotidien, dans un répertoire commun de motifs; la communauté s'y reconnaît);
- **l'art populaire influencé par le goût de l'Autre** (c'est-à-dire influencé par le touriste, le collectionneur, le chercheur);
- **l'art populaire contemporain** (associé aux arts indisciplinés, où l'originalité et l'unicité sont valorisées; on peut y inclure des formes d'arts « impopulaires » auprès de la majorité, comme le graffiti).

C'est sans compter le mimétisme de l'art populaire dans le domaine de l'art actuel (axes inspirés de Blanchette 2015a : 29-45).

Nous le constaterons plus loin, au cours des cent dernières années, la pratique de plusieurs sculpteurs à Saint-Jean-Port-Joli a pu être associée par sa facture à l'art populaire ancré dans la tradition et, plus souvent encore, à l'art populaire influencé par le goût de l'Autre<sup>15</sup>. Il nous semble toutefois que la pratique, bien qu'influencée par l'art populaire sous différentes facettes, devrait être appréhendée avant tout sous l'angle des métiers d'art. En effet, elle se distinguant surtout par des savoir-faire, un mode d'apprentissage, une tension entre les aspirations du sculpteur et les attentes du public qui s'expriment de différentes manières selon que la production s'inscrit dans la tradition de l'art religieux, dans la recherche d'un art « d'ici », dans une production orientée le goût de l'Autre, dans une démarche en art conceptuel, etc.

Apportons une petite précision sur la sculpture d'art populaire ancré dans la tradition qui a influencé - en servant surtout d'inspiration - la production des sculpteurs de Saint-Jean-Port-Joli dès la fin des années 1920. Les frères Médard, Jean-Julien et André Bourgault, de même que leurs apprentis et la plupart de leurs clients, connaissaient certainement, dans les années 1930, 1940 et 1950, les jouets traditionnels fabriqués au couteau, que ce soit sous la forme

---

<sup>14</sup> Si une étude était faite sur les sources d'inspiration dans la construction du « paysan canadien-français » comme icône, le travail du dessinateur Henri Julien devrait être souligné, lui qui évoque dès 1875 ce type de personnages dans différentes revues, livres et journaux, notamment pour illustrer les contes et légendes publiés par des écrivains comme Louis Fréchette, Benjamin Sulte et Honoré Beaugrand. Ces images tirées à grande échelle ont pu, directement ou indirectement, inspirer des sculpteurs de Saint-Jean-Port-Joli dans la facture de leurs œuvres, tout comme celles d'Edmond-Joseph Massicotte, dont s'inspirera plus tard le sculpteur Denys Heppel pour la réalisation de plusieurs bas-reliefs.

<sup>15</sup> On pourrait écrire « le goût des Autres » au pluriel, puisque le public se répartit en plusieurs segments aux attentes et aux goûts différents.

de petites figurines articulées que l'on pouvait faire danser en les frappant du genou (« gigueux »), ou plus significativement les représentations en miniature des animaux et, plus tardivement, des équipements de ferme (Blanchette 2017b :288)<sup>16</sup>. Ces sculptures populaires, dont nous n'évoquons ici que quelques exemples parmi tant d'autres, ont influencé largement la production des sculpteurs ports-joliens, puisque les clientèles canadienne-française, canadienne-anglaise, états-unienne s'attendaient à ce qu'ils puisent à ce registre, touchés pour des raisons qui leurs étaient propres par la facture des œuvres et les thèmes qui évoquaient les grands moments de la vie rurale « du bon vieux temps », c'est-à-dire avant la mécanisation et l'industrialisation de l'agriculture.

## 2. Le contexte culturel et politique québécois de l'entre-deux-guerres (1918-1939)

### La nostalgie d'un Québec qui s'urbanise

Les années 1920, souvent désignées comme les « années folles », sont marquées par de profonds changements sociaux. D'une part, le Québec continue de s'urbaniser et de s'industrialiser : plus de la moitié des Québécois vivent dorénavant en ville et la culture américaine devient plus présente. Ces changements suscitent, chez plusieurs, une nostalgie du « monde d'avant », de la campagne, des traditions héritées de la Vieille France.

Le monde rural est toujours marqué par un important exode amorcé au milieu du 19<sup>e</sup> siècle : les élites politiques et religieuses tentent d'y répondre, notamment par des campagnes de promotion de la colonisation de régions éloignées (Témiscamingue, Lac-Saint-Jean, Témiscouata, Gaspésie). Avec le krach boursier de 1929 et la grande crise économique qui s'ensuit, le discours idéalisant la vie rurale et les valeurs d'autrefois trouvent une nouvelle résonance, alors que le gouvernement accentue les efforts de colonisation, toujours pour freiner l'exode rural, mais aussi pour contrer le chômage.

Le Québec de l'entre-deux-guerres n'est pas monolithique : alors que des courants plus modernistes valorisent un certain entrepreneuriat, l'instruction et la modernisation de l'agriculture (utilisation de nouveaux équipements et de nouvelles pratiques, développement de nouveaux marchés dans un contexte d'essor du mouvement coopératif), d'autres courants font la promotion de valeurs plus conservatrices liées à la famille, au retour à la terre, à la langue et à la religion catholique. La vie en milieu rural n'est pas la même partout dans la province : l'agriculture à proximité des grands marchés, sur les plaines fertiles comme celles de la Montérégie, se mécanise rapidement, alors que l'agriculture traditionnelle, mettant à profit la force des bœufs et de chevaux, demeure vivante dans les régions de colonisation jusqu'à la fin des années 1950.

Au cours des années 1920-1930, les conférences et les discours de l'abbé Lionel Groulx connaissent une bonne diffusion : celui-ci promeut un patriotisme nationaliste où les héros canadiens-français font bonne figure; la nation – ou la race – canadienne-française doit accomplir sa mission divine en terre d'Amérique... Dans cet esprit, on valorise les figures

---

<sup>16</sup> Blanchette souligne qu'au moment où le monde rural se voit transformé par la mécanisation des opérations, l'industrialisation de la transformation, l'accès aux avantages de la vie « moderne » (électricité, téléphone, etc.), des *mémoires en bois* sont fabriquées par les sculpteurs en art populaire. Il s'agit de modèles réduits témoignant de la vie rurale traditionnelle canadienne-française.

comme celles de Maria Chapdelaine, héroïne du roman de Louis Hémon publié en 1913, qui incarne la débrouillardise, la force de caractère et la résilience des Canadiens français. Ce type d'appel au patriotisme fait encore partie du discours politique et religieux entendu régulièrement à la radio, dans les prêches du dimanche, ou encore relayé par les écrivains, journalistes et éditorialistes dans les revues et journaux du Canada français.

Les années 1920 marquent aussi le début du tourisme automobile. La route du fameux tour de la Gaspésie est d'ailleurs complétée en 1929. Saint-Jean-Port-Joli devient un arrêt incontournable à l'est de Québec : les estivants aiment s'y arrêter pour savourer le caractère pittoresque des lieux, les maisons anciennes, le contact avec le fleuve<sup>17</sup>. Ils cherchent à s'imprégner de la « pureté » de ce lieu facile d'accès, préservé jusqu'à un certain point de la modernité, près de la nature, habité par des gens – navigateurs, cultivateurs, artisans – animés par les valeurs attribuées à la vie rurale (vie simple et saine, foi profonde). De manière générale, c'est aussi une époque où plusieurs visiteurs canadiens anglais et américains habitués à fréquenter Charlevoix, Kamouraska, Notre-Dame-du-Portage, Cacouna, Métis-sur-Mer, s'intéressent à la production artisanale « authentiquement » canadienne-française, meublent leurs résidences d'été dans l'esprit du mouvement Arts and Crafts, qui valorisait dès le dernier quart du 19<sup>e</sup> siècle le recours aux savoir-faire des artisans locaux, tout comme l'utilisation de matériaux locaux en architecture et dans la confection des meubles<sup>18</sup>. On soulignera que l'idée de commercer des souvenirs de voyage n'est pas nouvelle : depuis au moins le dernier quart du 19<sup>e</sup> siècle, des familles huronnes et malécites vendaient de l'artisanat durant l'été aux touristes et villégiateurs aux abords du fleuve, notamment près des quais de Rivière-du-Loup, Cacouna, La Malbaie et Tadoussac.

#### L'étude, la reconnaissance et la valorisation des savoir-faire traditionnels, ou le renouveau artisanal au Canada français

Sans refaire ici l'histoire de l'étude des pratiques traditionnelles (arts et traditions populaires) qui ont eu cours au Québec, soulignons qu'au 19<sup>e</sup> siècle, c'est surtout la littérature orale (contes, légendes et chansons) qui fait l'objet de collection et de diffusion. En ce qui a trait à la culture matérielle du Canada français, l'anthropologue, ethnologue et folkloriste Marius Barbeau (1883-1969) s'y est graduellement intéressé à partir de 1916, alors qu'il parcourt plusieurs régions du Québec comme Charlevoix, la Beauce et le Kamouraska à la recherche de contes et de chansons traditionnelles.

---

<sup>17</sup> Rappelons qu'à l'époque, la route nationale qui traverse Saint-Jean-Port-Joli et longe le fleuve - l'ancien « chemin du Roi » - est la seule route carrossable permettant de circuler en automobile entre les villages à l'est de Québec.

<sup>18</sup> L'élite états-unienne et canadienne fréquente l'est du Québec durant la saison estivale depuis le milieu du 19<sup>e</sup> siècle. Chez les Canadiens anglais plus particulièrement, la participation à la première Guerre mondiale a fait naître un certain nationalisme canadien : les paysages de l'est du Québec et ceux qui habitent ces paysages rappellent en quelque sorte la source et les racines du Canada, alors que les paysages de l'ouest du pays, des Rocheuses, évoquent le caractère vaste et sauvage du pays à construire. Si Saint-Jean-Port-Joli n'est pas sur le circuit des croisières et des stations balnéaires desservies par les bateaux à vapeur dès les années 1850, elle devient tout de même, après la Première guerre mondiale, un arrêt important sur la route vers la Gaspésie. Les souvenirs qu'on en rapporte évoquent, avec un certain romantisme, ce qui fait la fierté du pays : sa nature, son visage rural, son histoire, etc.

C'est surtout à partir du milieu des années 1920 que Barbeau s'intéresse aux arts traditionnels tels que la sculpture et les arts textiles. On sait par exemple qu'il s'intéresse, en 1925, aux sculptures sur bois de certaines églises de l'île d'Orléans<sup>19</sup>. Cet intérêt le mène à mettre sur pied, en 1927 et 1928, une exposition d'art populaire où figurent des sculpteurs sur bois de l'atelier de Louis Jobin, au côté de tisserands<sup>20</sup>. Marius Barbeau a d'ailleurs laissé des photographies de ses visites d'ateliers où travaillaient des sculpteurs comme Octave Morel (New York, 1925), Louis Jobin (Sainte-Anne-de-Beaupré, 1926), Médard Bourgault (Saint-Jean-Port-Joli, 1934) et Henri Angers (Québec, 1935). Pour Barbeau, les créateurs contemporains d'ici devaient connaître les trésors issus du savoir-faire des artisans traditionnels pour être en mesure de créer un art « authentiquement » canadien.

Un autre personnage important dans le domaine de la mise en valeur des savoir-faire traditionnels au cours des années 1930 est Jean-Marie Gauvreau (1903-1970), qui jouera un rôle dans l'orientation et le développement que prendra la sculpture sur bois à Saint-Jean-Port-Joli. Ce dernier, après avoir fréquenté les HEC de Montréal et étudié à l'École des beaux-arts de Montréal, suit de 1925 à 1929 des cours de décoration intérieure, de dessin et de construction de meubles à la fameuse école Boule de Paris. Dès l'année suivante, il enseigne la sculpture et l'ébénisterie à l'École technique de Montréal, puis fonde l'École du meuble de Montréal en 1935, dont il deviendra le directeur. Cette école, créée dans le contexte du krach boursier de 1929 et en réaction à l'importation croissante de meubles, avait comme mission de former des spécialistes de la décoration intérieure et de la confection de mobilier « authentiquement » canadien.

C'est dans ce contexte qu'en 1937, Gauvreau, qui s'intéresse au travail des artisans en général, entreprend un inventaire des « ressources économiques et culturelles » des régions, qu'il oriente plus particulièrement vers la production artisanale et le tourisme à partir de l'été 1938 (Blanchette 2015b : 244)<sup>21</sup>. Il publie à partir de ces travaux *Artisans du Québec*, où les Bourgault et les Leclerc de Saint-Jean-Port-Joli font bonne figure.

Le rapport d'enquête est déposé en 1939 et Gauvreau suggère fortement la création d'ateliers-écoles en région spécialisés dans certains aspects de l'artisanat et des métiers d'art. Ces ateliers-écoles étaient mis sur pied dans une perspective de relance d'une économie locale mettant à profit à la fois le talent des artisans et une certaine conception des savoir-faire traditionnels du Canada français<sup>22</sup> :

---

<sup>19</sup> Consulter à ce sujet l'exposition virtuelle du Musée canadien de l'histoire sur la vie et l'œuvre de Marius Barbeau : [https://www.historymuseum.ca/cmhc/exhibitions/tresors/barbeau/index\\_f.html](https://www.historymuseum.ca/cmhc/exhibitions/tresors/barbeau/index_f.html).

<sup>20</sup> Nous faisons ici allusion au festival consacré aux chansons et aux danses folkloriques tenu au Château Frontenac, dont les éditions de 1927 et 1928 ont été organisées grâce à la participation active de Barbeau.

<sup>21</sup> Pour ce faire, il s'adjoint les services du cinéaste Albert Tessier et de Paul-Émile Borduas. Cette orientation était aussi encouragée par des politiciens comme Paul Gouin et Georges Bouchard, agronome et politicien cofondateur des Cercle de Fermières.

<sup>22</sup> Il existe à cette époque un public pour le « typiquement canadien » en artisanat, mais aussi dans les beaux-arts. Cette recherche n'est pas associée uniquement à des courants conservateurs en art et en politique, puisque le détachement de la pratique des arts tels qu'enseignés en Europe recèle un aspect moderne (nationalisme revendicateur, jusqu'à un certain point), même si les thèmes sont teintés d'un certain « romantisme rural ». On peut penser, à la fin des années 1930, aux peintres Clarence Gagnon, René Richard, Jean Palardy et Jori Smith qui trouvent dans Charlevoix un terrain fertile pour peindre cette nature sauvage et cette vie rurale, comme le Groupe des Sept l'avait fait dans l'Ouest canadien.

À la suite de ces enquêtes, Gauvreau convainc le gouvernement de créer des ateliers-écoles afin de former des artisans et artisanes à des métiers pour la création de produits qui vont répondre à la demande du marché touristique et des marchés extérieurs. Ainsi, des centaines d'artisans et d'artisanes vont être formés à des métiers rémunérateurs dans des ateliers-écoles comme ceux qui ont été subventionnés par le Service de l'aide à la jeunesse à Saint-Jean-Port-Joli pour la sculpture sur bois, à Pointe-au-Pic pour les tapisseries, à Saint-Joseph-de-Beauce et à Chicoutimi pour la céramique et à Saint-Barthélemy pour la fabrication du jouet (Blanchette 2015b : 145).

Bernard Genest écrit au sujet de Gauvreau que « l'originalité de sa pensée tient [...] à la valeur économique qu'il attribue au travail artisanal<sup>23</sup>. » Gauvreau a toutefois des réserves sur les qualités esthétiques de certaines productions artisanales. Alors que Barbeau s'intéresse au travail des artisanes et artisans tel qu'il l'observe sur le terrain, « Gauvreau croit qu'il faut donner un coup de barre, fournir des directives sur ce qu'il faut produire et comment le produire tout en étant à l'écoute de la clientèle<sup>24</sup> » (Blanchette 2015b : 141-142). Pour lui, la référence ultime demeure, d'un point de vue formel, la grande tradition française, particulièrement en sculpture et en ébénisterie.

Nous le verrons plus loin, Marius Barbeau et Jean-Marie Gauvreau ont été parmi les premiers intellectuels à souligner le talent de Médard Bourgault et à encourager l'émergence de la pratique de la sculpture sur bois à Saint-Jean-Port-Joli, avant qu'elle ne devienne un véritable phénomène social d'envergure régionale d'abord, puis nationale.

### 3. Quelques notes au sujet du contexte socio-historique à Saint-Jean-Port-Joli (1920-1965).

Rappelons ici quelques faits permettant de situer le contexte socio-historique à l'époque où les « trois bérets » donnent une impulsion nouvelle à la pratique de la sculpture sur bois :

- Dans la région immédiate de Saint-Jean-Port-Joli, des municipalités comme Montmagny et L'Islet comptent une industrie prospère grâce, notamment, aux fonderies (produisant les fameux poêles Bélanger et L'Islet), à la construction navale, au transport par bateau, à la construction de meubles et à la fabrication d'outils agricoles, sans compter l'apport économique des moulins à scie et des ateliers d'artisans en tout genre (charron, beurrier, barbier, boulanger, ferblantier, puisatier, etc.) et la présence de services publics qui répondent aux besoins de la clientèle locale.
- La réalité des municipalités côtières et celles de l'arrière-pays (le terme *haut-pays* apparaît moins péjoratif) sont souvent très différentes, l'économie de ces dernières étant davantage axée sur l'exploitation des ressources naturelles (coupe forestière, agriculture de subsistance, acériculture). Montmagny représente un pôle de modernité, tandis que des localités plus au sud vivent une réalité plus près de celle des colons du Témiscouata, par exemple.

<sup>23</sup> Citation tirée de l'article de Bernard Genest intitulé « Art populaire animalier », *Encyclopédie du patrimoine culturel de l'Amérique française* : [http://www.ameriquefrancaise.org/fr/article-211/art\\_populaire\\_animalier.html#.XI8RWUpCc2w](http://www.ameriquefrancaise.org/fr/article-211/art_populaire_animalier.html#.XI8RWUpCc2w).

<sup>24</sup> Blanchette précise le contexte de ce renouveau artisanal : « La crise économique qui survient en 1929 amène les politiciens, les hauts fonctionnaires, les dirigeants des grandes écoles et tous ceux qui sont engagés socialement, à chercher des moyens afin de donner de l'ouvrage à la population et sortir les gens de la grande misère. Plusieurs voient en l'artisanat une source de travail et de fierté pour la population avec la possibilité de le développer à l'intérieur de petites entreprises. La tâche n'est pas facile car les traditions se sont effritées dramatiquement depuis le siècle précédent. ».

- Saint-Jean-Port-Joli n'est pas une municipalité enclavée : elle est accessible depuis longtemps par train et par bateau; elle demeure en contact étroit avec les municipalités ou paroisses du haut-pays.
- En 1917, la route nationale (ancien chemin du roi) est dorénavant carrossable de l'ouest du Québec jusqu'à Saint-Jean-Port-Joli, ce qui favorise le développement de l'industrie touristique (hébergement, restauration, vente de produits d'artisanat). La clientèle touristique provient du Canada anglais comme du Québec francophone.
- Saint-Jean-Port-Joli se positionne rapidement pour la qualité du travail de ses artisans. Émélie Chamard et Clara Moreault offrent aux touristes des produits du tissage dès 1923; Émélie Chamard construit une boutique en 1925 où les deux dames peuvent démontrer leur savoir-faire<sup>25</sup>. Eugène Leclerc débute en 1927 la vente de reproductions de bateaux miniatures qu'il confectionne lui-même, entreprise qui occupera trois générations de miniaturistes.

#### 4. Quelques notes sur les Bourgault et la renaissance de la sculpture sur bois au Québec.

Il nous apparaît important d'ajouter quelques précisions au sujet des trois frères Bourgault, puisque l'histoire du renouveau de la sculpture sur bois à Saint-Jean-Port-Joli est indissociable de celle de ces pionniers et plus particulièrement de Médard, le fils aîné du charpentier-menuisier Magloire Bourgault et d'Émélie LeGros<sup>26</sup>.

Médard Bourgault (1897-1967) est impressionné, dès sa tendre enfance, par les œuvres sculptées de l'église de Saint-Jean-Port-Joli : celle-ci compte des pièces de mobilier réalisées notamment par Jean, Pierre-Florent et François Baillairgé, un tabernacle probablement réalisé par Pierre-Noël Levasseur ainsi que des pièces de la voûte réalisées 1839 par son arrière-grand-père, Amable Charron, lui-même élève de Louis Quévillon (1749-1823). Médard a aussi la chance de connaître, Joseph-Arthur Fournier (1863-1931), un ami de son père qui s'adonne à la sculpture au couteau (sur Charron et Fournier : Karel 1992 : 116; Blanchette 2015b : 148-149)<sup>27</sup>. Médard Bourgault n'a pas appris le métier dans l'atelier d'un maître-sculpteur, comme l'avaient fait la plupart des sculpteurs issus de la tradition : il progresse grâce à un talent certain, une grande curiosité et un bon sens de l'observation, de bons acquis en menuiserie, la consultation d'ouvrages en art et sur l'anatomie, en suivant les conseils de praticiens et d'amateurs d'art populaire et d'art « savant ».

Il nous apparaît donc important de préciser qu'il serait très hasardeux d'établir un lien direct entre la pratique culturelle traditionnelle des sculpteurs des 18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> siècle et celle développée par Médard Bourgault et ses frères André (1898-1958) et Jean-Julien (1910-1996). Les Bourgault ont pu s'en inspirer, surtout par observation, mais il n'y a certainement

<sup>25</sup> Consulter à ce sujet l'exposition virtuelle conçue par le Musée de la mémoire vivante, « Émélie Chamard, femme d'avant-garde », [http://www.museevirtuel.ca/sgc-cms/histoires\\_de\\_chez\\_nous-community\\_stories/pm\\_v2.php?id=exhibit\\_home&fl=0&lg=Francais&ex=00000752](http://www.museevirtuel.ca/sgc-cms/histoires_de_chez_nous-community_stories/pm_v2.php?id=exhibit_home&fl=0&lg=Francais&ex=00000752).

<sup>26</sup> Rappelons que Jean-François Blanchette publiera prochainement un ouvrage qui présentera de manière beaucoup plus détaillée le rôle pionniers et la contribution des Bourgault à la sculpture sur bois au Québec, de même que celle de plusieurs de leurs apprentis, devenus maîtres-artisans à leur tour. En attendant, nous présentons en bibliographie de nombreux articles et ouvrages qui présentent la biographie de ces sculpteurs.

<sup>27</sup> Sur la tombe de Joseph-Arthur Fournier, on peut lire qu'il était « anecdotier, mémorialiste, collectionneur, sculpteur au couteau » : <https://blogue.septentrion.qc.ca/gaston-deschenes/page/14/>.

pas de transmission directe, significative, de la pratique entre eux et d'anciens sculpteurs<sup>28</sup>. Nous ajoutons cette précision, puisque plusieurs auteurs, sans franchir ce pas, entretiennent jusqu'à un certain point l'ambiguïté, par exemple lorsqu'on souligne que Barbeau considère Médard Bourgault « (...) comme l'héritier du grand sculpteur Louis Quévillon (1749-1823) qui avait enseigné la sculpture à l'arrière-grand-père de Médard, Amable Charron » (Blanchette 2015b : 149). Dans le même esprit, on doit alors éviter d'identifier Médard, André et Jean-Julien Bourgault comme « porteurs de tradition », comme c'est encore le cas dans le Répertoire du patrimoine culturel du Québec. Les « trois bérets », personnages historiques, sont plutôt les *initiateurs* d'un renouveau de la tradition : les véritables porteurs de la *nouvelle tradition* seraient alors leurs apprentis, devenus des maîtres-artisans à leur tour, possiblement aussi des vecteurs de transmission de la pratique, dans la mesure où ils transmettent leur savoir.

Au sujet de l'apprentissage du métier, il est intéressant de noter que Médard Bourgault était animé d'une grande curiosité intellectuelle, qui l'a mené à parfaire ses connaissances grâce à la lecture de plusieurs ouvrages. Angéline Saint-Pierre souligne qu'avant le fin des années 1920, Médard Bourgault avait peu accès à des livres d'anatomie et à des manuels de sculptures, bien qu'il ait l'occasion de consulter les ouvrages d'un ami et voisin sculpteur « au canif », Arthur Fournier (Saint-Pierre 2000 : 26-31). Il se procure ses premiers ouvrages d'art à la fin des années 1920 ou au début des années 1930 (les sources se contredisent). On sait qu'il est abonné en 1934 à *L'artisan liturgique*, revue belge, et qu'au cours des années 1940, il consulte fréquemment des ouvrages d'anatomie européens, notamment ceux de Paul Richer et du docteur Pierre Barbet (Saint-Pierre 2000: 110).

Du point de vue la production, les « trois bérets » ont exploré diverses formes, à divers moments de leur carrière. Au début des années 1930, ils travaillent tous à la production d'un art paysan (notamment les miniatures d'abord polychromes, bois laissées à leur couleur naturelle). Alors que ses frères explorent d'autres voies, André se spécialise dans cet art paysan, entraînant de nombreux élèves dans son sillage. Dans ce domaine, Jean-Julien se distingue par ses bas-reliefs représentant des scènes rurales qui n'étaient pas dénuées d'humour, près de la caricature, tandis que Médard sculpte des personnages (notamment des « quêteux ») connus de ses concitoyens et dont il semble avoir saisi l'âme. De la fin de la Seconde Guerre mondiale jusqu'au milieu des années 1960, Médard et Jean-Julien consacrent une partie importante de leur production personnelle à l'art religieux (œuvres de commande. Si Jean-Julien a quelquefois abordé le nu, c'est surtout Médard qui en fera un thème récurrent, à la fin de sa carrière.

Fait capital pour comprendre la dynamique actuelle à Saint-Jean-Port-Joli en sculpture, l'héritage des « trois bérets » est questionné par de nombreux sculpteurs depuis plus de cinquante ans : les premières remises en question de cet héritage – du moins dans sa tangente « folklorisante » - émergent à la fin des années 1960, alors que des sculpteurs plus jeunes comme Pierre Bourgault explorent l'art conceptuel, plus près de la sculpture sociale

---

<sup>28</sup> Nous aurions aussi pu citer Angéline Saint-Pierre, biographe d'André et de Médard Bourgault, ou encore le texte de présentation des frères Bourgault présenté sur le site Internet du Musée de la sculpture sur bois des Anciens canadiens qui évoque, par association d'idées, une certaine filiation entre les Bourgault et leurs prédécesseurs : « Nos pionniers : il existe plusieurs grands noms de la sculpture sur bois au Québec: Louis-Thomas Berlinguet, Jacques Leblond, Denys Mallet, Noël et Pierre Levasseur, François et Jean Baillargé ne sont que quelques-uns ayant précédé les frères Bourgault » (source : <https://www.museedesancienscanadiens.com>).

et de l'art environnemental (De Koninck et Landry 1999 : 156), ce qui suscite des tensions durant plus d'une vingtaine d'années.



## Terminologie utilisée

Les différents termes utilisés pour identifier, catégoriser, définir la production des sculpteurs sur bois de Saint-Jean-Port-Joli des cent dernières années méritent d'être définis pour éviter la confusion, puisque selon le domaine d'expertise des personnes consultées, un même terme peut avoir plusieurs significations. Nous ne présentons ici que les définitions retenues dans le cadre de ce mandat :

**Artiste** : On distingue l'artiste de l'artisan non pas par la valeur de l'œuvre qu'il produit, mais par leur processus de création respectif : tandis que l'artiste cherche d'abord à transposer une idée ou une émotion à l'aide de diverses techniques et différents matériaux, l'artisan met d'abord et avant tout en valeur, dans son œuvre, un matériau ou une technique grâce à la connaissance profonde qu'il en a. Chaque œuvre d'art est unique, un projet en soi<sup>29</sup>. Il est à noter que plusieurs personnes exerçant des métiers d'art se considèrent à la fois artistes et artisans.

**Artisan, maître-artisan** : Personne qui réalise des œuvres qui exigent la maîtrise d'une technique artisanale (technique manuelle, souvent traditionnelle), en dehors du cadre de production industrielle ; le maître-artisan possède des connaissances techniques et un savoir-faire dont la valeur est reconnue par ses pairs. L'apprentissage peut s'effectuer dans une relation de maître à apprenti, dans une école de métier ou encore de manière autodidacte.

**Artisanat** : Terme qui désigne le secteur d'activité dans lequel œuvrent les artisans, grâce à leur savoir-faire.

**Art actuel** : D'un point de vue pratique, les conservateurs du Musée national des beaux-arts du Québec considèrent l'art actuel comme étant constitué des œuvres réalisées par des artistes professionnels de 2000 à nos jours.

**Art conceptuel** : Terme utilisé dans cette étude pour désigner la grande famille des œuvres en art actuel et en art contemporain, par opposition aux œuvres du secteur des métiers d'art ou de l'art populaire.

**Art contemporain** : D'un point de vue pratique, les conservateurs du Musée national des beaux-arts du Québec considèrent l'art contemporain comme étant constitué des œuvres réalisées par des artistes professionnels de 1950 à 1999, même si, techniquement, les œuvres produites *de nos jours* sont nécessairement *contemporaines*.

**Art populaire** : Art pratiqué dans le cadre d'une démarche spontanée (ce qui n'exclut pas des influences ou des références extérieures), habituellement de manière autodidacte, avec des outils souvent rudimentaires, pour différents motifs : passer le temps, s'exprimer, amuser, décorer, amener un revenu complémentaire, etc. Chaque œuvre d'art populaire est unique. La pratique de cet art ne nécessite pas la maîtrise de techniques de production complexes, ce qui fait en sorte que plusieurs pièces peuvent avoir une facture que l'on pourrait qualifier de « naïve » ou « brute » (ex. « gossées » au couteau, avec l'utilisation d'une palette assez restreinte de couleurs vives pour la finition). On associe souvent l'art populaire à l'art du

---

<sup>29</sup> Le philosophe Luc Ferry écrit à ce sujet : « (...) l'artiste n'est ni un théoricien, ni un technicien. Le métier n'est pas l'affaire principale de l'artiste. Il peut évidemment être les deux, mais il ne l'est pas d'abord. (...) l'artiste est précisément l'inventeur d'une « idée esthétique », par où il entretient un lien à la beauté. » (Ferry 1998 : 215)

recyclage puisque les matériaux utilisés sont souvent des matériaux de la sphère domestique devenus inutiles ou, de manière générale, des matériaux qui seraient autrement considérés comme des rebus (ex. : pneus usés, retailles de bois, de tôle ou de plastique).

L'art populaire a d'abord été destiné à la sphère familiale ou communautaire, puisant dans un répertoire de motifs traditionnels, ce que Blanchette désigne comme « l'art populaire ancré dans la tradition ». Depuis plus d'un siècle, les touristes, commerçants, collectionneurs et les conservateurs de musées s'intéressent à cet « art populaire influencé par le goût de l'Autre » (Blanchette) : on peut maintenant parler d'un « marché de l'art populaire ». L'aspect « loisir » de la pratique n'exclut donc pas certaines visées lucratives.

L'art populaire contemporain est parfois qualifié « d'art indiscipliné », image poétique probablement utilisée par opposition aux œuvres des métiers d'art, en lien avec un certain bagage culturel plus « lissé ». Dans un contexte de marché, l'originalité ou « l'indiscipline » deviennent presque des mots d'ordre qui rapprochent les artistes en art populaire de certains courants artistiques actuels<sup>30</sup>.

Note : une sculpture en bois de grève pourra être considérée pièce d'art populaire, de sculpture de métier d'art ou d'art actuel selon la nature du projet, le degré de difficulté technique dans la conception de l'œuvre (taille du bois, technique d'assemblage, etc.) ou encore l'intégration du bois dans un concept plus ou moins élaboré.

**Bas-relief** : Forme de tableau sculpté où le relief est attaché au fond; dans cette forme de sculpture, la tridimensionnalité est souvent suggérée ou accentuée par des jeux d'ombre et de lumière. Le haut-relief s'en distingue par le fait qu'il se dégage du fond partiellement.

**Figuratif** : Qualifie la représentation d'un objet dont la forme est connue (personnage, objet, déité, animal réel ou légendaire, etc.), par opposition à la représentation d'une évocation ou d'un concept abstrait.

« **Gosseux** » : Adrien Levasseur définit le « gosseux » comme un sculpteur sans prétention, en référence au « gossage », travail grossier du bois à l'aide d'un couteau. Le terme est toutefois de moins en moins utilisé à cause de sa connotation péjorative. Les termes « sculpteur en art populaire », « sculpteur d'art populaire », « créateurs d'art populaire » sont considérés comme plus neutres<sup>31</sup>.

**Métiers d'art** : Les intervenants du secteur définissent généralement les métiers d'art comme ceux faisant appel à la création conceptuelle et manuelle d'objets uniques, au savoir-faire et à la maîtrise de techniques liés à la conception de ces objets, produits en atelier à petit volume par un artisan ou une équipe restreinte d'artisans qualifiés<sup>32</sup>. La sculpture, la céramique, le tissage, le verre soufflé et la joaillerie sont tous des exemples de domaines qui peuvent relever des métiers d'art. On associe généralement les arts décoratifs aux métiers d'art.

« **Petits bonhommes** » : Terme fréquemment utilisé pour désigner la production artisanale de sculptures en bois réalisée sous forme de figurines de petite taille, souvent en petites séries,

<sup>30</sup> La définition de l'art populaire que nous proposons s'inspire notamment de la définition proposée par Adrien Levasseur sur la page Internet suivante : <http://www.artpopulaire.com/fr/definitions-et-references/art-populaire-et-gosseux.php>, de même que des échanges réalisés avec Jean-François Blanchette.

<sup>31</sup> Idem.

<sup>32</sup> Consulter à ce sujet la référence suivante, publiée sur la page Internet du Conseil des métiers d'art du Québec : [https://www.metiersdart.ca/client\\_file/upload/pdf\\_doc/agscmetiers\\_dart\\_2edition.pdf](https://www.metiersdart.ca/client_file/upload/pdf_doc/agscmetiers_dart_2edition.pdf).

pour la clientèle touristique qui fréquentait Saint-Jean-Port-Joli et qui recherchait un souvenir local original à prix abordable. L'expression a une connotation souvent négative, réduisant l'ensemble des œuvres réalisées à Saint-Jean-Port-Joli à cette production en série où figuraient des scènes paysannes témoignant d'une époque révolue, alors que cette production a côtoyé d'autres types d'œuvres, qu'elles soient religieuses ou animalières, figuratives ou abstraites, sous forme de bas-relief ou de ronde-bosse aux dimensions monumentales, etc.

**Ronde-bosse** : sculpture réalisée en trois dimensions, reposant généralement sur un socle qui permet de l'apprécier de plusieurs angles. L'expression est utilisée par opposition à la sculpture en relief (haut ou bas-relief) qui est physiquement rattachée au fond, surface plane de plus ou moins grande dimension.

**Sculpture d'art populaire, sculpture en art populaire** : œuvre d'art populaire sculptée (voir ci-haut la définition d'*art populaire*), peu importe la technique ou les matériaux utilisés. Les sculpteurs en art populaire utilisent fréquemment l'assemblage de matériaux divers pour réaliser une œuvre figurative en trois dimensions dont les thèmes sont très variés (personnages-types et scènes du quotidien, animaux, etc.). Voir « *art populaire* ».

**Sculpture sur bois** : œuvre sculptée en bois, qu'elle soit en ronde-bosse, en bas-relief ou haut-relief, qu'elle soit figurative ou abstraite. Les sculptures sur bois peuvent être réalisées dans une pièce de bois unique (monoxyle), à partir des pièces collées, sculptées uniquement par soustraction de la matière (taille directe) ou comporter un assemblage de différentes pièces de bois sculptées. Les pièces peuvent comporter différents finis (ex. : scellant, peinture, teinture, vernis). Les sculptures sur bois peuvent être reproduites dans différentes matières grâce au moulage (bronze, époxy, poussière de pierre, etc.). Certains sculpteurs sur bois ajoutent à leurs œuvres des composantes constitués de divers matériaux comme la pierre, l'acier, les coquillages ou encore la carapace des crustacés.

**Taille directe** : technique de sculpture qui consiste à soustraire la matière, par opposition à la technique de sculpture par modelage, qui procède par addition de matière (on peut penser aux sculptures en argile, par exemple), ou par moulage (œuvre reproduite par l'intermédiaire d'un moule). Alors que l'utilisation de la technique par modelage est particulièrement utile pour reproduire une maquette en rapportant les proportions exactes sur un nouveau support, la taille directe exige du sculpteur qu'il tienne compte des contraintes inhérentes au matériau utilisé, que ce soit le sens du grain de la pièce de bois ou de la pierre, la présence de nœuds, etc. Le croquis devient alors généralement un guide, plutôt qu'un dessin à reproduire à l'identique.

## (Re)définir la pratique à l'étude : enjeux théoriques

Les principaux termes utilisés dans ce rapport ayant été définis, nous conviendrons d'une définition à la fois précise et succincte de l'élément du patrimoine immatériel à l'étude, que nous suggérons de désigner non pas comme « pratique de la sculpture *figurative* sur bois à Saint-Jean-Port-Joli » tel que spécifié dans le devis de l'étude, mais de façon plus précise comme **pratique de la sculpture sur bois en taille directe à Saint-Jean-Port-Joli**, puisque la taille directe fait référence à une technique plutôt qu'à un choix de nature artistique (la sculpture figurative). Cette définition permettrait d'inclure les sculptures abstraites en bois produites par taille directe. Pour les communications au grand public, la pratique pourrait plus simplement être désignée comme « pratique de la sculpture sur bois à Saint-Jean-Port-Joli » sans que l'expression soit fautive, puisqu'elle soulignerait que c'est la pratique comme telle qui est désignée comme patrimoine immatériel et non la production qui en découle, tout en précisant l'espace géographique où la pratique s'exerce. La référence à la sculpture figurative n'est pas nécessairement fautive, mais cette dernière n'est pas spécifique à la pratique de la sculpture à Saint-Jean-Port-Joli, étant donné qu'elle pourrait être attribuée à la presque totalité de la sculpture d'art populaire faite au Québec ou encore à la sculpture de bois de grève mise à l'honneur dans le cadre de la Fête du bois flotté de Sainte-Anne-des-Monts, pour ne prendre que cet exemple.

La pratique de la sculpture sur bois en taille directe à Saint-Jean-Port-Joli se distingue par le fait qu'elle a été pratiquée sans interruption depuis le premier quart du 20<sup>e</sup> siècle jusqu'à nos jours par un bassin important (unique) de sculpteurs, qu'elle s'est transmise de maître à élève, qu'elle s'actualise en fonction des changements dans la société tout en conservant un lien fort avec l'environnement dans lequel elle s'incarne (environnement physique, environnement culturel, ressources techniques). La maîtrise d'un savoir-faire, la technique de la taille directe, permet aux sculpteurs à la fois de mettre en valeur un matériau (le bois) et d'exprimer une vision, un projet artistique, que ce soit pour remémorer avec nostalgie la pratique d'un métier ancien, avec humour la verve d'un politicien connu de tous, ou encore pour rendre un hommage à la nature, au corps féminin, etc.

Les matériaux utilisés sont divers (ex. : pin blanc, tilleul, vinaigrier, noyer noir, noyer cendré, érable, bois de grève en général), tout comme les formes (œuvres monumentales ou miniatures, ronde-bosse ou bas-relief) et les types d'assemblage, qui peuvent faire appel à plusieurs essences de bois ou même à d'autres matériaux. On remarque que la souplesse de l'approche par taille directe permet aux sculpteurs port-joliens de « jouer » avec les pièces de bois avec lesquelles ils travaillent, que ce soient les nœuds, les « loupes » et autres excroissances, ou encore avec l'écorce, ce qui peut contribuer à modifier le projet de départ.

L'éclatement de la pratique, en réponse aux besoins des sculpteurs et de leur clientèle, en démontre le caractère vivant. Cet éclatement se manifeste dans le fait que plusieurs sculpteurs ont exploré des thèmes moins traditionnels, qui leurs sont propres (ex. l'enfance et l'adolescence chez ██████████), en explorant des techniques qui diffèrent de celles de leurs maîtres (ex. intégration de collages de pierre et de coquillages) ou encore en s'inspirant de la facture typique de certaines sculptures locales pour réaliser des œuvres d'art conceptuel. Les attentes de la clientèle se sont modifiées : pour certains, le bois peut sembler plus fragile, plus périssable ou moins nobles que la pierre, le marbre ou le bronze : des sculpteurs formés à la taille directe se sont adaptés et ont ajouté des cordes à leur arc. Il est à noter que depuis les années 1960, des sculpteurs font leur marque dans l'événementiel, sculptant à l'occasion le bois ou la glace devant public, en plein air.

Finalement, c'est l'apprentissage et la maîtrise de la taille directe chez la très grande majorité (sinon la totalité) des sculpteurs sur bois de Saint-Jean-Port-Joli qui distinguent cette pratique, qui en font la signature. Ceux qui sont reconnus par leurs pairs comme des « porteurs de tradition » maîtrisent tous cette technique, qu'ils l'appliquent dans leurs œuvres actuelles en bois, en pierre ou en glace... ou qu'ils maîtrisent la technique sans l'utiliser dans leur pratique actuelle. La possibilité de documenter et de transmettre les connaissances demeure. Certaines initiatives encouragent cette transmission de manière ponctuelle, mais de façon générale, les occasions pour dispenser cet enseignement, dans une relation de maître à élève, sont devenues rares.

Les témoignages des élèves ayant fréquenté l'école de sculpture sur bois entre les années 1940 au milieu des années 1960 nous permettent de savoir que le processus d'apprentissage durait deux ans. Des notions de base étaient enseignées par les maîtres-sculpteurs (dessin d'observation, étude de l'anatomie humaine, etc.), bien que l'essentiel de l'apprentissage soit réalisé par observation et par l'exercice de la sculpture. Les maîtres sont assez peu loquaces, intervenant surtout comme guides dans la production d'œuvres qui, lorsqu'elles étaient à la hauteur des attentes des enseignants, étaient vendues à la boutique de l'atelier-école. Des élèves proviennent des municipalités environnantes, mais plusieurs proviennent de régions plus éloignées et sont pensionnaires « chez l'habitant ». L'évolution du processus d'apprentissage au fil des décennies reste sous-documenté.

Une fois l'apprentissage complété, le finissant peut pratiquer la sculpture sur bois comme métier principal ou dans le but d'apporter à la famille un revenu complémentaire. Aujourd'hui, de courtes formations sont données à l'occasion comme perfectionnement pour des élèves qui se destinent à une pratique professionnelle ou encore à des sculpteurs amateurs, pour qui la pratique représente un loisir, que ce soit dans le cadre de cours privés, d'activités tenues à la boutique-atelier Le Vivoir, de résidences d'artiste au centre Est-Nord-Est ou d'ateliers de perfectionnement durant la Biennale de sculpture, en collaboration avec la Maison des métiers d'art de Québec.

### **Beaux-arts, métiers d'art ou art populaire?**

Tel que souligné plus tôt, la maîtrise de la technique de la taille directe nous permet d'associer la pratique des sculpteurs sur bois de Saint-Jean-Port-Joli davantage au secteur des métiers d'art qu'à celui de l'art populaire, bien que certains sculpteurs aient pu s'inspirer de l'art populaire pour réaliser une partie de leur production. Si les pionniers de la sculpture sur bois à Saint-Jean-Port-Joli ont développé leur art de manière autodidacte, guidés par leurs connaissances en menuiserie dans le choix des matériaux et de leur outillage, de même que par certaines publications, ils ont en effet rapidement mis à profit leur savoir-faire pour développer une production artisanale répondant aux besoins de la clientèle touristique de même qu'aux attentes des collectionneurs et ethnologues qui les ont encouragés dans leurs démarches. L'apprentissage technique en atelier, dans une relation maître-apprenti, la production de certains sculpteurs d'œuvres en petites séries, l'objectif de faire de la pratique un gagne-pain sont tous des aspects de la pratique qui, lorsqu'ils s'additionnent, l'éloignent de l'art populaire tel qu'on l'entend généralement.

Au fil des ans, certains sculpteurs se sont distingués par leurs recherches et leur démarche personnelles, que l'on pense au travail de Médard et de Jean-Julien Bourgault en art religieux; ce type d'œuvres, où le maître-artisan se distingue aussi par sa proposition artistique, permet de les associer aux beaux-arts. Karel évoque un « modernisme à saveur primitive » au sujet de la sculpture d'art religieux de Médard Bourgault, probablement pour associer sa démarche

personnelle à celle d'artistes associés au primitivisme comme Paul Gauguin ou le « douanier » Rousseau ou à la production des imagiers du moyen-âge, qui ornementaient les édifices religieux avec des œuvres expressives grâce à des formes relativement simples (Karel 1992 :116).

De manière générale, on constate que, dès le milieu des années 1930, la diversité de la production des trois bérets rendait inadéquate l'apposition d'une seule étiquettes « beaux-arts », « métiers d'art » ou « art populaire » : la diversité de la production actuelle rend cet exercice encore plus périlleux. Encore aujourd'hui, les finissants de la Maison des métiers d'art de Québec hésitent à inscrire leur pratique dans le secteur des métiers d'art ou de l'art actuel : les termes utilisés pourront parfois varier en fonction des programmes de subventions, plus qu'en fonction de leur propre regard sur leur démarche!

Il est important de souligner le dialogue a été entamé à Saint-Jean-Port-Joli, depuis la fin des années 1960, entre la sculpture en art actuel (aussi qualifié d'art contemporain, d'art savant ou d'art conceptuel) et la sculpture sur bois en taille directe associée aux métiers d'art, ce dont témoignent encore aujourd'hui la présence de certains artistes en résidence au Centre Est-Nord-Est, les activités du Vivoir (boutique et ateliers en métiers d'art) de même que la tenue d'événements comme la Biennale de sculpture de Saint-Jean-Port-Joli et le concours de sculpture sur neige de la Fête d'hiver de Saint-Jean-Port-Joli. Ce dialogue doit être pris en compte dans l'examen de l'actualisation et la vitalité de la pratique.

## Description de la pratique de la sculpture sur bois en taille directe à Saint-Jean-Port-Joli

Notre court mandat, durant lequel les visites d'ateliers n'ont pas été possibles, nous a surtout permis de mettre en lumière une « histoire de la perpétuelle actualisation de la pratique » à Saint-Jean-Port-Joli, des années 1920 à nos jours, et moins d'étudier systématiquement les savoir-faire, techniques, matériaux et outils utilisés par les porteurs de tradition. Nous présentons ici les principaux acteurs à l'origine du renouveau de la pratique de la sculpture sur bois à Saint-Jean-Port-Joli, sans nécessairement reprendre les éléments présentés dans la section précédente portant sur le contexte ethno-historique de la pratique. Dans le but d'alléger le texte, les principaux repères chronologiques sont présentés en annexe<sup>33</sup>.

### 1. Les lieux où s'exerce la pratique

Au départ, la pratique de la sculpture sur bois à Saint-Jean-Port-Joli s'est exercée dans les ateliers-boutiques des frères Bourgault, aux abords de la route nationale, dans l'ouest de la municipalité. Avec les années, de nombreux apprentis ouvrent leurs ateliers dans le secteur, puis essaient le long de la route nationale, vers l'est, jusqu'au début de Saint-Roch-des-Aulnaies, où quelques sculpteurs s'installent. D'autres établissent leur atelier dans les municipalités de la Côte-du-Sud (ex. : Sainte-Louise, Sainte-Perpétue) et écoulent leur production soit dans leurs ateliers respectifs, soit dans diverses boutiques ayant pignon sur rue à Saint-Jean-Port-Joli. C'est sans compter tous les sculpteurs provenant d'autres régions de l'est du Canada qui ont appris la pratique à Saint-Jean-Port-Joli et qui sont par la suite retournés dans leur région d'origine pour exercer le métier de sculpteur, que l'on pense à Gaétan Hovington (Tadoussac) ou à Victor Dallaire (La Baie)<sup>34</sup>. Les échos de cette histoire permettent encore aujourd'hui de comprendre les lieux où s'exercent la pratique – dans les ateliers, boutiques, musées et les événements qui mettent en valeur ce patrimoine vivant – à Saint-Jean-Port-Joli : plusieurs de ces lieux accueillent des visiteurs depuis des décennies.

Nous suggérons que la désignation porte sur la pratique à *Saint-Jean-Port-Joli* tel que proposé dans le devis de l'étude : il faut bien délimiter un territoire, et la formule doit être simple à comprendre, sans négliger le fait que si la « masse critique » de sculpteurs se trouve toujours dans cette municipalité, la pratique « déborde » naturellement ce territoire : un même sculpteur peut être formé à Saint-Jean-Port-Joli, exercer durant quelques années dans la localité, trouver une boutique au loyer moins élevé dans la municipalité voisine : ce cas de figure fréquent participe du même phénomène. Les sculptures sont surtout vendues à Saint-Jean-Port-Joli (ex. dans les boutiques souvenirs), alors que plusieurs sculpteurs habitent et créent dans des ateliers *dans les environs*. C'est sans compte que des sculpteurs formés à Montréal ou à Québec séjournent à Saint-Jean-Port-Joli et participent à l'effervescence du milieu, sans y avoir leur adresse.

Quant aux lieux précis où s'exerce la pratique à Saint-Jean-Port-Joli, il convient de préciser qu'ils sont multiples : ateliers (ouverts au public ou non), boutiques-ateliers (vente,

---

<sup>33</sup> Voir « Annexe 4. Repères chronologiques sur le développement de la pratique de la sculpture sur bois à Saint-Jean-Port-Joli ».

<sup>34</sup> Notons que Victor Dallaire est décédé le 23 mai 2020.

démonstration, formation comme loisir créatif), espace public (parc des Trois-Bérets : lieu de contemplation des œuvres permanentes, mais aussi lieu d'exposition, démonstration, perfectionnement professionnel lors de la Biennale de sculpture de Saint-Jean-Port-Joli et de la Fête d'hiver de Saint-Jean-Port-Joli) et musées (exposition, démonstration et boutique). Actuellement, une dizaine d'ateliers de sculpteurs pratiquant la sculpture sur bois en taille directe sont accessibles au public à Saint-Jean-Port-Joli; une demi-douzaine de sculpteurs travaille à plein ou à temps partiel dans leur atelier, accueillant les clients sur appel seulement<sup>35</sup>. Nous avons repéré au moins trois autres sculpteurs sur bois actifs à Saint-Jean-Port-Joli, mais qui habitent les environs, c'est-à-dire à Saint-Roch-des-Aulnaies, Sainte-Félicité et Sainte-Perpétue; la liste aurait assurément été plus longue si nous avions pu visiter l'ensemble des boutiques d'artisanat.

## 2. Contenu culturel de la pratique transmis de génération en génération

Les frères Bourgault, dont le père Magloire est menuisier-charpentier, avaient expérimenté le travail du bois dès leur enfance. Leurs aptitudes leur avait permis d'acquérir rapidement, par observation, expérimentation et lecture d'ouvrages spécialisés, un savoir-faire qui leur a permis de réaliser des sculptures sur bois en taille directe d'une grande qualité. Seul Jean-Julien a suivi une formation plus formelle (en ébénisterie), lors d'un séjour à Québec. C'est ce savoir en évolution, cette curiosité et une certaine aptitude à saisir les besoins changeants de la clientèle – le sculpteur étant aussi entrepreneur – qui ont été transmis de sculpteurs en sculpteurs, au fil des décennies. On pourrait aussi aborder la notion de quête identitaire, qui se reflète dans l'utilisation de bois canadiens et québécois (c'est encore le cas pour la grande majorité des sculpteurs port-joliens), dans les thèmes, dans la distance prise avec les grands courants stylistiques européens.

Lorsque la Commission scolaire Pascal-Taché prend l'atelier-école sous son aile (1967), Jean-Julien poursuit y son enseignement et ce, jusqu'à la fin de l'atelier-école au milieu des années 1980. Son fils Jean-Pierre en devient le directeur à partir de 1971, après avoir complété une maîtrise en art visuel à l'Université Laval et un stage à l'Académie des Arts de Florence (Italie)<sup>36</sup>. Jean-Pierre Bourgault insufflera une nouvelle vision de l'enseignement, du *cursus* à transmettre, lui qui, bien que formé en partie à la sculpture sur bois « à la manière de ses prédécesseurs », œuvre en art conceptuel. La sculpture sur bois en taille directe est toujours à l'honneur, mais la formation est davantage structurée, fait appel à des connaissances et savoir-faire plus larges.

Des dizaines de sculpteurs ont enseigné la pratique en dehors de l'école de sculpture publique, que ce soit dans une relation maître-apprenti qui s'établit sur plusieurs mois (ex. Marcel Guay) ou encore lors de cours davantage associés au loisir (ex. Nicole Deschênes Duval). C'est ainsi qu'en 1975, Benoi Deschênes, qui a fait son apprentissage notamment auprès de Jean-Julien et de Marcel Guay, ouvre sa propre école privée à Saint-Jean-Port-Joli.

<sup>35</sup> En cette année de pandémie, il est difficile de déterminer le nombre exact d'ateliers qui seront éventuellement ouverts au public lorsque la situation sanitaire sera revenue à la normale. Nous incluons dans cette liste les sculpteurs ceux qui maîtrisent la sculpture sur bois en taille directe, mais qui utilisent d'autres matériaux dans leur production actuelle (ex. ██████████) ou encore les sculpteurs associés aux arts actuels et non aux métiers d'art (██████████).

<sup>36</sup> Jean-Pierre Bourgault est connu comme sculpteur sous le nom de de Pierre Bourgault.



Il y partage le fruit de l'enseignement plus traditionnel qu'il a reçu de même que le fruit de ses propres recherches, acquis notamment lors de voyages en Europe. On comprend que chaque enseignant ou « maître-sculpteur » transmet à ses apprentis non seulement un contenu acquis en côtoyant ses propres maîtres, mais aussi un bagage développé grâce à sa propre expérience et ses propres intérêts, grâce à des formations acquises à l'extérieur de Saint-Jean-Port-Joli, dans un contexte formel ou informel. Ce bagage s'adapte à la demande, au monde en constante évolution.

Il s'agit là de constats très généraux. Le contexte de réalisation de notre recherche n'a pas permis d'explorer le contenu culturel transmis aux sculpteurs actuels de manière satisfaisante. Nous pouvons toutefois préciser les éléments à approfondir dans une étude plus complète : sous proposons d'abord d'étudier les connaissances et savoir-faire (technique, matériaux et outillage, thèmes, vie en atelier dans le contexte de production et de vente à Saint-Jean-Port-Joli), puis le développement d'une pratique plus personnelle (positionnement face à la tradition). Le document présenté en annexe (Annexe 1) constitue une synthèse ces éléments<sup>37</sup>. On notera que le sculpteur port-jolien Benoi Deschênes a publié en 1982 un livre d'initiation à la sculpture sur bois publié intitulé *La Gouge magique*, qui aborde à la fois le choix des pièces à travailler (essences, parties d'une bille idéales pour la sculpture, séchage, etc.), l'outillage et l'aiguisage, l'aménagement de l'atelier, la préparation des pièces à sculpter, les principes de base en dessin et en modelage, la finition des pièces, etc. Il serait pertinent d'interroger ce porteur de tradition pour comprendre comment cet ouvrage s'inspire de l'enseignement qu'il a lui-même reçu, mais aussi ce qui l'en distingue. Cette publication est un précieux témoignage du contenu qu'il a pu enseigner à ses propres élèves de 1975 à 2010 environ<sup>38</sup>.

*Quelques pistes pour cerner le contenu culturel transmis : notes sur les matériaux, sur les finis, sur la pratique comme performance*

Du point de vue des matériaux utilisés, le site Internet du Musée de la sculpture sur bois des Anciens canadiens précise que « le tilleul d'Amérique, le noyer cendré, le pin blanc, le chêne blanc, le peuplier et vinaigrier sont les différentes essences de bois utilisées par les artistes pour créer leurs sculptures. » Il ne faut toutefois pas considérer cette liste comme exhaustive, puisque les sculpteurs peuvent aussi explorer des essences comme l'érable, le pommier, pour ne nommer que celles-là<sup>39</sup>.

Les traits communs qui ont fait la signature « sculpture sur bois à Saint-Jean-Port-Joli », s'ils s'appliquent moins à la production locale actuelle, reflétaient d'une part l'horizon d'attente de la clientèle et les intérêts communs propres à certains sculpteurs (par exemple, les représentations de personnages et de scènes typiquement associées au « bon vieux temps » ou encore les animaux caractéristiques de la vie sauvage dans l'est du Québec) mais aussi les recommandations reçues dès les premières années de la « renaissance » de la sculpture sur

<sup>37</sup> Merci à Mireille Brulotte du Centre de conservation du Québec pour ses suggestions ayant permis de bonifier cette liste non exhaustive des connaissances et savoir-faire à sonder.

<sup>38</sup> Benoi Deschênes, *La Gouge magique. Sculpture sur bois*, Éditions Port-Joly, Saint-Jean-Port-Joli, 1982, 243 p.

<sup>39</sup> Consulter la page du musée à l'adresse suivante : <https://www.museedesancienscanadiens.com>.

bois à Saint-Jean-Port-Joli<sup>40</sup>. Une des recommandations de Jean-Marie Gauvreau qui tend à perdurer est celle d'abandonner la peinture des sculptures pour favoriser les apprêts qui soulignent mieux les veines du bois, et pour distinguer ces sculptures de celles produites à bas prix en plâtre (au sujet de ces recommandations, lire Blanchette 2015b : 148-149)<sup>41</sup>. Soulignons que le fait que les sculpteurs sur bois en taille directe de Saint-Jean-Port-Joli produisent des pièces uniques ou en petites séries n'exclut pas l'utilisation d'outils mécaniques pour le dégrossissage (scie mécanique pour les pièces monumentales, scie à ruban, etc.); la finition est généralement réalisée à l'aide d'outils manuels.

Certains aspects de la pratique sont plus difficiles à catégoriser ou non comme traits associés au patrimoine immatériel. Ainsi, pour étudier la pratique dans sa globalité, il nous apparaîtrait pertinent d'étudier la pratique dans son volet « performance » ou « mise en scène ». L'artisan est aussi entrepreneur : il doit attirer l'attention du client (ex. : bérets des frères Bourgault, affiches commerciales, cartes d'affaires et autres moyens d'autopromotion, choix des sculptures en façade de l'atelier-boutique ou en vitrine), tenir compte de ses besoins, sans pour autant négliger ce qui fait sa propre signature, ce qui reflète ses propres champs d'intérêt. Outre certains « copistes » qui ont reproduit en série plus ou moins importantes des œuvres fortement inspirées de celles de leurs prédécesseurs, la plupart des maîtres-sculpteurs qui ont pratiqué à Saint-Jean-Port-Joli ont su se démarquer de leurs maîtres en développant leur propre signature : on peut penser à Jean-Marc Deschênes, qui s'est spécialisé dans la sculpture de canards de bois, à Nicole Deschênes Duval qui se démarque par ses sculptures mettant en scène des enfants et des adolescents, à Denis Dubé, de même que Noël et Mario Guay qui sont reconnus pour leurs sculptures animalières. La sculpture d'art religieux constitue toujours un créneau distinctif, comme ce fut le cas pour Jacques Bourgault (1940-2017) et encore chez Robert Roy, Clermont Gagnon et Benoi Deschênes<sup>42</sup>.

La pratique s'adapte aux temps qui changent : quels contenus culturels « survivent », lesquels disparaissent ou semblent apparaître? Les touristes ne sont plus autant au rendez-vous; ceux qui entrent dans les boutiques cherchent davantage une « expérience » que l'acquisition d'œuvres. Les matériaux plus durables (le bronze, la pierre) ou moins coûteux (reproductions en poussière de pierre ou en époxy) sont souvent privilégiés par ces derniers,

---

<sup>40</sup> Rappelons que les artisans de ce renouveau de la sculpture sur bois en taille directe ont été influencés, jusqu'à un certain point, par les commentaires, suggestions et recommandations de Marius Barbeau d'abord, puis de Jean-Marie Gauvreau, dont la perception de la tradition était teintée par ses études à l'école d'ébénisterie de Boule, en France. Ainsi, Blanchette écrit : « Barbeau aurait préféré que Médard continue à sculpter comme auparavant, dans le style des anciens sculpteurs de la Nouvelle-France. Il est déçu de constater que la nouvelle école de Saint-Jean-Port-Joli développe un autre style, plus approprié à la demande contemporaine et à celle des touristes, encouragée en cela par les professeurs de l'École du meuble et les subventions qui lui sont versées pour la formation d'artisans et sculpteurs ».

<sup>41</sup> Les sculpteurs associés aux arts actuels comme M. [REDACTED] tout comme [REDACTED] créent des œuvres d'art actuel qui s'inspirent, jusqu'à un certain point, des miniatures polychromes.

<sup>42</sup> Les canons artistiques en matière de sculpture d'art religieux peuvent sembler au néophyte être figés à jamais, mais les sculpteurs de Saint-Jean-Port-Joli ont souvent su ajouter leur touche personnelle, qu'on pense à Jacques Bourgault qui sculpte le Christ portant sa couronne d'épine dans ses mains, comme s'il prenait une pause dans ses souffrances, ou encore Benoi Deschênes qui sculpte un chien au pied des rois mages, dans la crèche.

et par conséquent par les sculpteurs qui leurs destinent leurs œuvres. D'autre part, des sculpteurs se tournent vers les ventes en ligne, ce qui leur permet de produire des œuvres plus personnelles (notamment en bois, mais pas exclusivement) destinées à un public qui ne connaît plus de frontières. Ces conclusions renforcent notre idée que pour connaître le contenu culturel transmis, sans tomber dans la caricature, nous devons mieux documenter le métier lui-même, dans toute sa complexité.

### 3. Les principaux porteurs de tradition

Qu'est-ce qu'un « porteur de tradition »? Il nous semble essentiel, dans la perspective de l'UNESCO, d'inclure dans l'identification des porteurs de tradition, le regard porté par la communauté, au moins tout autant que celui des spécialistes – ethnologues, anthropologues, historiens, etc. L'UNESCO, en utilisant le terme « praticien », rappelle le caractère vivant – mouvant – de la tradition, en décrivant ces derniers comme « membre actif d'une communauté qui reproduit, transmet, transforme, crée et forme une culture dans le cadre et au profit de la communauté, en accomplissant ou en reproduisant des pratiques sociales fondées sur des connaissances et des compétences spécialisées. » (Van Zanten 2002 : 10).

Nous n'avons pas fait une enquête sur le terrain complète pour valider qui étaient les sculpteurs considérés, au fil du temps, comme des « porteurs de tradition ». Il se dégage tout de même certains constats des entretiens que nous avons eus avec divers intervenants locaux et régionaux en février et mars 2020 principalement.

#### *Les successeurs des « trois bérets » : des pratiques très diversifiées*

Nous avons souligné plus qu'en 1967, l'école de sculpture sur bois est prise en charge par la Commission scolaire Pascal-Taché; que Jean-Julien Bourgault continue d'y enseigner et que son fils (Jean)-Pierre, formé à la fois dans l'atelier de la famille et formé en beaux-arts, en devient bientôt le directeur. Il contribue à l'actualisation de la pratique, à une époque où la sculpture sur bois se trouve à un point tournant : la sculpture de scènes paysannes est toujours populaire, mais se renouvelle peu; les commandes en art religieux chutent dramatiquement; Médard Bourgault avait d'ailleurs, les dernières années de sa vie, amorcé un virage vers une sculpture plus personnelle et « profane », tout comme le fait Jean-Julien. Plusieurs voies s'ouvrent alors aux sculpteurs sur bois formés à la taille directe, que ce soit dans le choix des thèmes qu'ils devront privilégier, des matériaux à utiliser. Quelle est leur clientèle-cible? Quels sont leurs besoins, leurs attentes?

C'est à cette époque que des praticiens en art conceptuel se joignent à l'effervescence culturelle de Saint-Jean-Port-Joli, charmés par les lieux de même que par la qualité des ressources professionnelles et techniques de l'école de sculpture. La pratique développée par les frères Bourgault se frotte alors à de nouvelles pratiques artistiques, où la maîtrise des techniques peut être – ou ne pas être – un atout. D'autre part, des sculpteurs que l'on pourrait qualifier de porteurs de tradition, comme André-Médard Bourgault, Benoi Deschênes, Robert Godro, Marcel et Noël Guay, Maurice Harvey, Denys Heppel, Robert Roy, Nicole Deschênes Duval développent leurs propres créneaux, le plus souvent en parallèle de la production en art actuel. Ces sculpteurs, relativement âgés, pratiquent toujours. Mario

Guay, David Deschênes et Mathieu Beauregard, fils de sculpteurs, représentent la troisième « génération » de sculpteurs à qui le métier a été transmis à Saint-Jean-Port-Joli<sup>43</sup>. Paul Morin tient toujours boutique, tout comme Martin Giasson. Yves Beauchemin et Louis Lavoie continueraient à sculpter à temps perdu, pour la réalisation de commandes. Denis Dubé, Madeleine Mercier-Ouellet et Clermont Gagnon, Robert Geoffroy pratiquent toujours : associés au milieu de la sculpture à Saint-Jean-Port-Joli, leur résidence et leur atelier sont dans des municipalités environnantes.

#### 4. La transmission et l'actualisation de la pratique

Dans l'étude de l'évolution de la pratique, il nous semble que les trois périodes suivantes se dégagent dans l'histoire de sa transmission et de son actualisation :

##### i. *Le début d'une transmission de maître à apprenti : 1930-1967*

Durant les années 1920, Médard Bourgault développe seul sa propre pratique, sans que la sculpture soit son occupation principale. De 1930 à 1940, c'est le début du concept d'atelier-boutique, où les premiers apprentis font leurs armes, assistés par d'autres membres de la famille élargie (notamment leur sœur Yvonne et leurs neveux Alphonse-Toussaint Bourgault et Léon Bourgault)<sup>44</sup>. L'atelier, l'atelier-boutique et l'atelier-école sont les lieux de transmission de la pratique, qui deviendra, avec les générations, « pratique traditionnelle ».

L'école de sculpture de Saint-Jean-Port-Joli débute officiellement en 1940, dont Jean-Marie Gauvreau est le directeur pédagogique. Tel que mentionné précédemment, ce dernier oriente la production à Saint-Jean-Port-Joli vers une production sans peinture ni teinture, ce qui contribue jusqu'à un certain point au développement de ce qu'on connaît comme la « signature Saint-Jean-Port-Joli ». Selon lui, le bois nu ou recouvert d'une finition transparente donne une perception de simplicité et d'authenticité (Blanchette 2015b :148)<sup>45</sup>.

---

<sup>43</sup> Les sculpteurs nommés précédemment ont fait de la sculpture leur métier principal, à l'exception de Davie Deschênes (mi-temps) et Mathieu Beauregard (la vente de bois scié et les commandes de meubles constituent ses principales sources de revenus; la pratique de la sculpture apporte quant à elle un revenu complémentaire). Nous savons que Marcel Guay, Benoi Deschênes, Robert Roy, Denys Heppel, André-Médard Bourgault, Robert Godro, Louis Lavoie (formé à Saint-Jean-Port-Joli?) et Nicole Deschênes Duval ont enseigné la sculpture d'une façon ou d'une autre, ce qui n'exclut pas que d'autres sculpteurs actifs aient enseigné la pratique à l'occasion (Maurice Harvey, par exemple).

<sup>44</sup> Rappelons que les jalons de cette histoire seront abordés dans le prochain ouvrage de Jean-François Blanchette, mais de nombreux éléments sont présentés dans l'annexe 4, intitulée « Repères chronologiques sur le développement de la pratique de la sculpture sur bois à Saint-Jean-Port-Joli ». Une étude plus approfondie de la place des femmes dans ces ateliers reste à faire.

<sup>45</sup> Au moins jusqu'au à la fin des années 1930, « Médard Bourgault (...) peignait ses œuvres, comme en font foi les critiques de [Jean-Marie] Gauvreau à son égard ainsi que les photos des œuvres qu'il expose à l'entrée de son atelier en 1934 et 1941-1942 ». Gauvreau lui suggère d'abandonner la peinture de ses œuvres pour favoriser les apprêts qui soulignent mieux les veines du bois. Il considère que la polychromie des sculptures donne à celle-ci « [...] l'allure du plâtre, qui a d'ailleurs envahi les marchés depuis les débuts de l'industrialisation et l'importation de produits faits en série ». Cette perception est conforme aux canons de l'esthétisme classique du temps. Ce conseil de Gauvreau aura un impact sur la facture des œuvres sculptées réalisées à Saint-Jean-Port-Joli et probablement sur le détachement graduel d'une inspiration « art populaire » et le rapprochement avec la sculpture comme métier d'art.

Les activités de l'école connaissent un bref arrêt durant la Seconde Guerre mondiale, puis reprennent sensiblement sur les mêmes bases jusqu'en 1966 (Laberge 1993 :529)<sup>46</sup>.

Au fur et à mesure que des apprentis complètent leur formation et ouvrent leurs propres ateliers, de nouvelles possibilités s'offrent aux jeunes qui veulent s'initier à la sculpture dans de cadre de formations plus informelles, en dehors de l'école de sculpture.

ii. *L'école de sculpture de Saint-Jean-Port-Joli sous la responsabilité de la Commission scolaire Pascal-Taché : 1967-1986*

Lorsque l'école de sculpture devient sous la responsabilité de la Commission scolaire Pascal-Taché, Jean-Julien Bourgault y poursuit son enseignement de la pratique tel que lui et ses frères l'ont développée. Lorsque son fils Jean-Pierre en prend la direction en 1971, l'apprentissage de la technique de la taille demeure un point central de la formation des élèves, mais la pratique n'en devient, avec les ans, que plus éclatée : la taille directe demeure le point de rencontre de la majorité des sculpteurs, mais les sculpteurs prennent des directions souvent très divergentes en fonction de leurs différents intérêts et leurs propres aspirations<sup>47</sup>.

iii. *Le défi de la transmission dans le contexte de l'éclatement de la pratique : 1986 à aujourd'hui*

L'école de sculpture de Saint-Jean-Port-Joli ferme ses portes au milieu des années 1980, les différentes formations publiques en métier d'art devant être regroupées à Québec, au cégep de Limoilou<sup>48</sup>. À cette époque, des artistes comme Michel Saulnier, davantage portés vers l'art conceptuel, adoptent cet environnement créatif : ils ouvrent leurs propres ateliers pour développer des projets en art contemporain, dont les thématiques divergent radicalement des thèmes traditionnels. Ils y apprécient l'accès au fleuve, à la nature; ils y trouvent aussi des ressources techniques (humaines, matérielles) précieuses, qui ne se trouvent probablement nulle part ailleurs au Québec à cette époque.

Les sculpteurs plus traditionnels voient graduellement leur clientèle changer : certains d'entre eux persistent dans la sculpture sur bois à thématique paysanne, tandis que d'autres prennent d'autres voies, utilisant par exemple leur formation en taille directe

---

<sup>46</sup> L'auteur écrit: « Après une suspension des activités durant la Deuxième Guerre mondiale, l'école est rouverte par le gouvernement Duplessis à l'automne 1944. André puis Jean-Julien en assument successivement la direction. ». Nous ne sommes toutefois pas en mesure de préciser le rôle exact du gouvernement provincial à partir de 1944, ni de confirmer si le « parrainage » de Jean-Marie Gauvreau se poursuit.

<sup>47</sup> C'est au tout début de cette époque que La Vastringue, un atelier de fabrication de jouets en bois inspirés des jouets traditionnels répertoriés par l'ethnologue et folkloriste Robert-Lionel Séguin, est ouvert au public, regroupant quelques finissants de l'école de sculpture, dont Nicole Bourgault; il sera en opération jusqu'en 1981.

<sup>48</sup> L'expérience et le vécu de l'atelier-école de Saint-Jean-Port-Joli continue de rayonner indirectement à Québec, puisque de nombreux techniciens et enseignants y ont été formés. De la même façon, Yvon Noël, impliqué depuis plusieurs années dans l'administration de l'atelier-école de Saint-Jean-Port-Joli, quitte pour Québec à la fin des années 1980. Il contribuera de diverses façons à l'enseignement des métiers d'art, notamment par la fondation de l'École de sculpture de Québec et par sa participation importante à la fondation de la Maison des métiers d'art de Québec.

pour explorer d'autres thèmes ou d'autres matériaux comme la pierre. Selon les témoignages recueillis, le tourisme de masse diminue à Saint-Jean-Port-Joli depuis la fin des années 1980, ce qui a un impact significatif sur les ventes dans les ateliers-boutiques; les valeurs et les attentes des clients changent aussi. Ces derniers sont à l'affût d'œuvres réalisées dans des matériaux qui ne s'abiment pas, à coût abordable; ils se laissent charmer par de nouveaux thèmes. En 2020, les commandes et les ventes en ligne sont monnaie courante. La pratique de la sculpture sur bois en taille directe est dorénavant *une des pratiques* des sculpteurs de Saint-Jean-Port-Joli, bien qu'elle soit reconnue comme « la » pratique traditionnelle locale.

La relève se fait de plus en plus rare, bien qu'elle soit toujours présente : on peut penser à Mario Guay et Mathieu Beauregard – tous deux fils de sculpteurs – qui représentent la 4<sup>e</sup> génération de sculpteurs sur bois en taille directe à Saint-Jean-Port-Joli. Depuis que Benoi Deschênes et son fils David ont cessé d'offrir des cours privés de sculpture vers 2010, la transmission ne se fait pratiquement plus en atelier<sup>49</sup>. La transmission se fait surtout indirectement, par exemple lors d'événements culturels tenus à Saint-Jean-Port-Joli qui font appel aux porteurs de tradition (Biennale, concours de sculpture sur neige de la Fête d'hiver) et dans le cadre de résidences d'artistes à Est-Nord-Est. Des formations en atelier ont déjà été réalisées, notamment par Nicole Deschênes Duval, dans le cadre des activités de Saint-Jean-Port-Joli Village créatif, et d'autres ateliers (loisir, perfectionnement) sont à prévoir à la boutique-atelier Le Vivoir<sup>50</sup>.

La fin de l'apprentissage en atelier à Saint-Jean-Port-Joli, sur plus d'une année à temps complet, s'explique notamment par la fin de l'encadrement, en région, du parcours scolaire par le ministère de l'Éducation. La difficulté à vivre de la pratique constitue sans doute l'autre réponse à la question : plusieurs nous ont signifié que « les beaux jours de la sculpture sur bois étaient révolus », du moins dans la formule « vente de souvenirs à la clientèle touristique ». Contrairement à plusieurs de leurs prédécesseurs, les nouveaux praticiens – à moins de développer une pratique artistique qui les mènera plus souvent qu'autrement hors de la région – doivent accepter que la pratique de sculpture ne leur procure qu'un revenu d'appoint.

---

<sup>49</sup> David Deschênes a toutefois continué de sculpter dans l'atelier de son père, quelques mois par année (la sculpture sur bois n'est pas son métier principal).

<sup>50</sup> Christian Michaud, sculpteur sur bois autodidacte, et André-Médard Bourgault, sculpteur sur bois ayant appris auprès de son père Médard, louent leurs propres ateliers au Vivoir; selon Monika Gagnon, Christian bénéficie encore aujourd'hui des échanges informels réalisés avec André-Médard.

Au sujet de Saint-Jean-Port-Joli Village créatif: « Prenant acte de la tendance actuelle en tourisme participatif, la population du village a misé sur les nombreux artistes et artisans qui l'habitent pour proposer des expériences d'apprentissage aux amateurs d'art et d'artisanat. Les visiteurs peuvent se ressourcer et explorer leur créativité en rencontrant des artistes et artisans locaux qui offrent des ateliers de sculpture, peinture, danse contemporaine, photographie, charpenterie traditionnelle en bois massif, fibre d'alpaga, processus créatif, lutherie, composition d'un chant marin, cuisson du pain dans un four traditionnel et œuvre d'art participative. Ces diverses formations durent d'une demi-journée à cinq jours. » Citation du site Internet *Le corridor: patrimoine, culture et tourisme francophone au Canada*, <https://corridorcanada.ca/resource/saint-jean-port-joli-sculpture-bois/>. Selon Monika Gagnon (Le Vivoir), le projet « village créatif » est actuellement en veilleuse, mais considéré comme encore pertinent et vivant, à la recherche de porteurs de dossier sur le long terme.

## 5. Observations sur la vitalité ou la fragilité de la pratique; principaux acteurs impliqués dans la pratique actuelle

On assiste aujourd'hui à une réflexion collective sur l'avenir de la pratique de la sculpture sur bois à Saint-Jean-Port-Joli. Au cœur de cette réflexion, on trouve, à divers titres :

- Les sculpteurs eux-mêmes (des artistes en art actuel comme des porteurs de tradition);
- Les membres de la Corporation Médard Bourgault, OBNL qui compte une quarantaine d'adhérents. La Corporation a été créée en 1983 pour assurer la connaissance et la reconnaissance de l'œuvre de Médard Bourgault de même que l'avenir de la Maison-musée Médard-Bourgault;
- Les membres de la Fondation du patrimoine sculpté de Saint-Jean-Port-Joli, fondée en 2018 avec comme mission « de sauvegarder des sculptures que l'on retrouve au Musée des Anciens canadiens. De plus, il a comme mission la préservation et la mise en valeur du patrimoine de sculpture émanant de Saint-Jean-Port-Joli<sup>51</sup> »;
- Les propriétaires du Musée de la sculpture sur bois des Anciens canadiens, entreprise privée qui possède plus de 250 œuvres de sculpture sur bois;
- Le Musée de la mémoire vivante, qui a facilité l'enregistrement et la conservation de nombreux entretiens avec des sculpteurs;
- Le Vivoir et Est-Nord-Est ont des intérêts et des préoccupations en commun en la matière (classes de maîtres, partage de ressources techniques, etc.);
- *Saint-Jean-Port-Joli, village créatif* semble encore un projet porteur pour plusieurs intervenants du milieu rencontrés, bien qu'il n'y ait actuellement plus de porteur de dossier attiré à l'Office de tourisme de Chaudière-Appalaches<sup>52</sup>.

La pratique de la sculpture sur bois en taille directe « n'est plus ce qu'elle était », au dire de tous, mais demeure vivante et prend de nouvelles formes. La réputation du savoir-faire des sculpteurs de Saint-Jean-Port-Joli en matière de sculpture religieuse (création ou restauration), par exemple, ou d'art actuel, dépasse encore les frontières de la région.

Comme nous l'avons déjà souligné, la question de la transmission est cruciale, tout comme celle de la diffusion, d'autant plus que l'avenir de la collection du Musée de la sculpture sur bois des Anciens canadiens semble pour le moins incertain. Les membres de la Corporation Médard Bourgault s'interrogent aussi quant au sort qui sera réservé à la Maison-musée Médard-Bourgault, à plus ou moins long terme.

Malgré ces défis importants, il apparaît évident que le milieu porte un attachement fort à ce volet de son patrimoine. La municipalité de Saint-Jean-Port-Joli a adopté en 2017 un règlement de citation du site patrimonial de la maison Médard Bourgault et de son domaine<sup>53</sup>; la municipalité doit sous peu étudier une demande d'identification des trois Bérêts comme personnages historiques en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel du

<sup>51</sup> « Fondation du patrimoine sculpté de Saint-Jean-Port-Joli. Assemblée de fondation. ». *Journal L'attisée*, 1<sup>er</sup> juillet 2018 : <https://www.lattisee.com/actualites/view/2436/municipalite-de-saint-jean-port-joli-juillet-2018>.

<sup>52</sup> Consulter à ce sujet la page suivante : <http://www.creativetourismnetwork.org/saint-jean-port-joli/?lang=fr%C3%A9>.

<sup>53</sup> La justification de cette citation se trouve à l'adresse suivante : <https://medardbourgault.org/>.

Québec<sup>54</sup>. Dans un autre ordre d'idées, on peut souligner que la pratique de la sculpture en taille directe est régulièrement à l'honneur, par exemple, au concours de sculpture sur neige de la Fête d'hiver de Saint-Jean-Port-Joli. Chaque année, des porteurs de tradition de Saint-Jean-Port-Joli y sont présents à titre de participants<sup>55</sup>.

À l'échelle nationale, la Société québécoise d'ethnologie s'implique activement dans la recherche et la diffusion des connaissances sur la pratique, notamment par son programme de valorisation des porteurs de tradition, mais aussi en accompagnant la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli dans la reconnaissance nationale des divers éléments liés à ce patrimoine (patrimoine bâti et patrimoine immatériel).

Finalement, la Maison des métiers d'art de Québec, quant à elle, entretient des liens étroits avec la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli et la Biennale de sculpture dans le but de consolider les collaborations possibles en vue d'offrir de courtes formations sur place (projet de formations d'appoint encore embryonnaire envisagé par un comité « transmission » informel, auquel le cégep de la Pocatière pourrait aussi contribuer). Autre exemple de collaboration récente témoignant de l'importance de la pratique : deux restauratrices du Centre de conservation du Québec ont été invitées par la Maison des métiers d'art de Québec à participer à une table ronde sur la conservation des sculptures extérieures en bois dans le cadre de la Biennale à l'été 2020 (activité reportée en 2021). On y abordera les principes de conception et de fabrication qui favorisent la pérennité des œuvres.

---

<sup>54</sup> Voir Société québécoise d'ethnologie, 2019.

<sup>55</sup> À titre d'anecdote, on soulignera que Louis Jobin, puis Jean-Baptiste Côté, deux fameux sculpteurs sur bois du Québec, se sont adonnés à la sculpture sur glace à la fin du 19<sup>e</sup> siècle, durant les festivités du Carnaval de Québec (attesté pour les éditions de 1894 et 1896). Information tirée de l'article de Mario Béland consacré à Jean-Baptiste Côté dans le *Dictionnaire biographique du Canada* : [http://www.biographi.ca/fr/bio/cote\\_jean\\_baptiste\\_13F.html](http://www.biographi.ca/fr/bio/cote_jean_baptiste_13F.html).



## Valeur patrimoniale de la pratique

Au début de cette étude, nous avons évoqué la définition du patrimoine immatériel retenue par le ministère de la Culture et des Communications. Il nous paraît évident que la pratique de la sculpture sur bois en taille directe pratiquée à Saint-Jean-Port-Joli constitue un élément du patrimoine immatériel québécois, avec son contenu culturel distinct, fait de **connaissances et de savoir-faire**, de **représentations** (au sens de thèmes et de référents, mais aussi de *performance*) qui mériteraient une étude plus approfondie. Au cours des cent dernières années, cette pratique fait l'objet de **transmission de génération en génération** et d'actualisation (**recréation en permanence**), marquée par des périodes plus inventives que d'autres, traversées par différents courants, reflet du dynamisme du milieu. La communauté reconnaît la pratique comme faisant **partie de son patrimoine culturel** et ce patrimoine (sa connaissance, sa sauvegarde et sa transmission) apparaît important non seulement d'un point de vue local, mais national étant donné son unicité et sa capacité de s'adapter.

Il peut apparaître plutôt singulier de considérer cette pratique, au carrefour de l'art populaire, des métiers d'art et des beaux-arts, plutôt récente, comme « patrimoine immatériel ». Il ne s'agit pas, en effet, d'une pratique culturelle traditionnelle très ancienne, au sens strict. Nous suggérons plutôt de l'envisager comme un témoignage du renouvellement d'une pratique culturelle bien ancrée, pratiquée depuis maintenant quatre générations et dont l'importance est reconnue par le milieu. La sculpture sur bois en taille directe peut être envisagée comme pratique culturelle traditionnelle au sens large de « *pratiques sociales et représentations* qu'un groupe social estime provenir du passé par *transmission* intergénérationnelle (même s'il s'agit d'inventions récentes) et auxquelles le groupe attribue un statut particulier. » (Van Zanten 2002 : 9).

Cette reconnaissance et cet attachement du milieu sont importants à considérer étant donné le défi que représente la transmission de la pratique depuis la fermeture de l'école de sculpture. Cette reconnaissance tient notamment aux actions municipales (mise sur pied et entretien du Parc des trois Béréts et des sculptures qui s'y trouvent, citation du site patrimonial du Domaine Médard-Bourgault, mise sur pied du comité « transmission », etc.), mais de manière plus générale par la place toujours accordée par la communauté à la pratique dans les événements culturels (Biennale, Fête d'hiver) et dans les institutions culturelles (Musée de la mémoire vivante, Est-Nord-Est, Le Vivoir), sans compter l'énergie déployée par les descendants des trois frères Bourgault, au premier chef André-Médard Bourgault, qui sculpte toujours dans son atelier au Vivoir et qui organise toujours des visites de la Maison-musée Médard-Bourgault.

## Conclusion

Nous avons pu déterminer que la pratique était un élément du patrimoine immatériel québécois. Nous proposons de définir plus précisément comme « pratique de la sculpture sur bois en taille directe à Saint-Jean-Port-Joli », de manière à souligner plutôt le geste qui persiste (taille directe) que sur la forme (figurative), moins caractéristique de la production actuelle. Nous avons pu associer la sculpture sur bois en taille directe à Saint-Jean-Port-Joli à une pratique culturelle *traditionnelle* dans la mesure où elle serait envisagée comme une tradition dont les racines sont relativement jeunes, soit environ une centaine d'années. Il s'agit d'une pratique culturelle liée aux métiers d'art pris dans un sens large, qui comporte un important volet traditionnel, perçu comme tel par la communauté où elle prend place, transmis de maître à apprenti d'abord en atelier uniquement et plus récemment dans le cadre d'activités ponctuelles, moins formelles (ex. : parrainage sous forme de « binômes » lors d'événements culturels, tourisme créatif).

Le rayonnement de la pratique dépasse le cadre local et régional : la réputation de Saint-Jean-Port-Joli comme « capitale de la sculpture sur bois » au Québec nous semble indéniable; la concentration du nombre de porteurs de tradition dans cette localité a un caractère unique. On fait encore appel à ces porteurs de tradition dans différents contextes, que ce soit pour des cliniques de perfectionnement, la restauration d'œuvres anciennes ou la production de commandes en provenance du Québec et de l'extérieur de la province. Si cette étude souligne la vitalité et la diversité de la pratique, elle souligne aussi sa fragilité. La majorité des praticiens sont âgés de plus de 70 ans et le contexte de transmission a changé; la relève, rare, peine à vivre du métier; l'avenir de la collection du Musée de la sculpture sur bois des Anciens canadiens est incertain. La survie de la pratique est donc loin d'être assurée, même si la communauté manifeste un intérêt indéniable pour sa valorisation (la pratique dans sa dimension historique et ses manifestations actuelles) et de même pour la promotion des métiers d'art en général.

L'étude de la pratique de la sculpture sur bois figurative à Saint-Jean-Port-Joli a été menée dans un contexte difficile, dans le cadre d'un mandat très court. Tel que convenu en cours de route, certains éléments du devis n'ont pu être complétés, notamment la recherche de support visuel pour l'illustration éventuelle d'une fiche du Répertoire du patrimoine culturel. Le contenu culturel transmis et la diversité des modes de transmission actuels mériteraient une étude plus approfondie. Il nous apparaît important que ce travail (ex. étude plus approfondie des savoir-faire, techniques, matériaux et outils utilisés par les porteurs de tradition, étude de la « performance » du sculpteur dans un contexte de transmission, de production et de vente) puisse être complété dans le cadre du processus de désignation, s'il devait être mené plus loin.

## Sources bibliographiques

### Ouvrages de référence

BARBEAU, Marius. *Maîtres artisans de chez-nous*, Montréal, Éditions du Zodiaque, 1942, 221 p.

BLANCHETTE, Jean-François. *Du coq à l'âme, l'art populaire au Québec*. Collection Mercure, Études culturelles numéro 85. Gatineau, Musée canadien de l'histoire et les Presses de l'Université d'Ottawa, 2014, 322 p.

BOURGAULT, André-Médard et François Gauthier. *La maison de mon père*, Montréal, 2016, Qualigram, 178 p.

BOURGAULT, Médard. *Journal*. Saint-Jean-Port-Joli, Corporation Maison-musée Médard-Bourgault, 1989, 114 p.

DESCHÊNES, Benoi. *La Gouge magique. Sculpture sur bois*, Éditions Port-Joly, Saint-Jean-Port-Joly, 1982, 243 p.

DUHAMEL, Alain (réd.) et Benoi Deschênes (ill.), *Saint-Jean-Port-Joli. Gens de Bois/Woodenfolk*, Éditions Port-Joly, Saint-Jean-Port-Joly, 1975, 97 p.

FERRY, Luc. *Le Sens du Beau. Aux origines de la culture contemporaine*, Éditions Cercle d'Art, 1998, 237 p.

GAUVREAU, Jean-Marie. *Artisans du Québec*, Trois-Rivières, Éditions du Bien Public, 1940, p. 93-140.

LABERGE, Alain (dir.). *Histoire de la Côte-du-Sud*, Institut québécois de recherche sur la culture, 1993, p. 525-529.

LESSARD, Michel et Huguette Marquis. *L'art traditionnel au Québec : trois siècles d'ornements populaires*, Montréal, Les Éditions de l'Homme, 1975, 464 pages.

LEVASSEUR, Adrien. *Sculpteurs en art populaire au Québec*, vol. 2, Québec, Les Éditions GID, 2012, 215 p.

LEVASSEUR, Adrien, avec la collaboration de Jean-François Blanchette. *Sculpteurs en art populaire au Québec*, vol. 1, Québec, Les Éditions GID, 2008, 243 p.

MARQUIS, Maurice. *Mains habiles... mains agiles*, Montmagny, 1966. 133p.

SAINT-PIERRE, Angéline. *André Bourgault, sculpteur*, Saint-Jean-Port-Joli (à compte d'auteur), 1996, 95 p.

SAINT-PIERRE, Angéline. *Médard Bourgault, sculpteur* (3<sup>e</sup> édition), La Plume d'Oie, Cap-Saint-Ignace, 2000, 150 p.

VAN ZANTEN, Wim. *Glossaire. Patrimoine culturel immatériel. Préparé par une réunion internationale d'experts à l'UNESCO, 10-12 juin 2002*, Commission nationale néerlandaise pour l'UNESCO, 2002, 24 p.

### Articles de revues et autres publications

BLANCHETTE, Jean-François. « Hommage aux frères Bourgault, fondateurs de la tradition de sculpture sur bois de Saint-Jean-Port-Joli », dans Adrien Levasseur, *L'art populaire dans le paysage québécois*, Québec, Les Éditions GID, 2015a, 143-162.

BLANCHETTE, Jean-François. « Jean-Julien Bourgault, témoin de son temps. Exposition présentée du 24 novembre 2016 au 3 septembre 2018 au Musée québécois de culture populaire, Trois-Rivières. Commissaire invitée : Nicole Bourgault », *Rabaska*, 15, 2017a, 305–309 : <https://doi.org/10.7202/1041159ar>.

BLANCHETTE, Jean-François. « Marius Barbeau et l'authenticité de la tradition en art populaire », *Rabaska*, 2015b, 13, 141–151 : <https://doi.org/10.7202/1033757ar>

BLANCHETTE, Jean-François. « Phases de développement de l'art populaire québécois », *Tu sais mon vieux Jean-Pierre : Essays on Archeology and History of New France and Canadian Culture in Honour of Jean-Pierre Chrestien*, Collection Mercure (Archeology Paper 178), Musée canadien de l'histoire et Presses de l'Université d'Ottawa, 2017b, 279-299.

CHAIRE DE RECHERCHE DU CANADA EN PATRIMOINE ETHNOLOGIQUE. « André-Médard Bourgault. Sculpture sur bois », Inventaire des ressources ethnologiques du patrimoine immatériel (Université Laval):

- <http://www.irepi.ulaval.ca/fiche-andre-medard-bourgault-416.html>
- <http://www.irepi.ulaval.ca/fiche-andre-medard-bourgault-628.html>

CHAIRE DE RECHERCHE DU CANADA EN PATRIMOINE ETHNOLOGIQUE. « Jacques Bourgault » (entrevue réalisée le 1<sup>er</sup> juin 2011), Inventaire du patrimoine immatériel religieux du Québec (Université Laval), fiche 860 ([hyperlien inactif](#)).

CHAIRE DE RECHERCHE DU CANADA EN PATRIMOINE ETHNOLOGIQUE. « Maurice Harvey. Sculpteur sur pierre », Inventaire des ressources ethnologiques du patrimoine immatériel (Université Laval): <http://irepi.ulaval.ca/fiche-maurice-harvey-630.html>

[Collectif]. *Ethnologies*. Numéro spécial « Patrimoine culturel immatériel/ Intangible Cultural Heritage », vol. 36, 1-2, 2014, 538 pages.

CONSEIL DES RESSOURCES HUMAINES DU SECTEUR CULTUREL. *L'Art de gérer sa carrière en métiers d'art* (2<sup>e</sup> édition), 2013, 51 p.

DE KONINCK, Marie-Charlotte et Pierre LANDRY, dir., *Déclics. Art et société. Le Québec des années 1960 à 1970*, Montréal, Fides, coll. « Images et société », 1999, 256 p.

DESLOGES, Josianne. « Exposition Carli et Petrucci : trésors de plâtre », *Le Soleil*, 15 août 2015 : <https://www.lesoleil.com/archives/exposition-carli-et-petruccitresors-de-platre-3709be8bf38875dbf03b8885530ba0d0>.

EST-NORD-EST. *Bienvenue à Est-Nord-Est. Guide du résident.e*, Saint-Jean-Port-Joli, [2019], 7 p.

FISSETTE, Serge. « Saint-Jean-Port-Joli : de la sculpture comme cérémonie festive », *Espace Sculpture*, (47), 1999, 12–18 : <https://id.erudit.org/iderudit/9536ac>

GAGNON, François-Marc et Joyce MILLAR. « Sculpture », *Encyclopédie canadienne* : <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/sculpture>

GAUTHIER, Antoine et collaborateurs. *La sculpture d'art populaire*, coll. Les traditions culturelles du Québec en chiffres (vol. 3), Conseil québécois du patrimoine vivant, Québec, 2018, 60 p.

GAUVREAU, Jean-Marie. « Médard Bourgault et l'École de sculpture sur bois de Saint-Jean-Port-Joli », *Technique*, 15, Montréal, 1940, 87-98.

GENEST, Bernard. « Art populaire animalier », *Encyclopédie du patrimoine culturel de l'Amérique française* : [http://www.ameriquefrancaise.org/fr/article-211/art\\_populaire\\_animalier.html#.Xl8RWUpCc2w](http://www.ameriquefrancaise.org/fr/article-211/art_populaire_animalier.html#.Xl8RWUpCc2w)

KAREL, David. « Bourgault, Médard », *Dictionnaire des artistes de langue française en Amérique du Nord. Peintres, sculpteurs, dessinateurs, graveurs, photographes et orfèvres*, Musée du Québec/Les Presses de l'Université Laval, 1992, 116-117<sup>56</sup>.

LAMARCHE, Bernard. *Fait main/Hand made* [catalogue d'exposition], Québec, Musée national des beaux-arts du Québec, 2018.

LÉGIS QUÉBEC. « Loi sur le patrimoine culturel » (texte complet), 2011 : <http://legisquebec.gouv.qc.ca/fr/ShowDoc/cs/P-9.002>

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS. « Patrimoine immatériel » (panorama du patrimoine) : <https://www.mcc.gouv.qc.ca/index.php?id=5118>

MUSÉE CANADIEN DE L'HISTOIRE. « Marius Barbeau. Un aperçu de la culture canadienne (1883-1969) » : [https://www.historymuseum.ca/cmce/exhibitions/tresors/barbeau/index\\_f.html](https://www.historymuseum.ca/cmce/exhibitions/tresors/barbeau/index_f.html).

---

<sup>56</sup> On peut consulter l'article sur la page Internet suivante :

[https://books.google.ca/books?id=xojsRTC5ttcC&pg=PA116&lpg=PA116&dq=%22Treffi%C3%A9picard%22+sculpture&source=bl&ots=KK5sXFZCnb&sig=ACfU3U0FgmSDkLQflwL3OzvxB0mXm\\_TaQ&hl=fr&sa=X&ved=2ahUKewjxcBjPLnAhUMCawKHTY5AzgQ6AEwD3oECAkQAQ#v=onepage&q=%22Treffi%C3%A9picard%22%20sculpture&f=false](https://books.google.ca/books?id=xojsRTC5ttcC&pg=PA116&lpg=PA116&dq=%22Treffi%C3%A9picard%22+sculpture&source=bl&ots=KK5sXFZCnb&sig=ACfU3U0FgmSDkLQflwL3OzvxB0mXm_TaQ&hl=fr&sa=X&ved=2ahUKewjxcBjPLnAhUMCawKHTY5AzgQ6AEwD3oECAkQAQ#v=onepage&q=%22Treffi%C3%A9picard%22%20sculpture&f=false) (consulté le 2 mars 2020).

MUSÉE DE LA MÉMOIRE VIVANTE. « Émélie Chamard, femme d'avant-garde » (exposition du Musée virtuel du Canada) : [http://www.museevirtuel.ca/sgc-cms/histoires\\_de\\_chez\\_nous-community\\_stories/pm\\_v2.php?id=exhibit\\_home&fl=0&lg=Francais&ex=00000752](http://www.museevirtuel.ca/sgc-cms/histoires_de_chez_nous-community_stories/pm_v2.php?id=exhibit_home&fl=0&lg=Francais&ex=00000752).

MUSÉE DU BAS-SAINT-LAURENT. « Aller aux eaux salées. En vacances sur les bords du Saint-Laurent (1815-1950) » (exposition du Musée virtuel du Canada) : <https://expovillegiature.com>.

MUSÉE LAURIER. *Médard Bourgault et ses fils. 60 ans de sculpture sur bois au Québec* (catalogue d'exposition), Arthabaska, 1989, 27 p.

MUSÉE NATIONAL DES BEAUX-ARTS DU QUÉBEC. « Médard Bourgault » (fiche d'inventaire). <https://collections.mnbaq.org/fr/artiste/600000256>

PERREAULT-LESSARD, Karine. « Chacun fait dans son coin », *Urbania*, 27 février 2009 : <https://urbania.ca/article/tout-nest-pas-joli-a-saint-jean-port-joli/>

SANCHINI, Laure. « Toute une époque en sculpture. Le village en miniature de Saint-Jean-Port-Joli », Musée canadien de l'histoire, 14 octobre 2015 : <https://www.museedelhistoire.ca/blog/toute-une-epoque-en-sculpture-le-village-en-miniature-de-saint-jean-port-joli/>.

SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE D'ETHNOLOGIE. *Demande d'identification des trois frères Bourgault, Médard, André et Jean-Julien à la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli*, 2020, 14 p.

TESSIER, Albert. *Les Bourgault* [court-métrage sur Médard Bourgault tourné entre 1925 et 1940], 13 minutes 5 secondes<sup>57</sup>, 1940.

UNESCO. *Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel*, 2003 : <https://ich.unesco.org/fr/convention>

VAILLANCOURT, Benoit. « Entre le père et l'artiste. Les héritiers de Médard Bourgault à Saint-Jean-Port-Joli », *Rabaska*, volume 17, 2019, 101-119.

### Sites Internet

Art populaire au Québec (Adrien Levasseur) : <http://www.artpopulaire.com>

Atelier Paré (économusée de la sculpture sur bois) : <http://atelierpare.com>

Est-Nord-Est, résidence d'artistes : <https://estnordest.org>

Le Vivoir (atelier et boutique en métiers d'art) : <https://www.levivoir.com>

Maison-musée Médard-Bourgault : <https://medardbourgault.org>

---

<sup>57</sup> Référence : <http://www.screenculture.org/cesif/film/bourgault>.

Municipalité de Saint-Jean-Port-Joli :

- Circuit du patrimoine bâti : <https://saintjeanportjoli.com/wp-content/uploads/2017/10/297.pdf>
- « Un peu d'histoire » : <https://saintjeanportjoli.com/vivre-ici/portrait-de-saint-jean-port-joli/historique/>

Musée de la sculpture sur bois des Anciens canadiens :

<https://www.museedesancienscanadiens.com>

Répertoire du patrimoine culturel du Québec :

- Bourgault, André-Médard : <http://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=25223&type=pge#.Xl1u9EpCc2w>
- Bourgault, Jean-Julien : <http://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=9564&type=pge#.Xl1u0EpCc2w>
- Bourgault, Médard : <http://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=9563&type=pge#.Xl1QzEpCc2x>
- Maison Médard-Bourgault : <http://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=211489&type=bien>
- Sculpture d'art populaire : <http://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=81&type=imma#.XmKPdUpCc2x>
- Site patrimonial du Domaine-Médard-Bourgault : <http://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=211488&type=bien>

Société québécoise d'ethnologie (vidéos réalisés dans le cadre du projet « Programme de valorisation des porteurs de tradition ») :

- *Gaétan Hovington, sculpteur* : <http://ethnologiequebec.org/2018/01/gaetan-hovington-sculpteur/>
- *Marcel Guay, sculpteur* : <http://ethnologiequebec.org/2018/01/marcel-guay-sculpteur/>
- *Nicole Deschênes Duval, sculpteure* : <http://ethnologiequebec.org/2018/01/nicole-deschenes-duval-sculpteure/>
- *Noël et Mario Guay, sculpteurs animaliers de père en fils* : <http://ethnologiequebec.org/2018/08/sculpteurs-animaliers/>
- *Victor Dallaire, sculpteur* : <http://ethnologiequebec.org/2018/01/victor-dallaire-sculpteur/>

## Centres d'archives

Archives de la Côte-du-Sud, Fonds Médard Bourgault et Jean-Julien Bourgault

## Annexe 1. Visites d'atelier : connaissances et savoir-faire à explorer

### Matériaux et outillage :

- Coffres à outil de base ; maîtrise de l'aiguisage et du maniement des outils de sculpture et de finition (ex. : serres, rabots et varlopes, scies, ciseaux et gouges)
- Choix du matériau à sculpter :
  - Essence de bois
    - En fonction du niveau de détail souhaité et de la finition prévue ?
    - En fonction de la stabilité dimensionnelle?
    - De l'exposition ou non aux intempéries?
  - Le débit était-il considéré?
  - A-t-on recours à des pièces de bois au fil particulier favorisant la réalisation de certaines formes?
  - Le bois était-il acheté en billes ou en pièces préparées dans une scierie?
- Choix en matière de séchage du bois. Les pièces destinées à la réalisation de grandes statues sont-elles évidées pour limiter l'apparition de fentes de séchage?
- Choix de la colle et des produits de finition (qu'est-ce qui justifie les choix?)

### Technique :

- Développement du sens de l'observation et de l'analyse pour capter l'essence et l'intérêt d'une scène ou d'une pose, par exemple
- Développement des aptitudes en dessin (croquis ou esquisses en vue de la réalisation d'une œuvre, guides pour le sculpteur lui-même ou bases de discussions pour élaborer, valider un projet avec un client); notions d'anatomie
- Préparation des pièces à sculpter (ex. : séchage, collage, laminage); type de laminage (forme et orientation des pièces)
- Apprentissage de la technique de la taille directe (en ronde bosse, en bas-relief ou en haut-relief) et d'autres techniques (ex. modelage en argile)
- Apprentissage des techniques de finition (sablage, assemblage des pièces au besoin, application d'un apprêt)
- Déménagement et installation des pièces monumentales, etc.

### Thèmes :

- Connaissance des sujets traités, que ce soit dans le domaine de l'art paysan, l'art animalier, le nu ou l'art religieux, par exemple.

### Apprentissage de la vie en atelier, en atelier-école ou en atelier-boutique :

- Organisation du plan de travail
- Partage (ou non) des lieux de travail avec un partenaire
- Relation maître/apprenti
- Relation avec les visiteurs-clients (la « performance » attendue du sculpteur : attitudes, volets démonstration et promotion, suivi des commandes, du projet à la livraison)
- Développement d'une signature ou d'un créneau personnels (réinterprétation de la tradition dans le cadre d'une démarche comme artiste ou comme artisan)

*\* Ces pistes d'exploration devaient être utilisées en complément du guide d'entretien complet, disponible sur demande.*



## Annexe 2. Formulaire de consentement

### Entente relative à l'enregistrement d'entrevue, à la photographie et à leur utilisation

Nom du projet:

**Étude de la pratique de la sculpture figurative sur bois à Saint-Jean-Port-Joli comme patrimoine immatériel (février-mars 2020)**

Chercheur: Mathieu Perron, ethnologue

|                                       |
|---------------------------------------|
| Nom de la personne interviewée: _____ |
| Adresse: _____                        |
| Numéro de téléphone: _____            |
| Courriel: _____                       |

La personne interviewée accepte d'être interrogée par Mathieu Perron, pour le compte de la Direction générale du patrimoine (Ministère de la culture et des communications), le \_\_\_\_\_ mars 2020 à (lieu) \_\_\_\_\_ au sujet de la sculpture figurative sur bois à Saint-Jean-Port-Joli, dans le cadre d'une étude visant à documenter cette pratique comme élément de patrimoine immatériel.

La personne soussignée (interviewée) accepte que l'entrevue soit enregistrée (enregistrement sonore et/ou vidéo); elle accepte d'être photographiée, de même que, le cas échéant, les éléments liés à sa pratique (atelier, outils, œuvres, etc.).

La personne soussignée (interviewée) comprend que le droit d'auteur relatif à l'enregistrement et au matériel photographique appartient à la Direction générale du patrimoine et que ce matériel pourra être utilisé à des fins de recherche, de publication, d'exposition et de projets sur Internet (par exemple, une fiche du Répertoire du patrimoine culturel du Québec<sup>58</sup>). La Direction générale du patrimoine pourra également transcrire l'entrevue, traduire cette transcription et l'utiliser dans des projets tels que des publications et des expositions.

Toute reproduction ou utilisation publique de ce matériel devra être autorisée, par écrit, par la Direction générale du patrimoine.

Signature (interviewé.e): \_\_\_\_\_ Date: \_\_\_\_\_ mars 2020

Signature (chercheur) : \_\_\_\_\_ Date: \_\_\_\_\_ mars 2020

<sup>58</sup> Le répertoire peut être consulté à l'adresse suivante : <http://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/>.

*Étude de la sculpture figurative sur bois à Saint-Jean-Port-Joli***Autorisation de droits d'auteur****(œuvres numérisées ou photographies fournies par l'artiste)**

Je, \_\_\_\_\_, titulaire du droit d'auteur, accorde à la **Direction générale du patrimoine** du Québec et au **ministère de la Culture et des communications** une licence non exclusive pour reproduire, adapter, distribuer dans des formats électroniques ou imprimés, communiquer au public ou exposer les œuvres décrites ci-dessous dans le but de les inclure dans le rapport d'expertise produit par Mathieu Perron pour compte de la Direction générale du patrimoine et dans le but d'illustrer une fiche au Répertoire du patrimoine culturel du Québec<sup>59</sup>.

La reproduction de ces œuvres pourra être utilisée dans les communications publiques de la Direction générale du patrimoine et du ministère de la Culture et des communications (contenu électronique ou imprimé), pendant une période indéterminée.

Je \_\_\_\_\_, titulaire du droit d'auteur, déclare et garantis qu'à ma connaissance, les droits accordés dans les présentes ne contreviendront pas aux droits d'une tierce partie; et que j'ai le droit d'accorder la licence pour les utilisations décrites ci-dessus. Je dégage de toute responsabilité et j'indemniserai la Direction générale du patrimoine à l'égard de tous les dommages, demandes, poursuites ou actions prises à la suite d'une infraction présumée au droit d'auteur, au droit moral ou au droit relatif à la protection des renseignements personnels dans l'œuvre.

Description de l'œuvre (au besoin, la description peut être complétée au verso de cette feuille) :

\_\_\_\_\_

Signature du titulaire du droit d'auteur : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_ mars 2020

Courriel : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Adresse postale : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

<sup>59</sup> Le répertoire peut être consulté par le grand public, sans frais, à l'adresse suivante : <http://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/>.

## Annexe 3. Liste des personnes interrogées

Pour réaliser notre mandat, nous avons fait appel à plusieurs ressources du milieu et ressources externes. Pour comprendre le contexte de création du mandat lui-même, nous avons discuté avec :

- **Karine Laviolette**, conseillère en patrimoine à la Direction générale du patrimoine et des institutions muséales;
- **Denis Boucher**, conseiller en patrimoine culturel au Conseil du patrimoine culturel du Québec;
- [REDACTED]

Une fois les travaux entamés, le regard de **Martin Picard**, directeur de la Vie communautaire à la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli et de **Judith Douville**, chargée de projet au Musée de la mémoire vivante, nous a aussi été utile pour comprendre l'importance de la pratique dans le milieu et les questionnements dans la communauté suscités par ce sujet.

Plusieurs personnes nous ont guidés dans notre réflexion sur les repères historiques et les aspects techniques de la pratique de la sculpture sur bois comme patrimoine immatériel :

- **Jean-François Blanchette**, ex-conservateur au Musée canadien de l'histoire, auteur d'articles et d'un ouvrage (à paraître) sur la sculpture sur bois à Saint-Jean-Port-Joli;
- [REDACTED]
- [REDACTED]
- [REDACTED]
- [REDACTED]
- [REDACTED]
- [REDACTED]
- [REDACTED]
- [REDACTED]
- [REDACTED]

Finalement, le point de vue institutionnel a été exploré avec les personnes suivantes<sup>60</sup> :

- Maison des métiers d'art de Québec : **Thierry Plante-Dubé**, directeur
- Musée d'art de Joliette : **Nathalie Galego**, adjointe aux collections

<sup>60</sup> Nous ne soulignons ici que la contribution des institutions pour lesquelles nous avons eu des retours. Il faut toutefois garder en tête que la brièveté du mandat, le fait que le mandat ait été réalisé en dehors de la saison touristique (certaines institutions étaient fermées étant donné le caractère saisonnier de leur offre) et en partie durant une période où les organisations « non essentielles » devaient fermer leurs portes en raison de la COVID-19, certains joueurs importants n'ont pu être consultés : Musée POP, Musée de la sculpture sur bois des Anciens canadiens, Musée des maîtres et artisans du Québec, etc.

- Musée de Charlevoix : **Julie Côté**, conservatrice
- Musée de la civilisation : **Vincent Giguère**, conservateur à la Direction des collections
- Musée du Bas-Saint-Laurent : **Oriane Asselin Van Coppenolle**, conservatrice
- Musée national des beaux-arts du Québec : **Ève-Lyne Beaudry**, conservatrice de l'art contemporain (1950-2000).

C'est sans compter les divers intervenants qui nous ont partagé de l'information sur le sujet à l'étude, tels que **Dominique Allard** (directrice artistique au Centre Est-Nord-Est, Saint-Jean-Port-Joli), **Marie-Pierre Daigle** (directrice de Métiers d'art Bas-Saint-Laurent), **Monika Gagnon** (cofondatrice du Vivoir, boutique et atelier de métiers d'art), **Émilie Rondeau** (artiste en arts visuels, membre du Centre Est-Nord-Est), **Benoit Vaillancourt** (ethnologue au CELAT et à l'IPAC, Université Laval), de même que [REDACTED]).

## Annexe 4. Repères chronologiques sur le développement de la pratique de la sculpture sur bois à Saint-Jean-Port-Joli

**Vers 1919** : Médard Bourgault commence à sculpter pour son plaisir, d'abord sur des pièces de mobilier, avec des outils de menuisier (Karel 1992 : 116).

**1929** : première rencontre de Médard Bourgault et de Marius Barbeau, qui l'encourage à continuer, selon le journal de Bourgault.

**1930** : Marius Barbeau visite la maison de Médard Bourgault : quelques sculptures étaient sur le terrain, tandis que d'autres étaient dans la maison. Barbeau achète quelques pièces<sup>61</sup>.

**Printemps-été 1930** : Médard commence à vendre des pièces chez lui aux touristes de passage vers le « bas » (Notre-Dame-du-Portage, Rivière-du-Loup, etc.). Devant le succès de son entreprise, il décide de se consacrer entièrement à la sculpture sur bois et à la vente de ses œuvres (Karel 1992 : 116).

**Années 30** : Le village de Saint-Jean-Port-Joli est reconnu par les touristes pour le travail de ses artisans : les Bourgault pour la sculpture sur bois, les Leclerc pour la confection des bateaux miniatures et l'atelier d'Émélie Chamard pour le tissage.

**1931** : Comme Médard ne fournit pas à la demande, son frère Jean-Julien se joint à lui pour sculpter, partageant son atelier. André et Antonio se joignent ensuite à eux (Blanchette, 2015b : 145). Selon Karel, André se joindrait à eux plutôt en 1932 (Karel 1992 : 116).

**1933** : Le politicien Paul Gouin visite Charlevoix avec Jean-Marie Gauvreau pour observer comment mettre à profit la production artisanale dans le développement économique local (Blanchette 2015b : 143-144).

**1933** : Construction du premier atelier où travaillent les trois frères Bourgault. Leur sœur Yvonne se joint à eux pour la réalisation de miniatures, de même que deux neveux, Alphonse-Toussaint Bourgault et Léon Bourgault : ces derniers participent à l'aventure de 1933 à 1938, alors qu'Yvonne poursuit son travail de sculpture<sup>62</sup>. À cette époque, « les types d'habitants canadiens-français, les scènes de la vie des champs, les bûcherons, les pêcheurs, les chiens, les attelages de bœufs et les chevaux figurent parmi les pièces les plus populaires auprès des acheteurs » (Société québécoise d'ethnologie 2020 : 4).

**1935** : fondation de l'École du meuble de Montréal, dirigée par Jean-Marie Gauvreau.

**1935-1936** : « À la fin de 1935, [André Bourgault] quitte les siens pour aller sculpter à l'atelier des Frères Bastien qui fabriquent des produits artisanaux autochtones au village indien de Lorette (aujourd'hui Wendake). Il y marie Cécile Laîné en février 1936. Au printemps 1936, il revient dans

---

<sup>61</sup> La demande d'identification des trois Bérêts comme personnages historiques rédigée par la Société québécoise d'ethnologie) identifie cette rencontre de 1930 comme la première entre les deux hommes. Cette date s'appuie sur les notes de terrain de Marius Barbeau.

<sup>62</sup> <https://medardbourgault.org/>.

son village natal et fonde alors son propre atelier qui deviendra rapidement un atelier-école de sculpture sur bois (sic) » (Société québécoise d'ethnologie 2020 : 7).

**1935-1960** : Médard Bourgault se consacre surtout à la sculpture en art religieux, travaillant à développer un art religieux « de chez nous », qui ne soit pas une imitation des œuvres européennes; ses sculptures se retrouvent sur tous les continents (Société québécoise d'ethnologie 2020 : 5). Son frère Jean-Julien le suit rapidement dans cette voie. L'art religieux leur permet de réaliser davantage de sculptures monumentales. Karel voit, dans ce passage de Médard Bourgault à l'art religieux et à la sculpture monumentale, un détachement de l'art populaire et un rapprochement à « un certain modernisme à saveur primitive » (Karel 1992 : 116).

**1937-1938** : Jean-Marie Gauvreau réalise un inventaire des ressources économiques et culturelles du Québec, inventaire sous la direction de l'économiste Esdras Minville (Vaillancourt, 2019 : 107)<sup>63</sup>.

**1939** : agrandissement de l'atelier de Médard et Jean-Julien pour en faire une école dont ils seront les professeurs.

**1940** : l'école de sculpture est ouverte en novembre 1940 (Karel, 1992 : 116; Blanchette, 2015b : 145). Jean-Marie Gauvreau en est le directeur pédagogique. Elle devient officiellement la première école de sculpture de Saint-Jean-Port-Joli le 1<sup>er</sup> décembre 1940<sup>64</sup>. Ce projet a pu être réalisé grâce à une entente passée avec le ministère des Affaires municipales, de l'Industrie et du Commerce du Québec. Selon Karel, l'ouverture de l'école consacre « la renaissance de la sculpture traditionnelle au Canada français » (Karel, 1992 : 116).

**1941** : L'école de sculpture doit fermer à cause de la guerre. Médard garde « des apprentis, dont ses cinq fils et quatre filles : Raymond, Fernand, Claude, Jacques, André-Médard, Jeannette, Carmelle, Thérèse et Marielle<sup>65</sup>. »

**1944** : Selon le circuit patrimonial de Saint-Jean-Port-Joli, l'école de sculpture déménage dans l'atelier d'André Bourgault, avant de déménager dans l'atelier de son frère Jean-Julien (en 1957?). Dans *Histoire de la Côte-du-Sud*, on écrit : « Après une suspension des activités durant la Deuxième Guerre mondiale, l'école est rouverte par le gouvernement Duplessis à l'automne 1944. André puis Jean-Julien en assument successivement la direction. » (Laberge 1993 : 529). L'implication du gouvernement québécois dans le financement de cet atelier-école, de 1944 à 1967, reste à définir.

---

<sup>63</sup> Vaillancourt précise que c'est en 1937 que Jean-Marie Gauvreau, après quelques échanges épistolaires, rencontre Médard Bourgault.

<sup>64</sup> Cette date est précisée sur le site Internet de la Maison Médard-Bourgault. On ajoute : « En 1939, l'atelier s'agrandit pour l'établissement de la première école de sculpture, la première et la seule du genre dans l'est du Québec. Seize élèves s'y inscrivent. Médard et Jean-Julien en seront les professeurs et Jean-Marie Gauvreau en sera le directeur. Malheureusement l'école doit fermer à cause de la Seconde Guerre mondiale, mais quelques élèves continueront à l'atelier des maîtres pendant quelques années encore. Mentionnons par exemple les noms de Paul-Émile Caron, André Dubé, Wilfrid Richard et Trefflé Picard. » <https://medardbourgault.org/>. On pourrait y ajouter notamment Jean-Marc Deschênes, qui fera sa marque avec la sculpture de canards de bois. Le circuit guidé de la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli précise que sur les 16 premiers apprentis, 12 s'installent ensuite comme artisans.

<sup>65</sup> Citation du circuit patrimonial de Saint-Jean-Port-Joli.

**1945** : L'atelier-école où André Bourgault crée des pièces d'art paysan avec ses apprentis est détruit par le feu<sup>66</sup>. Le Centre d'artisanat André-Bourgault est rapidement construit, à proximité de l'atelier de ses frères.

**1946** : Émélie Chamard (tisserande) ouvre son atelier-école à Saint-Jean-Port-Joli.

**1948** : Jean-Julien ouvre son propre atelier d'ameublement d'église, qui sera en opération jusqu'en 1958. Jean-Julien emploie une vingtaine de personnes dans son atelier pour répondre aux contrats signés avec les fabriques. Le volet statuaire est souvent réalisé par Médard. On lit ailleurs que l'atelier d'ameublement religieux aurait plutôt démarré en 1949 (Société québécoise d'ethnologie 2020 : 11).

**Années 50-60** : à Sainte-Anne-de-Beaupré, Alphonse Paré a un atelier de sculpture sur bois, où il se consacre surtout à l'art religieux et où il enseigne. Il avait étudié à l'École des Beaux-Arts de Québec de 1937 à 1941.

**1957-1986** : « Jean-Julien Bourgault dirige l'École de sculpture de Saint-Jean-Port-Joli de 1957 à 1986, année où il prend sa retraite<sup>67</sup>. » Une autre source laisse croire qu'il a fondé l'École de sculpture Jean-J. Bourgault en 1958: « En 1958, suite au décès accidentel de son frère André, il décide de prendre en charge la formation d'apprentis qui fréquentent l'École de sculpture Jean-J. Bourgault grâce au programme d'Aide à la jeunesse qui fournit un petit salaire pour l'instructeur et un peu d'argent pour la subsistance des jeunes. Il y partage son expertise avec ces nombreux jeunes venus de différentes régions du Québec pour s'initier à l'art de la sculpture sur bois. » (Société québécoise d'ethnologie 2020 : 11).

**Années 1960** : La société québécoise change très rapidement. La pratique religieuse décline. Le concile de Vatican II tenu de 1962 à 1965 témoigne du besoin d'adaptation de cette institution aux grands mouvements sociaux mondiaux. La clientèle des sculpteurs est plus ouverte à d'autres formes d'expression. Médard Bourgault se tourne vers la sculpture profane, affectionnant plus particulièrement le nu. Il travaille de nouveaux matériaux, comme le bois de grève.

**1965** : Symposium de Saint-Jean-Port-Joli (le 1<sup>er</sup>?).

**1967** : l'école de sculpture est prise en charge par la Commission scolaire régionale Pascal-Taché<sup>68</sup>. Ce passage se ferait en 1966, d'après le circuit guidé de Saint-Jean-Port-Joli; ce serait plutôt en 1967 selon le curriculum vitae du sculpteur Pierre Bourgault et selon la demande d'identification de la SQE. « En 1967, alors que la formation en sculpture sur bois à Saint-Jean-Port-Joli devient un programme officiel du ministère de l'Éducation relevant désormais de l'École de métiers de Montmagny rattachée à la Commission scolaire régionale Pascal-Taché, Jean-Julien y est engagé comme professeur. Il prend sa retraite de l'enseignement en 1986 et se retire dans

<sup>66</sup> Informations tirées du site Internet de la Maison-musée Médard-Bourgault (<https://medardbourgault.org/>) et du circuit du patrimoine bâti produit par la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli (<https://saintjeanportjoli.com/wp-content/uploads/2017/10/297.pdf>).

<sup>67</sup> Citation tirée du Répertoire du patrimoine culturel du Québec, entrée consacrée à Jean-Julien Bourgault (date et rôle dans l'École de sculpture à valider) : <http://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=9564&type=pge#.Xl1u0EpCc2w>.

son atelier où il continue de produire des œuvres hautement expressives. » (Société québécoise d'ethnologie 2020 : 11-12). Pierre Bourgault sera le directeur de cette école de 1971 à 1986 (information tirée du circuit guidé de Saint-Jean-Port-Joli).

**1968** : Symposium spontané anti-artisanat (De Koninck et Landry 1999 : 156)<sup>69</sup>.

**1975** : Benoi Deschênes ouvre l'École Benoi Deschênes (sculpture, peinture, dessin et modelage).

**Années 1980** : Selon Jean-François Blanchette, c'est à cette époque que Saint-Jean-Port-Joli se positionne comme « capitale mondiale de la sculpture sur bois »; on lit parfois « capitale mondiale de la sculpture sur bois et des métiers d'art ».

**1980** : Ouverture au public de la Maison-musée Médard-Bourgault<sup>70</sup>.

**1983** : Création de la Corporation Médard-Bourgault, qui veille à la mise en valeur de la Maison-musée Médard-Bourgault et à la diffusion de l'œuvre de ce dernier.

**1984** : Plan national de formation en métiers d'art, qui mène à la création du Centre de formation et de consultation en métiers d'art (CFCMA), affilié au Cégep Limoilou (<http://www.metiertart.com/cfcma/>). Au départ, il n'y a pas de programmes spécifiques pour l'apprentissage de la sculpture.

**1984** : Rendez-vous 1984 : événement international en sculpture à Saint-Jean-Port-Joli, où les sculpteurs « modernes » tiennent le haut du pavé. Cet événement, selon Yvon Noël, avait été mis sur pied par la municipalité pour profiter du momentum et de l'affluence des fêtes de Québec (450<sup>e</sup> de l'arrivée de Jacques Cartier, Grands voiliers) et non pas par l'École de sculpture ou l'association des artisans de Saint-Jean-Port-Joli. L'événement suscite la division dans la communauté des sculpteurs : Pierre Bourgault, le président de l'événement, démissionne et une contre-manifestation est organisée.

**1986** : Fermeture de l'École de sculpture de Saint-Jean-Port-Joli (1985 selon une information communiquée par Jean-François Blanchette, 1986 selon le circuit guidé de Saint-Jean-Port-Joli et le *Guide du résident.e* d'Est-Nord-Est).

**1987** : Début des *Studios d'été* à l'ancienne École-atelier de sculpture de Saint-Jean-Port-Joli avec Pierre Bourgault, Roberto Pellegrinuzzi et Michel Saulnier. Exposition d'envergure tous les trois ans.

**1987** : La municipalité de Saint-Jean-Port-Joli proclame Médard Bourgault « citoyen d'honneur ».

**1991** : Exposition Riopelle-Bourgault à Montmagny (exposition portant sur l'œuvre de Jean-Paul Riopelle et Jean-Julien Bourgault; elle aurait été visitée par 25 000 personnes).

---

<sup>69</sup> Les auteurs écrivent : « À Saint-Jean-Port-Joli, l'expérimentation de sculptures sociales s'orchestre à la fin des années 1960. Un symposium spontané anti-artisanat aura lieu en 1968. Jean-Pierre Bourgault, fort impliqué dans ce renouveau, crée ses sculptures habitables. »

<sup>70</sup> Dans la vidéo suivante, on entend que la maison a été ouverte pour la première fois au public en 1977, lors des fêtes du tricentenaire de la paroisse : [https://www.youtube.com/watch?time\\_continue=3&v=8WTjxBpUv5A&feature=emb\\_logo](https://www.youtube.com/watch?time_continue=3&v=8WTjxBpUv5A&feature=emb_logo).



**1992** : Fondation d'Est-Nord-Est, lieu de recherche et de production en art actuel (résidence d'artistes).

**1993** : Exposition sur Médard Bourgault au Musée maritime du Québec à L'Islet (le musée portait alors le nom de Musée maritime Bernier).

**1994** : Fondation de l'École atelier de sculpture de Québec (<http://mmaq.com/historique/>).

**1994** : Symposium international de sculpture sur bois en taille directe.

**1997** : L'École atelier de sculpture de Québec fusionne avec l'École atelier de textile et reliure de Québec et l'École atelier de céramique de Québec pour former la Maison des métiers d'art de Québec (<http://mmaq.com/historique/>).

**1997-1998** : Exposition sur Médard Bourgault au Musée Pierre-Boucher de Trois-Rivières.

**1999** : Tenue de l'Internationale de sculpture de Saint-Jean-Port-Joli, dont Michel Saulnier est le commissaire. Fiset en parle comme d'une édition de réconciliation entre les sculpteurs traditionnels et les sculpteurs en art actuel (Fiset 1999 : 12–18).

**2002** : Lors des célébrations du 325<sup>e</sup> anniversaire de la fondation de Saint-Jean-Port-Joli, la municipalité honore Médard, André et Jean-Julien en donnant le nom de Parc des Trois-Bérets au plus important espace public de la municipalité. Valérie Rousseau présente l'exposition « Les trois bérets » dans ce parc.

**2010** : Première édition de la Biennale de sculpture de Saint-Jean-Port-Joli.

**2015** : Le réseau international Creative Tourism Network décerne le titre de Meilleure destination créative au monde à Saint-Jean-Port-Joli<sup>71</sup>.

**2016-2017** : Exposition sur Jean-Julien Bourgault au Musée québécois de la culture populaire (actuel Musée POP) à Trois-Rivières.

**2017** : La municipalité cite le domaine Médard-Bourgault aux termes de la Loi sur le patrimoine culturel du Québec.

**2018** : Création de la Fondation du patrimoine sculpté de Saint-Jean-Port-Joli.

**2019** : Inauguration, à Saint-Jean-Port-Joli, du Vivoir (boutique et ateliers en métiers d'art) et du nouveau bâtiment d'Est-Nord-Est (résidence d'artistes en art actuel et lieu de création).

**2020** : Étude, par la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli, de la demande d'identification des « trois bérets » comme personnages historiques pouvant figurer au Répertoire du patrimoine culturel du Québec.

---

<sup>71</sup> Lire à ce sujet la page suivante : <https://corridorcanada.ca/resource/saint-jean-port-joli-sculpture-bois/>.

Québec, le 20 juillet 2015



Monsieur,

Par la présente, nous accusons réception de votre proposition concernant la désignation de la pratique de la sculpture figurative sur bois à Saint-Jean-Port-Joli à titre d'élément du patrimoine immatériel par la ministre de la Culture et des Communications.

Afin de nous aider à mieux cerner votre proposition, nous vous invitons à compléter le formulaire de proposition de statut *Désignation – Élément du patrimoine immatériel* que vous trouverez ci-joint ou à télécharger sa version électronique au [www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca](http://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca). Vous êtes également invité à nous transmettre toute étude, analyse patrimoniale ou documentation pertinente qui pourrait contribuer à la connaissance de l'élément et à son analyse par le Ministère.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à communiquer avec M. Pierre-André Corriveau, de la Direction de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches par téléphone au (418) 838-9886 poste 223 ou par courriel à [pierre-andre.corriveau@mcc.gouv.qc.ca](mailto:pierre-andre.corriveau@mcc.gouv.qc.ca).

Je vous remercie pour l'intérêt que vous portez au patrimoine québécois et vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.



Marie-Ève Bonenfant  
Conseillère en patrimoine

p. j.

c. c. M. Pierre-André Corriveau, Direction de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches

## PRATIQUE DE LA SCULPTURE SUR BOIS DE SAINT-JEAN-PORT-JOLI



ARCHIVES NATIONALES À QUÉBEC (P726, S1, B1, P18-33), PHOTO : LIDA MOSER.  
André Bourgault au travail dans son atelier, Saint-Jean-Port-Joli, 1950.

### Proposeur (appuis) :

Appui de la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli et d'une douzaine de particuliers

**Date de réception de la proposition :** 9 juin 2015

### Contexte de la proposition :

- Le 9 juin 2015, [REDACTED], transmet une proposition de désignation de la sculpture figurative sur bois de Saint-Jean-Port-Joli.
- Le 11 novembre 2015, le [REDACTED] propose à la ministre de désigner la sculpture d'art populaire. Compte tenu de la parenté entre les deux propositions, elles sont étudiées en concomitance.
- Bien que la sculpture d'art populaire possède un intérêt artistique, ethnologique et historique, il a été déterminé à ce moment qu'elle ne correspondait pas à un élément du patrimoine immatériel. Cette conclusion repose principalement sur le mode d'apprentissage et de transmission du savoir-faire : la majorité des sculpteurs d'art populaire sont autodidactes et leur pratique artistique est le fait d'un processus de création individuelle.
- En mai 2017, le Ministère transmet au [REDACTED] une lettre de refus d'attribuer un statut légal à la sculpture d'art populaire, mais ne formule pas encore d'avis sur la sculpture figurative sur bois à Saint-Jean-Port-Joli.

### Contexte actuel :

- En juin 2018, le Ministère rencontre divers intervenants à Saint-Jean-Port-Joli pour discuter de la pratique de la sculpture figurative sur bois dans cette localité. Les échanges et les observations sur le terrain ont permis d'identifier un contenu culturel partagé par les membres de la communauté pratiquant la sculpture figurative sur bois : la technique employée, les matériaux et les outils privilégiés, le sujet des représentations. Une forme d'enseignement se poursuit à Saint-Jean-Port-Joli, et certains émules des célèbres frères Bourgault donnent des ateliers de formation ou d'initiation à l'occasion. Toutefois, la plupart des sculpteurs de Saint-Jean-Port-Joli sont aujourd'hui autodidactes.
- Le 30 octobre 2019, le Conseil du patrimoine culturel du Québec (CPCQ) est favorable à cette désignation de la sculpture sur bois à Saint-Jean-Port-Joli.
- La Municipalité avait élaboré des mesures à mettre en œuvre pour favoriser la mise en valeur de cette pratique; cet élan a toutefois été freiné par la pandémie.
- Récemment, plusieurs activités témoignent d'une mobilisation renouvelée du milieu pour la mise en valeur et la transmission de la sculpture sur bois de Saint-Jean-Port-Joli :
  - Le Musée des anciens canadiens envisagerait d'établir une sorte de succursale de la maison des métiers d'art à Saint-Jean-Port-Joli (incluant des cours de sculpture);
  - La Société du réseau Économusée a réalisé une étude de faisabilité d'un Espace patrimoine de la sculpture sur bois de Saint-Jean-Port-Joli, qu'elle a présentée à la population locale le 26 mai 2023. .

### Contexte légal municipal (inventaire, identification, réglementation particulière) :

- La municipalité a signalé son soutien à la demande de désignation mais n'a pas identifié cet élément du patrimoine immatériel;
- Le 5 juillet 2017, la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli a cité le Domaine Médard-Bourgault;
- Le 1<sup>er</sup> mai 2023, la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli a identifié trois personnages historiques associés à la pratique de la sculpture sur bois : Médard Bourgault (1897-1967), André Bourgault (1898-1958) et Jean-Julien Bourgault.

### Enjeu(x) :

En janvier 2023, le CQPV a diffusé ses recommandations [pour une désignation légale réussie d'un élément du patrimoine immatériel](#). Pour cet organisme, l'annonce d'une désignation d'un élément du patrimoine immatériel devrait notamment s'accompagner de l'annonce d'un soutien financier récurrent ou d'une initiative structurante pour le milieu en fonction d'un plan de développement sectoriel.

**Conformité aux cinq conditions de la définition du patrimoine immatériel en vertu de la LPC :**

- L'élément correspond à une connaissance, un savoir-faire, une pratique, une expression ou une représentation : la pratique de la sculpture sur bois;
- L'élément est transmis depuis un siècle;
- La transmission de l'élément se fait de génération en génération, bien que la transmission soit présentement en péril. La majorité des praticiens sont âgés de plus de 70 ans et le contexte de transmission a changé ; la relève, rare, peine à vivre du métier;
- L'élément est recréé en permanence ;
- L'élément est reconnu par la communauté ou le groupe comme faisant partie de son patrimoine culturel : la municipalité a notamment identifié des personnages et lieux associés à cette pratique, il y a également des activités locales associées à cette pratique.

**CONSIDÉRANT QUE :**

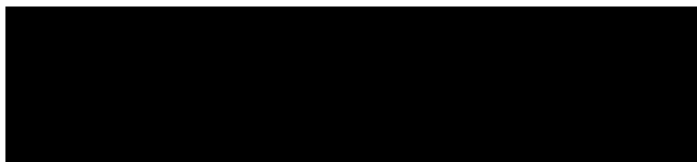
**Intérêt patrimonial :** L'intérêt patrimonial de la sculpture sur bois à Saint-Jean-Port-Joli présente un intérêt local plutôt que national; elle ne présente pas un intérêt patrimonial justifiant sa désignation.

- L'élément est ancré dans l'histoire du Québec (critère 1) : la pratique, désormais centenaire, de sculpture sur bois à Saint-Jean-Port-Joli est historiquement associée à trois personnages de la famille Bourgault : Médard, André et Jean-Julien. La connaissance de cette pratique locale est répandue;
- L'élément suscite un sentiment de continuité, d'appartenance, d'identité ou de fierté au sein de la communauté ou du groupe qui le transmet et a une résonance dans la société québécoise (critère 2) : la communauté de Saint-Jean-Port-Joli s'identifie à la sculpture figurative sur bois depuis près de 80 ans et l'influence de ses sculpteurs s'observe encore aujourd'hui dans la pratique de nombreux artisans du Québec;
- L'élément est distinctif, il présente des particularités culturelles associées à la communauté ou au groupe qui le perpétue (critère 3) : les nombreux artisans de Saint-Jean-Port-Joli ont fait connaître l'endroit comme terreau de la sculpture sur bois, une pratique qui a rapidement été qualifiée de tradition locale;
- L'élément témoigne de façon éloquente ou singulière d'une forme d'adaptation au contexte, à l'environnement ou au milieu de vie dans lequel il évolue (critère 4) : La transmission de la sculpture sur bois, initialement transmise par les frères Médard, Jean-Julien et André Bourgault, se fait aujourd'hui par l'entremise de deux approches, l'une plus traditionnelle, l'autre prônant l'exploration créative. L'adaptation de cette pratique à son contexte est constante.

□

**Scénario recommandé :** Refuser la proposition de désignation.

Québec, le 22 juin 2015



Monsieur Nadeau,

Au nom de la ministre de la Culture et des Communications et ministre responsable de la Protection et de la Promotion de la langue française, madame Hélène David, j'accuse réception de votre correspondance concernant une demande de désignation de la sculpture figurative sur bois de Saint-Jean-Port-Joli en tant qu'élément du patrimoine immatériel Québec.

Je vous remercie pour votre intervention qui sera portée à l'attention de madame David. Soyez assuré qu'elle en prendra connaissance avec intérêt et que vous serez informé du suivi qui sera apporté à votre requête. Veuillez noter que votre communication sera aussi transmise à la direction concernée du ministère.

Je vous prie d'agréer, Monsieur Nadeau, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



*POUR* Mélanie Gravel  
Attachée politique

## DEMANDE D'AVIS AU CONSEIL DU PATRIMOINE CULTUREL

Conformément à l'article 13 de la Loi sur le patrimoine culturel, la Direction générale du patrimoine demande au nom de la ministre de la Culture et des Communications l'avis du Conseil du patrimoine culturel du Québec sur le projet de désignation de l'élément du patrimoine immatériel suivant :

### LA SCULPTURE FIGURATIVE SUR BOIS DE SAINT-JEAN-PORT-JOLI

#### Contexte du projet de désignation :

Le 2 juin 2015, [REDACTED] propose à la ministre de désigner la sculpture figurative sur bois en tant qu'élément du patrimoine immatériel. [REDACTED]

[REDACTED] propose à la ministre de désigner la sculpture d'art populaire. Compte tenu de la parenté entre les deux propositions, elles sont étudiées en concomitance.

Bien que la sculpture d'art populaire possède un intérêt artistique, ethnologique et historique, elle ne correspond pas à un élément du patrimoine immatériel tel que défini dans la Loi sur le patrimoine culturel. Cette conclusion repose principalement sur le mode d'apprentissage et de transmission du savoir-faire : la majorité des sculpteurs d'art populaire sont autodidactes et leur pratique artistique est le fait d'un processus de création individuelle. Ils peuvent revendiquer la paternité de leurs œuvres, contrairement à ceux qui transmettent de génération en génération des contenus culturels traditionnels, c'est-à-dire qui sont partagés par les membres d'une communauté et qui relèvent du bien commun (ex. répertoire de chansons traditionnelles).

En mai 2017, le Ministère transmet [REDACTED] une lettre de refus d'attribuer un statut légal à la sculpture d'art populaire, mais il ne formule pas encore d'avis sur la sculpture figurative sur bois à Saint-Jean-Port-Joli. Cette dernière lui semble être aussi une pratique artistique autodidacte ne faisant plus l'objet d'une transmission, mais en juin 2018, le Ministère rencontre divers intervenants à Saint-Jean-Port-Joli pour discuter de la pratique de la sculpture figurative sur bois dans cette localité de la Chaudière-Appalaches pour discuter ses conclusions.

Les échanges et les observations sur le terrain ont permis d'identifier un contenu culturel partagé par les membres de la communauté pratiquant la sculpture figurative sur bois : la technique employée, les matériaux et les outils privilégiés, le sujet des représentations. Surtout, les connaissances et le savoir-faire qui permet aux artisans d'exécuter des pièces sont encore transmis de génération en génération, par la parole et le geste, par observation et imitation, de maître à apprenti. L'enseignement se poursuit à Saint-Jean-Port-Joli, et certains émules des célèbres frères Bourgault – sculpteurs ayant développé leur savoir-faire de façon autodidacte – forment encore des apprentis ailleurs au Québec.

#### Description de l'élément

La sculpture figurative sur bois est une pratique artistique qui s'exerce dans la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli depuis environ cent ans. Généralement transmise de maître à apprenti, en dehors des institutions officielles d'enseignement, cette forme d'expression consiste à tailler le bois afin de représenter – en bas-relief, en haut-relief ou en ronde-bosse – des personnes, des objets, des lieux ou des scènes de la vie quotidienne que les artisans port-joliens observent, ou dont ils veulent témoigner. Ceux et celles qui perpétuent cet art traditionnel détiennent des savoir-faire techniques ainsi qu'une connaissance approfondie de la matière qu'ils transforment.

#### Présentation de l'élément

La sculpture figurative sur bois de Saint-Jean-Port-Joli est un savoir-faire lié à l'artisanat traditionnel. Sa pratique par des artisans rétribués est longtemps associée à l'ornementation intérieure et extérieure d'immeubles religieux. Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, Amable Charron – élève puis associé du maître-sculpteur Louis Quévillon – s'installe à Saint-Jean-Port-Joli. Il s'engage par acte notarié à « montrer et enseigner l'art de la sculpture » à deux apprentis. Ces derniers ne complètent pas la formation de six ans nécessaire à l'obtention d'un brevet; ils entreprennent



à leur compte des travaux de sculpture, principalement pour la fabrique de Saint-Jean-Port-Joli. L'un d'eux, Chrysostôme Perreault, engage à son tour des apprentis sculpteurs de la localité. Dès lors, il n'est plus nécessaire de faire appel à des ressources extérieures pour la réalisation de pièces sculptées destinées au clergé.

Le développement de ce métier d'art à Saint-Jean-Port-Joli stimule la pratique de la sculpture figurative sur bois dans la sphère domestique. Parmi ceux qui travaillent déjà la matière, comme les charpentiers-menuisiers, plusieurs taillent le bois pour enjoliver leur maison, leur terrain ou encore pour fabriquer des objets, tant utilitaires que décoratifs. Ce sont surtout des hommes qui manient la hache, les couteaux et autres outils nécessaires à la sculpture. Certains sont reconnus pour leur habileté et leur aptitude artistique, dont Magloire Bourgault.

Ce chef d'une grande famille transmet sa connaissance du bois et son savoir-faire technique aux enfants qui regardent leur père travailler à l'atelier et qui tentent de l'imiter. Avant même d'avoir 10 ans, les garçons de Magloire Bourgault fabriquent déjà leurs jouets. Ce n'est toutefois qu'à l'âge adulte que son fils Médard commence sérieusement à pratiquer la sculpture figurative sur bois comme mode d'expression artistique. Il fait ses premières tentatives en 1919, alors dans la jeune vingtaine. Pendant qu'il travaille comme menuisier-charpentier dans l'église de Saint-Jean-Port-Joli en restauration, Médard Bourgault observe les personnages sculptés. Aussi, il fréquente Arthur Fournier, lequel fabrique des meubles, sculpte au canif et forge des outils.

La production artistique de Médard Bourgault reste dans l'ombre jusqu'à ce que Marius Barbeau la découvre en 1929. Cet anthropologue du Musée d'Ottawa l'encourage à sculpter davantage, ce qu'il fait dès l'été 1930 alors qu'il perd son emploi de menuisier. Avec ses statuettes de paysans, il s'installe en bordure de la route qu'empruntent les touristes qui se dirigent vers la Gaspésie, et il tire un revenu d'appoint de sa sculpture. L'année suivante, son frère Jean-Julien sculpte avec lui pour la clientèle touristique, puis en 1932 André s'ajoute au duo. Le travail de ces autodidactes gagne rapidement en notoriété et la demande augmente, si bien qu'en pleine crise économique, les frères Bourgault – aussi appelés les Trois Bérêts – vivent (modestement) de leur artisanat. D'autres membres de la famille et de la communauté se joignent bientôt à eux.

Au cours des années 1930, André ouvre son propre atelier et Médard délaisse l'art paysan pour se consacrer à l'art religieux. Grâce à la persuasion de Jean-Marie Gauvreau, directeur de l'École du meuble et auteur d'un ouvrage sur les *Artisans du Québec*, le gouvernement du Québec soutient financièrement l'apprentissage et la transmission de la sculpture à l'atelier de Médard et Jean-Julien à l'automne 1940 et l'hiver suivant. La plupart des 16 élèves sont de la région de Saint-Jean-Port-Joli, mais certains viennent de l'extérieur pour suivre les cours. Bien que l'aide gouvernementale prenne fin après seulement deux semestres, l'enseignement de maître à apprenti se poursuit en dehors d'un programme de formation officiel.

Le nombre d'élèves des frères Bourgault est difficile à établir. Dans un article du quotidien montréalais *The Gazette*, l'auteur avance que « sixty town residents earn a living because the Bourgaults taught them after turning from cabinet making to woodcarving as a livelihood<sup>1</sup> ». Par ailleurs, dans son article publié en juin 1973 dans le *Toronto Star*, Gerry Hall mentionne que 250 personnes vivent de la sculpture sur bois à Saint-Jean-Port-Joli. Pour sa part, André Gaudreault parle de la sculpture sur bois comme d'un « véritable phénomène social » qui aurait occupé jusqu'à 400 personnes à Saint-Jean-Port-Joli « durant les bonnes années » (*Le Nouvelliste*, 20 mai 1989). Chose certaine, Jean-Julien sculpte et enseigne dans son studio à partir de 1959, jusqu'à ce que son fils Jean-Pierre prenne sa relève en 1967. Ce dernier devient, en 1985, président de l'Association des artisans sculpteurs. L'organisme milite alors en faveur de l'ouverture d'un Centre régional de développement de la sculpture à Saint-Jean-Port-Joli, un lieu d'initiation, de perfectionnement, d'exposition et d'achat groupé.

Un vent de changement souffle sur Saint-Jean-Port-Joli, et le milieu des années 1980 est une période charnière pour la sculpture qui s'y pratique. Des différences de vues divisent la communauté de sculpteurs : certains de ses membres veulent rompre avec la tradition et renouveler les approches; aussi, des conceptions antagonistes de l'art populaire et de l'art contemporain sont à la source de bien des tensions. La dissidence interne affaiblit le regroupement et mène à sa dissolution.

<sup>1</sup> Coupure de presse sans la date ni le nom de l'auteur, mais l'article est assurément publié entre 1947 et 1954. Par ailleurs, en 1957, la légende d'une photo publiée dans un reportage de Roger Brien indique que « dans l'atelier du maître, ils sont quatre à sculpter », ce qui ne permet pas de savoir si ces quatre sculpteurs ont des élèves ou non. Il pourrait s'agir de Médard et Jean-Julien, leur sœur Yvonne et leur neveu Alphonse Toussaint ou Raymond Bougrault, fils de Jean-Julien.

Malgré cela, deux organismes sont constitués en 1992 : la Biennale internationale de la sculpture sur bois en taille directe de Saint-Jean-Port-Joli [aujourd'hui Biennale de sculpture de Saint-Jean-Port-Joli] et le Centre national de sculpture de Saint-Jean-Port-Joli [ou École-atelier de formation en sculpture, aujourd'hui Centre Est-Nord-Est]. Le premier poursuit « un mandat de rayonnement de la sculpture en renouvelant une tradition et soutenant la réflexion critique sur les techniques, sur l'art de tradition autant que sur l'art contemporain en sculpture ». Le second est une résidence d'artistes, « un lieu de recherche et de production en art actuel dont l'objectif premier est d'offrir un espace-temps d'expérimentation ainsi qu'un accès privilégié à des ressources et des savoir-faire locaux et diversifiés à une communauté internationale d'artistes et de commissaires ». Plusieurs activités de ces deux organismes contribuent à atténuer la dichotomie entre l'art populaire et l'art contemporain.

La pratique artisanale de la sculpture figurative sur bois perdure à Saint-Jean-Port-Joli. La communauté locale est identifiée et s'identifie elle-même à cette forme d'expression depuis plus de 80 ans. L'influence de ses premiers sculpteurs s'observe encore dans la pratique de nombreux artisans du Québec et l'enseignement se poursuit à Saint-Jean-Port-Joli.

Information complémentaire :

- le 5 juin 2017, la municipalité a d'ailleurs procédé à la citation du site patrimonial du Domaine-Médard-Bourgault en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel.

#### **Identification du responsable :**

**Fiche préparée par :** Direction générale du patrimoine et des immobilisations  
**Date :** 19 juin 2019



Direction des politiques et de l'évaluation patrimoniale

## PAR COURRIEL

Québec, le 31 octobre 2023

Monsieur Stéphane Lord  
Directeur général  
Municipalité de Saint-Jean-Port-Joli  
dg@saintjeanportjoli.com

Monsieur le Directeur général,

La *Loi sur le patrimoine culturel* (LPC) permet au ministre de la Culture et des Communications de désigner tout élément du patrimoine culturel, dont un élément du patrimoine immatériel, un personnage, un événement ou un lieu historique pour reconnaître formellement son intérêt patrimonial.

Le ministre détermine si l'élément présente un intérêt public en s'appuyant notamment sur l'évaluation de son intérêt patrimonial, mais également sur les lignes directrices pour la désignation des éléments du patrimoine immatériel. La méthode d'évaluation du Ministère est disponible sur le site officiel du gouvernement du Québec.

Par la présente, je vous informe que la proposition de désignation de la sculpture figurative sur bois de Saint-Jean-Port-Joli n'a pas été retenue par le ministre, sur la recommandation du Ministère. En effet, l'analyse du Ministère a montré que la pratique de la sculpture figurative sur bois à Saint-Jean-Port-Joli, désormais centenaire, est principalement associée à trois personnages de la famille Bourgault, soit Médard, André et Jean-Julien. La désignation en vertu de la LPC vise par ailleurs des éléments du patrimoine culturel répandus et partagés à l'échelle du Québec. Enfin, Médard, André et Jean-Julien Bourgault ont été identifiés comme personnages historiques par votre municipalité, qui a aussi cité comme site patrimonial le domaine Médard-Bourgault. Ces quatre attributions de statut contribuent à la mise en valeur de la sculpture sur bois à Saint-Jean-Port-Joli.

...2

2

Si vous souhaitez obtenir des renseignements supplémentaires, je vous invite à communiquer avec M. Claude Rodrigue, directeur de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches, par courriel, à l'adresse suivante : [clauderodrigue@mcc.gouv.qc.ca](mailto:clauderodrigue@mcc.gouv.qc.ca).

Veillez accepter, Monsieur le Directeur général, mes salutations distinguées.

Le directeur,



Bruno Boisvert

c. c. M. Claude Rodrigue, Direction de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches

N/Réf : 49081

## AVIS DU CONSEIL DU PATRIMOINE CULTUREL DU QUÉBEC

---

### ATTRIBUTION D'UN STATUT JURIDIQUE

#### **Demande d'avis sur la sculpture figurative sur bois de Saint-Jean-Port-Joli**

Conformément à l'article 13 de la Loi sur le patrimoine culturel, la ministre de la Culture et des Communications demande au Conseil du patrimoine culturel du Québec un avis sur la désignation de la sculpture figurative sur bois de Saint-Jean-Port-Joli comme élément du patrimoine immatériel.

**Sur proposition dûment appuyée, le Conseil du patrimoine culturel du Québec :**

**20-10 : RECOMMANDE LA DÉSIGNATION DE LA SCULPTURE FIGURATIVE SUR BOIS DE SAINT-JEAN-PORT-JOLI COMME ÉLÉMENT DU PATRIMOINE IMMATÉRIEL**

Le Conseil s'est doté d'un cadre d'analyse afin d'étudier les demandes d'avis qui lui sont adressées pour la désignation d'éléments du patrimoine immatériel québécois. C'est à la lumière de ce cadre d'analyse, des informations communiquées par le Ministère et des recherches réalisées par le Conseil que celui-ci juge la proposition de désignation acceptable **mais formule également des recommandations pour préciser la définition de la pratique à désigner.**

#### **1. Cadre d'analyse**

Le Conseil considère que l'élément identifié respecte les critères de son cadre d'analyse :

- il correspond en tout point à la définition de l'article 2 de la Loi sur le patrimoine culturel;
- il est transmis depuis au moins 50 ans;
- il est une composante de l'identité culturelle québécoise;
- il est reconnu par la communauté;
- il est d'intérêt public;
- il est vivant.

#### **2. Définir clairement la pratique à désigner**

Les recherches menées par le Conseil l'ont amené à interroger la définition de l'élément à désigner. La demande de désignation porte uniquement sur la dimension figurative de la sculpture sur bois. Or, la sculpture sur bois de Saint-Jean-Port-Joli a fait l'objet de transformations avec le temps pour regrouper aujourd'hui une variété de pratiques. Ainsi, la sculpture sur bois, bien que surtout associée à une pratique figurative, s'est aussi exprimée à travers des œuvres plus abstraites ou contemporaines. Déjà dans l'œuvre des frères Bourgault, une pratique plus contemporaine avait été remarquée. Cette pratique s'est aussi incarnée à travers le travail de plusieurs autres artisans et elle se poursuit à travers la Biennale de sculpture et la démarche du Centre Est-Nord-Est. Cette résidence d'artiste ayant d'ailleurs pour mission, notamment de « renouveler une tradition ».

C'est pourquoi, **le Conseil recommande d'évaluer la pertinence d'étendre la désignation à l'ensemble de la pratique de la sculpture sur bois de Saint-Jean-Port-Joli, figurative et contemporaine.** Pour ce faire, une recherche sur la pratique contemporaine de la sculpture sur bois devrait être effectuée pour en préciser l'importance et la proximité avec la tradition et les techniques qui lui sont associées.

À ce sujet, **le Conseil recommande de préciser si le recours à la technique dite de « taille directe » est un élément qui définit et distingue la pratique de sculpture sur bois de Saint-Jean-Port-Joli.** Il importe de mieux situer cette pratique dans la définition de l'élément à désigner et d'en comprendre les modes de transmission et d'apprentissage.



### 3. Souligner la valeur identitaire et historique de cette pratique

Le Conseil a pu constater que la sculpture sur bois continue d'être soutenue par un grand nombre d'implications, d'initiatives, de projets et de célébrations locales. Il s'avère que l'œuvre des fondateurs, soit les frères Bourgault, fait actuellement l'objet d'efforts de commémoration importants. Bien que la pratique de la sculpture sur bois dépasse l'œuvre des frères Bourgault, ces derniers sont néanmoins les fondateurs de cette pratique à Saint-Jean-Port-Joli et ils en ont assuré en partie le développement et le rayonnement à travers le Québec. Des actions de sauvegarde et de valorisation de leur œuvre ont en effet été entreprises : la création du site patrimonial du Domaine-Médard-Bourgault par la municipalité en 2017, la création de la Fondation du patrimoine sculpté visant à soutenir la conservation de l'œuvre des frères Bourgault à Saint-Jean-Port-Joli et la réalisation d'inventaires des sculptures des frères Bourgault, grâce au soutien financier de la municipalité.

Ces initiatives révèlent la valeur identitaire et historique de cette pratique pour le Québec. En effet, la notoriété des frères Bourgault et de leur pratique déborde le cadre local et régional, pour être associée à l'histoire du Québec. Ils sont devenus une icône du Québec traditionnel et rural dès les années 1930. Une affiche de promotion touristique du Québec produite par le Service provincial du tourisme et mettant en valeur le sculpteur Médard Bourgault devant un paysage pittoresque de Saint-Jean-Port-Joli en témoigne<sup>1</sup>. Non seulement la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli est devenue la capitale de la sculpture sur bois, mais l'imaginaire véhiculé par la promotion touristique du Québec est étroitement associé à cette pratique et leur figure de proue : les frères Bourgault. C'est pourquoi, **le Conseil recommande de souligner davantage la valeur identitaire et historique de cette pratique pour le Québec.**

### 4. Souligner la vitalité de cette pratique

Ces efforts s'effectuent conjointement avec des initiatives d'actualisation de la pratique de la sculpture sur bois à Saint-Jean-Port-Joli. En effet, le Conseil a pu constater que cette pratique demeure vivante et connaît même une revalorisation récente, grâce à différentes initiatives, dont :

- la tenue d'une activité en l'honneur des sculpteurs sur bois de la « tradition Bourgault » par la Société québécoise d'ethnologie en 2017 dans le cadre de leur programme de valorisation des porteurs de tradition;
- la réalisation d'une enquête orale avec une dizaine de sculpteurs sur bois par le Musée de la mémoire vivante;
- la tenue de la Biennale de sculpture qui célèbre toujours la sculpture sur bois;
- le redéveloppement du Centre Est-Nord-Est, une résidence d'artistes en art actuel, qui a été fondé sous le nom de Centre national de sculpture de Saint-Jean-Port-Joli en 1992.

C'est pourquoi, **le Conseil recommande de souligner davantage les efforts de valorisation que connaît actuellement cette pratique à Saint-Jean-Port-Joli.**

La présidente,

Le 30 octobre 2019



Line Ouellet

<sup>1</sup> Voir : Nicole Neatby, *From Old Quebec to La Belle Province: Tourism Promotion, Travel Writing, and National Identities, 1920-1967*, McGill-Queen's University Press, 2018, 360 p.



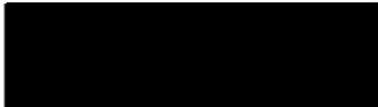
Québec, le 3 septembre 2015

Madame Martine Lemieux  
Secrétaire-trésorière adjointe  
Municipalité de Saint-Jean-Port-Joli  
7, place de l'Église  
Saint-Jean-Port-Joli (Québec) G0R 3G0

Madame,

Par la présente, j'accuse réception d'une copie certifiée conforme, de la résolution numéro 217-08-15, de la Municipalité de Saint-Jean-Port-Joli concernant son appui à la proposition de désignation de la sculpture figurative à Saint-Jean-Port-Joli comme élément du patrimoine immatériel.

Je vous remercie pour l'intérêt que vous portez au patrimoine québécois et vous prie d'agréer, Madame, mes meilleures salutations.



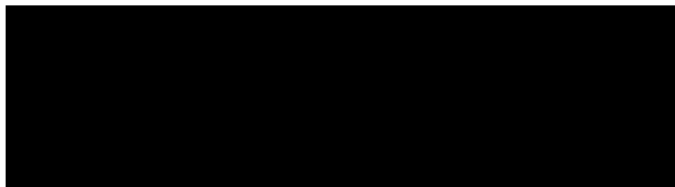
Marie-Eve Bonenfant  
Conseillère en patrimoine

c. c. M. Pierre-André Corriveau, Direction de la Capitale-Nationale et de la  
Chaudière-Appalaches



Direction des politiques et de l'évaluation patrimoniale

Québec, le 31 octobre 2023



Monsieur,

La *Loi sur le patrimoine culturel* (LPC) permet au ministre de la Culture et des Communications de désigner tout élément du patrimoine culturel, dont un élément du patrimoine immatériel, un personnage, un événement ou un lieu historique pour reconnaître formellement son intérêt patrimonial.

Le ministre détermine si l'élément présente un intérêt public en s'appuyant notamment sur l'évaluation de son intérêt patrimonial, mais également sur les lignes directrices pour la désignation des éléments du patrimoine immatériel. La méthode d'évaluation du Ministère est disponible sur le site officiel du gouvernement du Québec.

Par la présente, je vous informe que la proposition de désignation de la sculpture figurative sur bois de Saint-Jean-Port-Joli n'a pas été retenue par le ministre, sur la recommandation du Ministère. En effet, l'analyse du Ministère a montré que la pratique de la sculpture figurative sur bois à Saint-Jean-Port-Joli, désormais centenaire, est principalement associée à trois personnages de la famille Bourgault, soit Médard, André et Jean-Julien. La désignation en vertu de la LPC vise par ailleurs des éléments du patrimoine culturel répandus et partagés à l'échelle du Québec. Enfin, Médard, André et Jean-Julien Bourgault ont été identifiés comme personnages historiques par la Municipalité de Saint-Jean-Port-Joli, qui a aussi cité comme site patrimonial le domaine Médard-Bourgault. Ces quatre attributions de statut contribuent à la mise en valeur de la sculpture sur bois à Saint-Jean-Port-Joli.

...2

Si vous souhaitez obtenir des renseignements supplémentaires, je vous invite à communiquer avec M. Claude Rodrigue, directeur de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches, par courriel, à l'adresse suivante : [claude.rodrigue@mcc.gouv.qc.ca](mailto:claude.rodrigue@mcc.gouv.qc.ca).

Veuillez accepter, Monsieur, mes salutations distinguées.

Le directeur,



Bruno Boisvert

c. c. M. Claude Rodrigue, Direction de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches

N/Réf : 49081



**AVIS DU CONSEIL DU PATRIMOINE CULTUREL DU QUÉBEC**  
Réunion du Conseil tenue le 16 décembre 2015, à Québec.

**ATTRIBUTION D'UN STATUT JURIDIQUE**

**Demande d'avis au Conseil du patrimoine culturel du Québec sur la désignation de Victor De Lamarre (1888-1953) comme personnage historique.**

Conformément à l'article 13 de la Loi sur le patrimoine culturel, la ministre de la Culture et des Communications demande au Conseil du patrimoine culturel du Québec un avis sur la désignation de Victor De Lamarre, comme personnage historique.

Jean-François Drapeau, registraire à la Direction générale du patrimoine, a présenté le dossier au comité des avis pour les désignations.

Le comité des avis fait ses recommandations au Conseil.

**Sur proposition dûment appuyée, le Conseil du patrimoine culturel du Québec :**

**15-17 : NE RECOMMÂNDE PAS LA DÉSIGNATION DE VICTOR DE LAMARRE (1888-1953) COMME PERSONNAGE HISTORIQUE.**

Le Conseil a analysé la présente demande d'avis à la lumière du cadre d'analyse dont il s'est doté pour les désignations de personnages historiques. Les critères de ce cadre d'analyse sont les suivants :

- la personne a réellement existé et plus de 25 ans se sont écoulés depuis son décès;
- la désignation est susceptible de faire l'objet d'un consensus;
- la désignation respecte les valeurs communes de la société québécoise;
- la désignation présente un intérêt national;
- le personnage désigné a apporté une contribution notable et durable à l'histoire du Québec.

Après la domination de Louis Cyr comme homme le plus fort du monde à la fin du 19<sup>e</sup> siècle, plusieurs de ses concitoyens ont tenté de suivre ses traces en cherchant à battre ses records et à s'imposer de la même façon à l'échelle nationale et internationale. Victor De Lamarre compte au nombre de ces héritiers qui ont perpétué, d'une certaine manière, la tradition de force qui faisait à l'époque la fierté des Canadiens français et qui a participé à la construction de l'identité québécoise d'avant la Révolution tranquille.

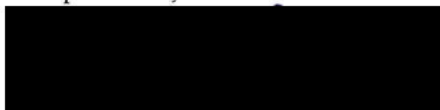
Toutefois, le Conseil estime que la candidature de Victor de Lamarre à titre de personnage historique d'importance nationale soulève certaines questions :

1. La reconnaissance des exploits de ce personnage ne semble pas faire consensus dans la littérature. En effet, plusieurs remettent en question l'ampleur de ses réalisations.
2. Le rayonnement de Victor De Lamarre semble surtout avoir été de portée régionale. Au faite de sa gloire, c'est au Lac-Saint-Jean, sa patrie, qu'il est surtout reconnu.
3. Sa présence dans notre mémoire collective est de moindre importance que d'autres athlètes qui ont davantage laissé leur marque dans l'esprit des Québécois tels Louis Cyr et Maurice Richard.

Pour ces raisons, le Conseil estime qu'il serait plus approprié d'inviter le demandeur à s'adresser à la municipalité de Lac-Bouchette, lieu où Victor De Lamarre a vécu une bonne partie de sa vie et où l'on retrouve d'ailleurs un musée à sa mémoire, afin qu'elle identifie ce personnage historique en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel. Cette démarche permettrait de valoriser le processus d'identification de personnages historiques par des municipalités tout en étant plus en accord avec le rayonnement du personnage.

Par ailleurs, le Conseil estime qu'il apparaît prématuré de désigner un autre homme fort en vertu de la Loi sur le patrimonial culturel, alors que Louis Cyr a été désigné en 2013 et que le corpus de désignations de personnages historiques demeure relativement restreint. En effet, le Conseil considère qu'il serait plus urgent d'assurer une représentativité du corpus de désignations, notamment sur les plans de la représentation hommes-femmes et sur celui des différents domaines de l'histoire du Québec, avant de désigner un autre personnage issu de l'histoire populaire.

Le président,



Yves Lefebvre



Direction des politiques et de l'évaluation patrimoniale

# RÉSUMÉ DE L'ANALYSE DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL

## PERSONNAGE HISTORIQUE

### INFORMATION

|                         |                       |
|-------------------------|-----------------------|
| <b>Nom</b>              | Victor De Lamarre     |
| <b>Chargé d'analyse</b> | Jean-François Drapeau |

### SYNTHÈSE HISTORIQUE

Né le 24 septembre 1888 à Hébertville, Victor De Lamarre (baptisé Joseph Victor Elzéar) est le fils de Charles De Lamarre, journalier, et de Marie Tremblay.

De Lamarre passe son enfance à Québec. Dès son plus jeune âge, il démontre des aptitudes physiques hors du commun.

En 1908, De Lamarre emménage à Montréal où il travaille d'abord comme menuisier et maçon au port de Montréal, puis comme policier en 1912. Il fréquente alors le gymnase au-dessus de la taverne de son oncle, Eugène Tremblay. Cet ancien champion de lutte devenu entraîneur initie De Lamarre aux rudiments du métier d'athlète.

C'est en 1914 que De Lamarre lance véritablement sa carrière d'homme fort. Le 2 avril, il organise une démonstration de force au théâtre l'Arcade. Devant un public, des journalistes et l'inspecteur fédéral des poids et mesures, il lève d'un bras un haltère de 309 livres et demie, presque deux fois son propre poids. Il surpasse ainsi le record de 273 livres et quart précédemment établi par Louis Cyr, reconnu comme l'homme le plus fort du monde. De Lamarre réclame alors le titre de roi de la force et s'attire les critiques d'autres hommes forts qui l'accusent de tricherie.

Pendant les années qui suivent l'établissement de son record, De Lamarre travaille l'hiver dans des chantiers de coupe de bois en Ontario et fait des démonstrations de force en été. Il visite de nombreuses régions du Québec, de l'Ontario et des États-Unis.

**Québec**  
Édifice Guy-Frégault  
225, Grande Allée Est, RC-C  
Québec (Québec) G1R 5G5  
Téléphone : 418 380-2337  
Télécopieur : 418 380-2336  
[www.mcc.gouv.qc.ca](http://www.mcc.gouv.qc.ca)

**Montréal**  
Édifice Le Wilder  
1435, rue de Bleury, 8<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec) H3A 2H7  
Téléphone : 514 873-0011  
Télécopieur : 514 864-2448

Au début des années 1920, il entretient des liens tendus avec d'autres vedettes du sport, notamment par l'intermédiaire des journaux. Le 24 février 1922, à l'occasion d'une compétition avec Arthur Dandurand, il établit à Québec un nouveau record de force en levant d'un seul doigt une charge de 201 livres et demie. À compter de 1931, De Lamarre se met également à la lutte, une activité qu'il pratique jusqu'au début des années 1950. Pendant sa carrière de lutteur, il livre environ 1500 combats, tout en continuant de faire des démonstrations de force.

Après avoir quitté la lutte, De Lamarre continue ses spectacles de démonstration de force au Québec, dans le reste du Canada, jusqu'à Vancouver, et aux États-Unis. En 1951, il donne, avec ses fils, un spectacle gratuit au palais Montcalm, à Québec. Signe d'une popularité encore très vivante, une foule de 3000 personnes se présente et, comme on doit refuser des gens à l'entrée, une émeute éclate devant le bâtiment.

Il est décédé à Québec le 13 mars 1955. Il est inhumé dans le cimetière Saint-Charles dans la même ville.

Il avait épousé à Montréal, en 1914, Elmina Garneau, fille de Joseph Garneau et d'Anna Lord.

## ANALYSE PATRIMONIALE

|            | Critères   | Justification |
|------------|--|---------------|
| PERSONNAGE | <input type="checkbox"/> Envergure   |               |
|            | <input type="checkbox"/> Les activités et les réalisations du personnage sont largement reconnues comme ayant été marquantes dans l'histoire au Québec.<br>+ |               |
|            | <input type="checkbox"/> Les activités et les réalisations du personnage ont entraîné des répercussions durables dans le temps.<br>+                         |               |

|   |  |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Le personnage et ses réalisations sont documentés ou ont fait l'objet de gestes de reconnaissance depuis son décès.  |  |
| <input type="checkbox"/> <b>Évocation</b>   |  |
| <input checked="" type="checkbox"/> Les connaissances existantes sur le personnage démontrent sa capacité à évoquer une idée, une cause, un mouvement, une tradition, un phénomène, une période ou un contexte significatif dans l'histoire au Québec.<br>+ | Victor De Lamarre représente bien l'engouement des Canadiens français pour les hommes forts et les prouesses de forces. Il s'inscrit dans la lignée des Louis Cyr et profite certainement de la popularité de ce dernier pour se démarquer à son tour. C'est notamment par le dépassement allégué d'un record de Louis Cyr que Victor De Lamarre obtient une certaine notoriété. |
| <input type="checkbox"/> Le personnage évoque de façon remarquable cette idée, cette cause, ce mouvement, cette tradition, ce phénomène, cette période ou ce contexte significatif.   | Sa popularité est surtout d'envergure régionale et les fondements de son intérêt patrimonial sont les mêmes que Louis Cyr, personnage désigné et de plus grand intérêt, qui évoque mieux le phénomène des hommes forts au Québec.  |

## BIBLIOGRAPHIE

- BLAIS, Simon. « Victor Delamarre et les secrets d'Hercule ». *Cap-aux-Diamants*. No 69 (2002), p. 25-27.
- DE LA ROCHE, C. *Victor Delamarre : le roi de l'haltère*. Québec, Imprimerie Ernest Tremblay, 1924. 292 p.
- DESBIENS, Raymond. *Victor Delamarre : "Superman" du Québec*. Montréal, Les éditions La Presse, 1973. 107 p.
- GAUDREAU, Serge. « La saga des héritiers de Louis Cyr ». s.a. *Histoire engagée : là où le présent rencontre le passé* [En ligne]. <http://histoireengagee.ca/la-saga-des-heritiers-de-louis-cyr/>
- GILBERT, Claude. « De Lamarre, Elzéar ». Université Laval/University of Toronto. *Dictionnaire biographique du Canada* [En ligne]. <http://www.biographi.ca/>
- MASSICOTTE, Édouard-Zotique et Ben WEIDER. *Les hommes forts du Québec de Jos. Montferrand à Louis Cyr*. Trois-Pistoles, Éditions Trois-Pistoles, 1999. 171 p.

**VICTOR DE LAMARRE (1888-1955)****Description :**

Victor De Lamarre (né le 24 septembre 1888 à Hébertville, décédé à Québec le 13 mars 1955) est un homme fort du Québec. Il travaille l'hiver dans des chantiers de coupe de bois et fait des démonstrations de force en été. Le 2 avril 1914, il lève d'un bras un haltère de 309 livres et demie, presque deux fois son propre poids. Il surpasse ainsi le record de 273 livres et quart précédemment établi par Louis Cyr. Il pratique la lutte de 1931 jusqu'au début des années 1950. Il livre environ 1500 combats.

**Proposeur (appuis) :** [REDACTED]

**Date de réception de la proposition :** 10 mars 2014

**Contexte de la proposition :** [REDACTED] à la désignation de Louis Cyr comme personnage historique le 10 octobre 2013, [REDACTED]

**Contexte actuel :** [REDACTED]**Contexte légal municipal (Identification, citation) :**

Aucune municipalité n'a identifié Victor De Lamarre comme personnage historique.

**Enjeu(x) :** Aucun

**Avis du CPCQ :**

Le CPCQ n'a pas recommandé la désignation de ce personnage historique. Le Conseil a motivé sa recommandation par les observations suivantes :

- 1) La reconnaissance des exploits du personnage ne semble pas faire consensus dans la littérature.
- 2) Son rayonnement semble être de portée régionale (région de Québec, région du Saguenay – Lac-Saint-Jean) plutôt que national.
- 3) Sa présence dans notre mémoire est de moindre importance que d'autres athlètes comme Louis Cyr.

**Sommaire de l'intérêt patrimonial :**

**Le personnage de Victor de Lamarre ne se qualifie pour aucun des critères de la méthode d'évaluation pour les personnages historiques.**

Il remplit cependant l'une des conditions du critère d'évocation.

1) *Les connaissances existantes sur le personnage démontrent sa capacité à évoquer une idée, une cause, un mouvement, une tradition, un phénomène, une période ou un contexte significatif dans l'histoire au Québec.*  
 Bien que Victor De Lamarre représente l'engouement des Canadiens français pour les hommes

forts et les prouesses de forces, ce qui lui confère une qualification partielle au critère d'évocation, il ne se démarque pas suffisamment d'autres personnages, dont Louis Cyr, qui occupe une place prépondérante dans cette discipline. De plus, la reconnaissance des exploits du personnage ne fait pas consensus dans la littérature et est susceptible de faire controverse.

*2) Le personnage évoque de façon remarquable cette idée, cette cause, ce mouvement, cette tradition, ce phénomène, cette période ou ce contexte significatif.*

Sa popularité est surtout d'envergure régionale et les fondements de son intérêt patrimonial sont les mêmes que Louis Cyr, personnage désigné et de plus grand intérêt, qui évoque mieux le phénomène des hommes forts au Québec.

**Sommaire intérêt public :**

**Victor De Lamarre se conforme à la plupart des Lignes directrices concernant la désignation d'un personnage, d'un événement ou d'un lieu historique, à l'exception des suivantes :**

- *Les personnages, les événements ou les lieux historiques dont la désignation est susceptible de faire l'objet d'un consensus;*

-

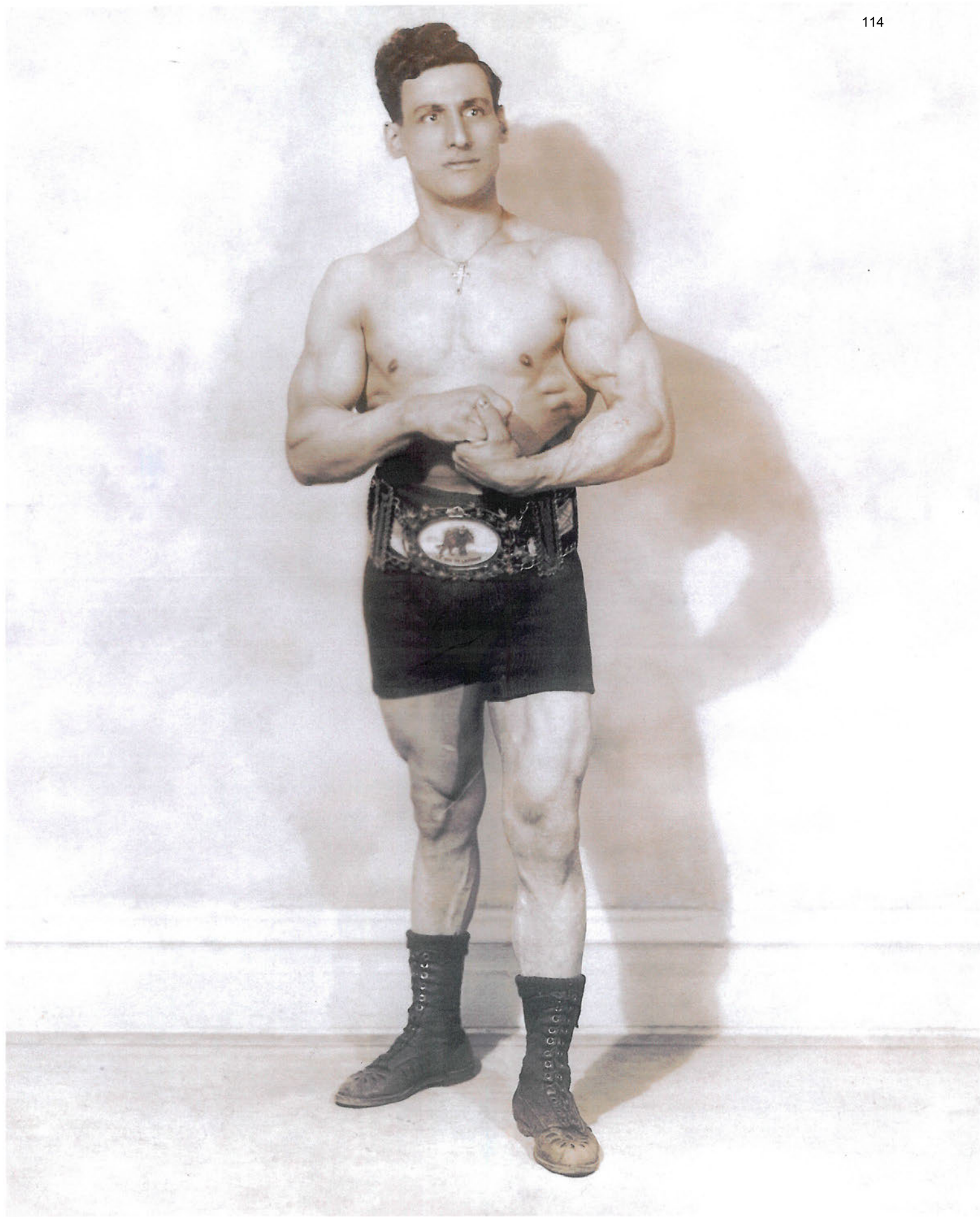
Il existe une controverse, contemporaine au personnage, sur la validité de son record de levée de poids ayant battu Louis Cyr. Le Ministère n'est pas en mesure de se positionner sur ce débat.

- *les personnages, les événements ou les lieux historiques susceptibles d'enrichir le corpus des éléments patrimoniaux déjà désignés et reflétant l'histoire et le caractère de la société québécoise;*

Les éléments qui supportent la valeur patrimoniale de Victor De Lamarre s'apparentent beaucoup à ceux de Louis Cyr, tout en étant globalement de moindre envergure. La proposition ne produit pas un enrichissement du corpus des éléments désignés.

**Scénario recommandé :** Refus de la proposition de désignation.





## DEMANDE D'AVIS AU CONSEIL DU PATRIMOINE CULTUREL

Conformément à l'article 13 de la Loi sur le patrimoine culturel, la Direction générale du patrimoine demande au nom de la ministre de la Culture et des Communications un avis au Conseil du patrimoine culturel sur la désignation du personnage historique suivant :

### VICTOR DE LAMARRE (1888-1953)

#### Résumé du projet :

**Problématique :** Proposition de désignation d'un personnage historique

#### Contexte :

Le 10 mars 2014, le ministère a reçu une proposition de désignation de Victor De Lamarre comme personnage historique en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel. [REDACTED] et a été transmise à la suite de la désignation de Louis Cyr.

#### Données historiques :

Né le 24 septembre 1888 à Hébertville, Victor De Lamarre (baptisé Joseph Victor Elzéar) est le fils de Charles De Lamarre, cultivateur, et de Marie Tremblay.

Victor De Lamarre passe son enfance à Québec. Dès son jeune âge, il démontre des habiletés physiques hors du commun et développe un intérêt pour l'haltérophilie, la lutte et la boxe. À l'âge de 13 ans, son père l'envoie travailler à la ferme de son oncle, à Hébertville. À 15 ans, il rejoint ses parents qui viennent d'acquérir une ferme à Lac-Bouchette, près d'Hébertville. Travaillant dans les chantiers, De Lamarre se fait graduellement connaître dans la région grâce à ses premiers tours de force, notamment la levée d'un rail de plus de 550 livres. Il entreprend alors de battre les records son idole, Louis Cyr.

En 1908, De Lamarre emménage à Montréal. Il travaille d'abord comme charpentier, puis comme policier à compter de 1912. Il est entraîné par un de ses oncles, Eugène Tremblay, un ancien champion de lutte. Le 2 avril 1914, au théâtre l'Arcade, De Lamarre soulève d'un bras un haltère de 309 livres et demie, presque deux fois son propre poids, dans un spectacle de démonstration de force réunissant plus de 1000 spectateurs, des journalistes et l'inspecteur fédéral des poids et mesures. Il surpasse ainsi le record du dévissé de 273 livres et quart établi par Louis Cyr. De Lamarre, qui réclame alors le titre de roi de la force, se fait ainsi connaître dans tout le Québec.

Au printemps de 1914, De Lamarre regagne la région du lac Saint-Jean pour s'établir à Lac-Bouchette. Il en profite pour prêter main-forte à son oncle, l'abbé De Lamarre, pour la construction de l'ermitage Saint-Antoine de Lac-Bouchette, un centre de pèlerinage. Il y installe notamment deux lourdes statues à bout de bras, prenant par surprise les ouvriers qui prévoyaient utiliser des palans et des échafauds pour mener cette tâche à bien. Il continue à participer à des démonstrations de force au Québec, en Ontario et aux États-Unis, où il attire les foules par son sens du spectacle.

De Lamarre compte nombre d'admirateurs, mais aussi des détracteurs qui mettent en doute la véracité de ses exploits. Néanmoins, le 24 février 1922, à l'occasion d'un concours de force à Québec contre Arthur Dandurand, De Lamarre établit un nouveau record en levant d'un seul doigt une charge de 201 livres et demie. En octobre 1928, à Québec, c'est une trentaine de policiers debout sur une plate-forme qu'il soulève sur son dos.

Vers 1932, De Lamarre se met également à la lutte professionnelle, un sport spectacle qu'il pratique jusqu'au début des années 1950. Pendant sa carrière de lutteur, il livre environ 1500 combats en Amérique du Nord, tout en continuant de faire des démonstrations de force. En 1954, De Lamarre, sexagénaire, prépare une tournée en Louisiane, où 42 démonstrations de force sont prévues. La maladie l'atteint toutefois entre temps et empêche ce projet de se concrétiser.

Il est décédé à Québec le 13 mars 1955. Il est inhumé dans le cimetière Saint-Charles dans la même ville.

Il avait épousé à Montréal, en 1914, Elmina Garneau, fille de Joseph Garneau et d'Anna Lord.

#### **Demande d'avis :**

**La Direction générale du patrimoine demande au nom de la ministre de la Culture et des Communications l'avis du Conseil du patrimoine culturel sur la désignation de Victor De Lamarre comme personnage historique.**

#### **Identification du responsable :**

**Fiche préparée par :** Jean-François Drapeau et Alex Gagnon

**Date :** 28 octobre 2015



## RÉSUMÉ DE L'ÉVALUATION PATRIMONIALE (OBJET, DOCUMENT OU ENSEMBLE PATRIMONIAL)

### INFORMATION SUR LE BIEN

**Dossier :** Voiture hippomobile  
**Région administrative :** 14–Lanaudière  
**Adresse :** Terrebonne  
**Chargé d'analyse :** Sylvain Lizotte (DPEP)

### DESCRIPTION SOMMAIRE

La voiture hippomobile a été fabriquée en 1880 à Montréal, par Bruno Ledoux. Il s'agit d'un modèle appelé « double Victoria ». La voiture peut accueillir quatre passagers et un cocher. Elle est munie de quatre roues en bois, de couleur rouge, dont les deux à l'avant sont plus petites que celles de derrière. De couleur noire, la voiture est dotée d'un toit pliant noir, de marchepieds intégrés aux garde-boues ainsi que de deux portières. Les dossiers et les sièges en cuir, de couleur crème, sont capitonnés et rembourrés de crin de cheval. La voiture mesure 221 cm de hauteur, 183 cm de largeur et 305 cm de longueur. Une plaque est apposée sous l'un des marchepieds et porte l'inscription suivante : B. LEDOUX / No 127 St-Antoine St, Montréal.



### SYNTHÈSE HISTORIQUE

Au Québec, du XVII<sup>e</sup> siècle au milieu du XX<sup>e</sup> siècle, le transport est assuré par des véhicules à traction animale, sur roues ou sur patins.

Les véhicules roulants, tirés par des bœufs ou des chevaux, font leur apparition au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle. Il s'agit de charrettes ou de charrettes à foin. La calèche canadienne, inspirée de la voiture française désignée sous le nom de « cabriolet », est introduite à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle. Au XIX<sup>e</sup> siècle, de nouveaux modèles de voitures à chevaux apparaissent afin de combler de nouveaux besoins. Les routes se sont améliorées et on consacre de plus en plus de temps aux loisirs. Certains possèdent des voitures réservées aux sorties d'agrément. À cette époque, les voitures hippomobiles sont des objets de représentation sociale.

La voiture hippomobile « Victoria » est un modèle apparu en France vers 1840 d'après un phaéton conçu pour le Prince de Galles, futur roi Édouard VII. Elle aurait été nommée ainsi en l'honneur de la reine Victoria. Elle aurait ensuite gagné l'Angleterre. Le nom « Victoria » lui aurait été donné vers 1870. La voiture est caractérisée, entre autres, par ses quatre roues, son toit couvrant, ses marchepieds intégrés aux garde-boues et son plancher très bas qui en facilite l'accès. Elle est également dotée d'une suspension formée de ressorts elliptiques. À l'origine, la voiture « Victoria » était munie d'un seul siège pour les passagers et d'une caisse plus élevée. Les voitures avec sièges vis-à-vis portent le nom de « double Victoria ».

Plusieurs charrons et voituriers se sont démarqués dans la production de véhicules hippomobiles, notamment dans la Vallée-du-Richelieu, à Québec et à Montréal. Bruno Ledoux de Montréal, dont la compagnie se nomme Windsor Carriage Factory, est établi sur la rue Saint-Antoine à partir de 1853. Il reçoit plusieurs prix et distinctions au cours de sa carrière, notamment lors de l'Exposition de Philadelphie qui s'est tenue en 1876, où il récolte le premier prix. En 1890, Ledoux fait paraître une annonce publicitaire dans le Lovell de Montréal mentionnant que la Windsor Carriage Factory avait été retenue par la princesse Louise et le marquis de Lorne, gouverneur général de la colonie, de même que par « Son Excellence le marquis de Lansdowne » pour sa sélection de voitures à cheval.

La voiture hippomobile conservée dans la collection de l'Île-des-Moulins aurait appartenu à Marie-Geneviève-Sophie Raymond (1798-1882), Personnalité d'affaires, Raymond est l'épouse de l'homme d'affaires et seigneur de Terrebonne, Joseph Masson (1791-1847). Veuve à 49 ans, Marie-Geneviève-Sophie Raymond devient seigneuresse de Terrebonne et poursuit l'œuvre de son mari. Elle fait construire un nouveau manoir et poursuit l'exploitation de l'île des Moulins en y faisant construire le bureau seigneurial et le moulin neuf, qui devient l'une des trois plus importantes manufactures d'étoffes du Bas-Canada (Québec). Marie-Geneviève-Sophie Raymond

contribue aussi à la construction d'une nouvelle église en fournissant le terrain et les matériaux nécessaires à sa construction. Malgré l'abolition du régime seigneurial en 1854, l'ancienne seigneresse continue à investir dans le développement de Terrebonne. Raymond aurait fait fabriquer la voiture par Bruno Ledoux vers 1880.

## SYNTHÈSE DE L'ÉVALUATION PATRIMONIALE

| Valeurs                       | Étape 1<br>Identifier les valeurs patrimoniales   |  |  | Étape 2<br>Qualifier les valeurs patrimoniales   |   | Étape 3<br>Déterminer l'importance du bien à l'échelle du Québec   |                            |
|-------------------------------|---|--|--|--|---|--|----------------------------|
| <b>RÉSUMÉ DE L'ÉVALUATION</b> | <input checked="" type="checkbox"/> Le bien répond à l'ensemble des conditions d'identification et présente au moins une valeur : l'évaluation se poursuit à l'étape 2.<br><br>ou<br><br><input type="checkbox"/> Le bien ne répond pas à une ou plusieurs conditions d'identification : l'évaluation prend fin |  |  | <input checked="" type="checkbox"/> Le bien répond à au moins un critère d'intérêt d'une valeur identifiée à l'étape 1 : l'évaluation se poursuit à l'étape 3.<br><br>ou<br><br><input type="checkbox"/> Le bien ne répond à aucun critère d'intérêt de l'une des valeurs identifiées à l'étape 1 : l'évaluation prend fin |   | <input type="checkbox"/> Le bien se démarque par rapport à des biens qui lui sont similaires, soit par sa rareté, soit par sa représentativité. Son importance patrimoniale est établie à l'échelle du Québec.<br><br>ou<br><br><input checked="" type="checkbox"/> Le bien présente un intérêt patrimonial, mais il ne se démarque pas parmi les biens qui lui sont similaires.<br><br>La voiture hippomobile de Terrebonne est une œuvre du voiturier québécois reconnu du XIX <sup>e</sup> siècle, Bruno Ledoux. Elle aurait été fabriquée en 1880 pour la personnalité d'affaires Marie-Geneviève-Sophie Raymond, mais cette affirmation n'a pu être démontrée par des preuves documentaires. Par ailleurs, le musée de la Civilisation possède environ 25 voitures hippomobiles associées à Bruno Ledoux et son entreprise, et plus de 200 voitures hippomobiles de différents types et fabricants. La voiture hippomobile de Terrebonne ne se démarque pas significativement parmi celles-ci. Dans ce contexte, l'intérêt patrimonial de la voiture hippomobile de Terrebonne n'est pas suffisant pour justifier son classement. |                            |
|                               | Le bien présente la valeur patrimoniale   | Le lien entre la valeur et le bien est évident | Le bien présente des caractéristiques matérielles supportant la valeur | <b>Justification</b>   | <b>Critères d'intérêt</b>   | <b>Justification</b>   | <b>Analyse comparative</b> |
| <b>Archéologique</b>          |   |  |  | La voiture hippomobile ne présente pas de caractéristiques matérielles supportant la valeur archéologique, ni de lien évident avec celle-ci, et ne se qualifie donc pas à l'étape 1 de la méthode d'évaluation pour cette valeur.  | <b>Le bien renseigne sur une occupation humaine passée significative. Il contribue à enrichir la compréhension du contexte archéologique duquel il provient</b> |  |                            |
| <b>Artistique</b>             |   |  |  | La voiture hippomobile ne présente pas de caractéristiques matérielles supportant la valeur artistique, ni de lien évident avec celle-ci, et ne se qualifie donc pas à l'étape 1 de la méthode d'évaluation pour cette valeur.   | <b>Le bien possède des qualités esthétiques reconnues</b>   |  |                            |
| <b>Emblématique</b>           |   |  |  | La voiture hippomobile ne présente pas de caractéristiques matérielles supportant la valeur emblématique, ni de lien évident avec celle-ci, et ne  | <b>Le bien, ou son image, est associé spontanément à un lieu, une idée, un concept ou une période historique qui</b>  |  |                            |

|                     |   |   |   |  |  |   |  |
|---------------------|---|---|---|--|--|---|--|
|                     |   |   |   | se qualifie donc pas à l'étape 1 de la méthode d'évaluation pour cette valeur. | <b>s'inscrit dans l'histoire du territoire québécois</b>   |   |  |
| <b>Ethnologique</b> | X | X | X |  | <b>Le bien possède des caractéristiques révélatrices d'un aspect du mode de vie d'un groupe</b>  | La voiture hippomobile de Terrebonne peut témoigner d'un aspect du mode de vie de la grande bourgeoisie québécoise de la seconde moitié du XIX <sup>e</sup> siècle. En effet, la bourgeoisie de l'époque accorde une grande importance aux déplacements en voiture hippomobile, et leurs qualités formelles témoignent de leur réussite sociale. Certaines voitures atteignent des prix exorbitants. Néanmoins, de nombreuses autres voitures ou biens peuvent également du mode de vie de la grande bourgeoisie de l'époque, dont leurs lieux de résidence, leurs ameublements ou encore leurs tenues vestimentaires. Dans ce contexte, la voiture hippomobile de Terrebonne ne se qualifie pas pour la 2 <sup>e</sup> étape de l'évaluation patrimoniale. |  |
|                     |   |   |   |  | <b>Le bien est le résultat d'un travail manuel, exercé par des personnes qui maîtrisent un savoir-faire transmis de génération en génération</b> |   |  |
| <b>Historique</b>   | X | X | X |  | <b>Le bien représente un témoin significatif de l'histoire du territoire québécois</b>   | X   | La voiture hippomobile de Terrebonne est un exemple de mode de transport de la seconde moitié du XIX <sup>e</sup> siècle. À l'époque, les transports de proximité, notamment dans les villes et villages, se font en voitures hippomobiles. Plusieurs modèles sont mis au point par les voituriers et largement diffusés, dont les modèles dits Victoria et double Victoria. Le modèle dit Victoria comprend quatre roues et deux places, auquel a été adjoint un siège sur coffre pour le cocher, tiré par un ou deux chevaux. La caisse descend assez bas devant l'essieu arrière, facilitant l'accès. Les marchepieds et les garde-boues sont combinés. Dans le modèle dit double Victoria, ou en vis-à-vis, un banc à deux places est ajouté, et les quatre passages se font face. Cette configuration est également très proche du modèle dit Barouche-sociable. La voiture hippomobile de Terrebonne est un exemple de modèle dit double Victoria. Il subsisterait peu d'exemples de voiture hippomobile au Québec. Néanmoins, le musée de la Civilisation conserve la collection Bienvenu qui comprend plus de 200 voitures hippomobiles de différents types. Parmi cette collection, la voiture hippomobile ne se démarque pas significativement, malgré ses qualités formelles. |
|                     |   |   |   |  | <b>Le bien rappelle une personne ou un groupe ayant contribué à une facette de l'histoire du territoire québécois</b>                            | X   | La voiture hippomobile est fortement associée à Bruno Ledoux, son concepteur. Né en 1832 à Verchères, Bruno Ledoux est l'un des plus grands voituriers de son époque au Québec et au Canada. Il fonde la Windsor Carriage Factory en 1852, qui possède une succursale à Montréal et à Québec. Ledoux fabrique des voitures hippomobiles pour les grandes personnalités de son époque, dont monseigneur Elzéar Alexandre Taschereau et Sir Hugh Paton. Il s'est également   |



|                      |  |  |   |   |  |   |
|----------------------|--|--|---|---|--|---|
|                      |  |  |   |   |  | <p>illustré à l'échelle internationale en participant à des expositions de voitures notamment aux États-Unis, en Australie et en Angleterre où il remporte de nombreux prix. La collection Bienvenu conservée au musée de la Civilisation qui compte environ 25 voitures associées à Ledoux et son entreprise.</p> <p>La voiture hippomobile peut également être associée à Marie-Geneviève-Sophie Raymond pour laquelle elle aurait été fabriquée. Toutefois, aucune preuve documentaire formelle ne vient démontrer ce lien, qui relève plutôt de l'histoire orale. Raymond est une personnalité d'affaires importantes de la région de Terrebonne. Veuve à 49 ans de Joseph Masson (1791-1847), Raymond devient seigneuresse de Terrebonne. Elle poursuit l'exploitation de l'île des Moulins, qui devient l'une des trois plus importantes manufactures d'étoffes du Bas-Canada (Québec). Marie-Geneviève-Sophie Raymond contribue à la construction d'une nouvelle église en fournissant le terrain et les matériaux nécessaires à sa construction. Malgré l'abolition du régime seigneurial en 1854, l'ancienne seigneuresse continue à investir dans le développement de Terrebonne par diverses entreprises. De nombreuses voitures hippomobiles de la collection Bienvenu du musée de la Civilisation sont associées à des personnalités de manière mieux établie.</p> |
| <b>Scientifique</b>  |  |  | La voiture hippomobile ne présente pas de caractéristiques matérielles supportant la valeur scientifique, ni de lien évident avec celle-ci, et ne se qualifie donc pas à l'étape 1 de la méthode d'évaluation pour cette valeur.  | <b>Le bien possède la capacité de contribuer à l'amélioration des connaissances</b>   |  |   |
| <b>Sociale</b>       |  |  | La voiture hippomobile ne présente pas de caractéristiques matérielles supportant la valeur sociale, ni de lien évident avec celle-ci, et ne se qualifie donc pas à l'étape 1 de la méthode d'évaluation pour cette valeur.       | <b>Le bien fait l'objet d'un attachement manifeste et significatif par une communauté</b><br><b>Le bien figure dans le récit collectif, depuis de nombreuses années, et il contribue au sentiment d'identité d'une communauté</b> |  |   |
| <b>Technologique</b> |  |  | La voiture hippomobile ne présente pas de caractéristiques matérielles supportant la valeur technologique, ni de lien évident avec celle-ci, et ne se qualifie donc pas à l'étape 1 de la méthode d'évaluation pour cette valeur. | <b>Le bien témoigne d'une avancée technologique ou d'ingéniosité</b>  |  |   |

Direction des politiques et de l'évaluation patrimoniale

Québec, le 31 octobre 2023

Monsieur Claude Provost  
Directeur général et artistique  
Société de développement économique de Terrebonne  
866, rue Saint-Pierre  
Terrebonne (Québec) J6W 1E5

Monsieur le Directeur général,

La *Loi sur le patrimoine culturel* (LPC) permet au ministre de la Culture et des Communications de classer tout bien patrimonial dont la connaissance, la protection, la mise en valeur ou la transmission présente un intérêt public.

Le ministre détermine si le bien présente un intérêt public en s'appuyant notamment sur l'évaluation de son intérêt patrimonial, mais également sur l'analyse de son état physique et de son contexte de conservation actuel. La méthode d'évaluation du Ministère est disponible sur le site officiel du gouvernement du Québec.

Par la présente, je vous informe que la proposition de classement de la voiture hippomobile de la seigneuresse Marie-Geneviève-Sophie Raymond n'a pas été retenue par le ministre, sur la recommandation du Ministère. En effet, l'analyse a révélé que la voiture hippomobile de Terrebonne est une œuvre du voiturier québécois reconnu du XIX<sup>e</sup> siècle, Bruno Ledoux. Toutefois, le Musée de la civilisation possède environ 25 voitures hippomobiles associées à Bruno Ledoux et son entreprise, et plus de 200 voitures hippomobiles de différents types et fabricants. La voiture hippomobile de Terrebonne ne se démarque pas significativement parmi celles-ci.

Si vous souhaitez obtenir des renseignements supplémentaires, je vous invite à communiquer avec M. Dimitri Latulippe, directeur de Laval, de Lanaudière et des Laurentides, par courriel à l'adresse suivante : [dimitri.latulippe@mcc.gouv.qc.ca](mailto:dimitri.latulippe@mcc.gouv.qc.ca).

...2

Veillez accepter, Monsieur le Directeur général, mes salutations distinguées.

Le directeur,



Bruno Boisvert

c. c. M. Dimitri Latulippe, Direction de Laval, de Lanaudière et des Laurentides

N/Réf : 49081

**VOITURE HIPPOMOBILE DE LA SEIGNEURESSE MARIE-GENEVIÈVE-SOPHIE RAYMOND (MASSON)**


**Adresse (localisation) :** Conservée dans la « voûte » de la collection permanente de la Société de développement culturel de Terrebonne (SODECT)

**Municipalité (région) :** Terrebonne (14-Lanaudière)

**Propriétaire(s) :** Société de développement culturel de Terrebonne (SDECT)

**Proposeur (appuis) :** Société de développement culturel de Terrebonne (SDECT)

**Date de réception de la proposition :** 2014-03-27

**Contexte de la proposition :** En mars 2014, la SODECT dépose une proposition de classement pour la voiture hippomobile de la seigneuresse Marie-Geneviève-Sophie-Raymond (Masson). En mai 2014, le Ministère recommande d'entreprendre des démarches auprès du Musée de la civilisation (MCQ) afin de comparer la voiture hippomobile avec celles conservées au MCQ et de contacter la SODECT afin d'obtenir la documentation supplémentaire, notamment son lien de propriété. En octobre 2014, Christian Denis, conservateur au MCQ, dépose son rapport d'expertise.

**Contexte actuel :**

*Contexte légal municipal (citation, réglementation particulière, zonage, secteur de densification, etc.) :*

La voiture hippomobile ne possède pas de statut en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel (LPC).

**Enjeu(x) :** Il n'y a pas d'enjeux particuliers.

**État :** Le Ministère n'est pas en mesure de se prononcer sur l'état actuel du bien.

**CONSIDÉRANT QUE :**

**Intérêt patrimonial :** Le bien présente un intérêt patrimonial, mais il ne se démarque pas parmi les biens qui lui sont similaires.

- La voiture hippomobile de Terrebonne est une œuvre du voiturier québécois reconnu du XIX<sup>e</sup> siècle, Bruno Ledoux. Elle aurait été fabriquée en 1880 pour la personnalité d'affaires Marie-Geneviève-Sophie Raymond, mais cette affirmation n'a pu être démontrée par des preuves documentaires. Par ailleurs, le musée de la Civilisation possède environ 25 voitures hippomobiles associées à Bruno Ledoux et son entreprise, et plus de 200 voitures hippomobiles de différents types et fabricants. La voiture hippomobile de Terrebonne ne se démarque pas significativement parmi celles-ci. Dans ce contexte, l'intérêt patrimonial de la voiture hippomobile de Terrebonne n'est pas suffisant pour justifier son classement.

**Scénario recommandé :** Refus de la proposition de classement d'un objet patrimonial.



Direction des politiques et de l'évaluation patrimoniale

# RÉSUMÉ DE L'ANALYSE DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL

## PERSONNAGE HISTORIQUE

### INFORMATION

**Nom** Voltigeurs et autochtones décédés dans le cadre de la guerre de 1812

**Chargé d'analyse** René Laliberté

### SYNTHÈSE HISTORIQUE

La guerre de 1812 est un conflit qui oppose les États-Unis à la Grande-Bretagne du 18 juin 1812 au 16 février 1815. Les tensions entre les deux États sont alimentées par le soutien des Britanniques aux autochtones américains. Ceux-ci tentent de repousser les spéculateurs américains sur les terres à l'Ouest des Grands Lacs.

Le 18 juin 1812, les États-Unis déclarent la guerre à la Grande-Bretagne. Londres opte pour une campagne défensive et compte sur la milice canadienne et les guerriers autochtones pour défendre les frontières. La plupart des affrontements se déroulent dans le Haut-Canada, notamment en raison du refus des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre de conduire ou permettre une attaque via leur territoire. Les combats se déroulent sur la terre, mais aussi sur les lacs et les rivières, voies de transport essentielles à l'approvisionnement des armées. À l'automne 1813, les Américains déploient leur stratégie d'invasion du Bas-Canada. Une armée presque exclusivement constituée de miliciens canadiens affronte un important contingent d'Américains. Le corps des Voltigeurs canadiens, commandé par le lieutenant-colonel Charles-Michel d'Irumberry de Salaberry, et plus de 150 guerriers autochtones, parviennent à repousser l'offensive américaine. Un mois plus tard, lors de la bataille de Crysler's Farm, près de Cornwall, l'unité de milice des Voltigeurs s'illustre à nouveau forçant un recul des Américains.

**Québec**  
Édifice Guy-Frégault  
225, Grande Allée Est, RC-C  
Québec (Québec) G1R 5G5  
Téléphone : 418 380-2337  
Télécopieur : 418 380-2336  
[www.mcc.gouv.qc.ca](http://www.mcc.gouv.qc.ca)

**Montréal**  
Édifice Le Wilder  
1435, rue de Bleury, 8<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec) H3A 2H7  
Téléphone : 514 873-0011  
Télécopieur : 514 864-2448

Le traité de Gand, ratifié par le Sénat américain le 16 février 1815, met fin au conflit. Les deux parties s'entendent pour maintenir les conditions d'avant-guerre. Toutes les terres saisies doivent être rendues, les frontières sont rétablies et la Grande-Bretagne s'engage à cesser toute alliance avec les Autochtones contre les États-Unis.

Au cours des trois années de conflit, on recense près de douze décès de Voltigeurs dans le cadre d'affrontements et autant sont décédés dans le cadre de leur service durant la guerre de 1812. On compte plus de 25 blessés lors des différents combats. L'évaluation n'a pas trouvé une estimation des autochtones décédés dans le cadre du conflit.

## ANALYSE PATRIMONIALE

La proposition ne remplit aucun des sous-critères de la méthode d'évaluation pour les personnages historiques.

|            | Critères   | Justification |
|------------|--|---------------|
| PERSONNAGE | <input type="checkbox"/> <b>Envergure</b>  |               |
|            | <input type="checkbox"/> Les activités et les réalisations du personnage sont largement reconnues comme ayant été marquantes dans l'histoire au Québec.<br>+ |               |
|            | <input type="checkbox"/> Les activités et les réalisations du personnage ont entraîné des répercussions durables dans le temps.<br>+                         |               |
|            | <input type="checkbox"/> Le personnage et ses réalisations sont documentés ou ont fait l'objet de gestes de reconnaissance depuis son décès.                 |               |
|            | <input type="checkbox"/> <b>Évocation</b>  |               |

|  |   |  |
|--|---|--|
|  | <input type="checkbox"/> Les connaissances existantes sur le personnage démontrent sa capacité à évoquer une idée, une cause, un mouvement, une tradition, un phénomène, une période ou un contexte significatif dans l'histoire au Québec.<br><p style="text-align: center;">+</p> |  |
|  | <input type="checkbox"/> Le personnage évoque de façon remarquable cette idée, cette cause, ce mouvement, cette tradition, ce phénomène, cette période ou ce contexte significatif.   |  |

## BIBLIOGRAPHIE

- ▯ ALLEN, Robert. S. « His Majesty's Indian Allies : Native Peoples, the British Crown and the War of 1812 », *Michigan Historical Review*, vol.14 , no.2 (Fall 1988), pp.1-24
- ▯ GUITARD, Michelle. *Histoire sociale des miliciens de la bataille de la Châteauguay*, Québec, Parcs Canada, 1983, 150 p.
- ▯ LEPINE, Luc. *Le Québec et la guerre de 1812*, Québec, Les presses de l'Université Laval, 2012, 132 p.
- ▯ MACLEOD D.Peter. *Les quatre guerres de 1812*, D&M publishers Inc, 2012, 95 p.
- ▯ MORTIN, Desmond. *A military history of Canada*. Toronto, McClelland & Stewart Inc, 1992, 317 p.
- ▯ NICOLAS, Éric. *Les voltigeurs canadiens, Héros oubliés de la guerre de 1812*, Québec, Éditions carte blanche, 2013, 475 p.
- ▯ SAWAYA, Jean-Pierre. *Des braves et des guerriers, Les Amérindiens du Québec et la guerre de 1812*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2015, 236 p.
- ▯ <http://www.kanehsatakevoices.com/wp-content/uploads/2015/01/War-of-1812-ressource-guide-french-GUIDEDERESSOURCEDEL%C3%89DUCATEUR-GUERRE1812-modifie-1.pdf>
- ▯ <https://www.aadnc-aandc.gc.ca/fra/1338906261900/1338906300039>
- ▯ <http://voltigeursdequebec.net/pdf/La-milice-du-bas-canada-dans-la-guerre-de-1812-et-la-marche-du-104e.pdf>
- ▯ Lackenbauer, P. Whitney. *Les Autochtones et l'expérience militaire canadienne*, <http://www.cmp-cpm.forces.gc.ca/dhh-dhp/pub/boo-bro/abo-aut/doc/abo-aut-fra.pdf>

## VOLTIGEURS ET AUTOCHTONES DÉCÉDÉS DANS LE CADRE DE LA GUERRE DE 1812

### Description :

La guerre de 1812 est un conflit qui oppose les États-Unis à la Grande-Bretagne du 18 juin 1812 au 16 février 1815. Les tensions entre les deux États sont alimentées par le soutien des Britanniques aux autochtones américains. Ceux-ci tentent de repousser les spéculateurs américains sur les terres à l'ouest des Grands Lacs.

Le 18 juin 1812, les États-Unis déclarent la guerre à la Grande-Bretagne. Londres opte pour une campagne défensive et compte sur la milice canadienne et les guerriers autochtones pour défendre les frontières. La plupart des affrontements se déroulent dans le Haut-Canada, notamment en raison du refus des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre de conduire ou permettre une attaque via leur territoire. Les combats se déroulent sur terre, mais aussi sur les lacs et les rivières, voies de transport essentielles à l'approvisionnement des armées. À l'automne 1813, les Américains déploient leur stratégie d'invasion du Bas-Canada. Une armée presque exclusivement constituée de miliciens canadiens affronte un important contingent d'Américains. Le corps des Voltigeurs canadiens, commandé par le lieutenant-colonel Charles-Michel d'Irumberry de Salaberry, et plus de 150 guerriers autochtones parviennent à repousser l'offensive américaine. Un mois plus tard, lors de la bataille de Crysler's Farm, près de Cornwall, l'unité de milice des Voltigeurs s'illustre à nouveau forçant un recul des Américains.

Le traité de Gand, ratifié par le Sénat américain le 16 février 1815, met fin au conflit. Les deux parties s'entendent pour maintenir les conditions d'avant-guerre. Toutes les terres saisies doivent être rendues, les frontières sont rétablies et la Grande-Bretagne s'engage à cesser toute alliance avec les Autochtones contre les États-Unis.

Au cours des trois années de conflit, on recense près de douze décès de Voltigeurs dans le cadre d'affrontements et autant sont décédés dans le cadre de leur service durant la guerre de 1812. On compte plus de 25 blessés lors des différents combats. L'évaluation n'a pas trouvé une estimation des autochtones décédés dans le cadre du conflit.

**Proposeur (appuis) :** [REDACTÉ]

**Date de réception de la proposition :** 19 juin 2015

### Contexte de la proposition :

[REDACTÉ], qui souhaite rendre hommage aux Voltigeurs canadiens-français et autochtones (Hurons, Mohawks, Algonquins, Abénakis et Nipissingue) décédés en 1812.

**Contexte actuel :** Inchangé

**Contexte légal municipal (Identification, citation) :** Ce groupe ne fait pas l'objet d'un statut en vertu de la LPC.

**Enjeu(x) :** Aucun

**Avis du CPCQ :** Le CPCQ n'a pas produit d'avis sur la proposition.

### Sommaire intérêt patrimonial :

**Les Voltigeurs et autochtones décédés dans le cadre de la guerre de 1812 ne se qualifient pour aucun des critères de la méthode d'évaluation pour les personnages historiques.**

Dans ce dossier, le requérant propose la désignation comme personnages historiques des Voltigeurs et des autochtones du Bas-Canada qui ont perdu la vie sous les drapeaux britanniques pendant la Guerre de 1812. Il faut mentionner que le fait de perdre la vie au cours d'une bataille ou d'une guerre n'est pas un élément en soi qui est suffisant pour permettre à un personnage de se qualifier pour une désignation comme personnage historique et que, dans ce cas-ci, on ouvrirait la porte à désigner toutes les autres personnes qui ont perdu la vie au cours des conflits qui ont marqué notre histoire. [REDACTÉ]

**Sommaire intérêt public :**

**Les Voltigeurs et autochtones décédés dans le cadre de la guerre de 1812 sont conformes aux Lignes directrices concernant la désignation d'un personnage, d'un événement ou d'un lieu historique. Cependant, puisqu'ils ne présentent pas d'intérêt patrimonial selon la méthode d'évaluation des événements historiques, la ligne directrice suivante pourrait ne pas être respectée :**

- les personnages, les événements ou les lieux historiques dont la connaissance, la transmission ou la mise en valeur présente un intérêt public.

**Scénario recommandé :** Refus de la proposition de désignation de personnage historique.

Direction des politiques et de l'évaluation patrimoniale

**PAR COURRIEL**

Québec, le 31 octobre 2023



Monsieur,

La *Loi sur le patrimoine culturel* (LPC) permet au ministre de la Culture et des Communications de désigner tout élément du patrimoine culturel, dont un personnage, un événement ou un lieu historique pour reconnaître formellement son intérêt patrimonial.

Le ministre détermine si l'élément présente un intérêt public en s'appuyant notamment sur l'évaluation de son intérêt patrimonial, mais également sur sa place dans la mémoire collective. La méthode d'évaluation du Ministère est disponible sur le site officiel du gouvernement du Québec.

Par la présente, je vous informe que la proposition de désignation des Voltigeurs et des autochtones du Bas-Canada qui ont perdu la vie sous les drapeaux britanniques pendant la Guerre de 1812 n'a pas été retenue par le ministre, sur la recommandation du Ministère. En effet, le fait de perdre la vie au cours d'une bataille ou d'une guerre n'est pas en soi un élément suffisant pour permettre à un personnage de se qualifier pour une désignation.

Si vous souhaitez obtenir des renseignements supplémentaires, je vous invite à communiquer avec M. Jonathan Guénette, directeur des services à la clientèle de l'Île de Montréal, par courriel à l'adresse : [jonathan.guenette@mcc.gouv.qc.ca](mailto:jonathan.guenette@mcc.gouv.qc.ca)

Veuillez accepter, Monsieur, mes salutations distinguées.

Le directeur,



Bruno Boisvert

c. c. M. Jonathan Guénette, Direction des services à la clientèle de l'Île de Montréal

N/Réf : 49081

Québec  
Édifice Guy-Frégault  
225, Grande Allée Est, RC-C  
Québec (Québec) G1R 5G5  
Téléphone : 418 380-2337  
Télécopieur : 418 380-2336  
[www.mcc.gouv.qc.ca](http://www.mcc.gouv.qc.ca)

Montréal  
Édifice Le Wilder  
1435, rue de Bleury, 8<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec) H3A 2H7  
Téléphone : 514 873-0011  
Télécopieur : 514 864-2448